

REVUE DE PRESSE

6 avril 2020

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** **information**
MÉDIAS **télé** **Médias**
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

PRODUIT PAR

influence

ACTUALITÉS

UN « FOSSÉ » ENTRE LE PUBLIC ET LE PRIVÉ

MARIE-EVE MORASSE
LA PRESSE

Il y a maintenant trois semaines que les écoles de la province ont fermé leurs portes en catastrophe. Tandis que la perspective d'un retour en classe d'ici la fin de l'année scolaire s'amincit de jour en jour, la distance entre le réseau public et le réseau privé semble, au contraire, croître.

Jacynthe Sirois est à même de constater les disparités dans le milieu scolaire. Son fils fréquente une école secondaire privée et sa fille, une école secondaire publique. « Mon fils a environ une à deux heures de travail par jour et ça a commencé dès le début [du confinement]. On leur a dit : allez sur le portail, vous allez voir des travaux à faire. Ça a commencé par quelques enseignants, mais là, ça s'organise », dit-elle.

Pendant deux semaines, c'était le « silence total » de la part de l'école de sa fille, qui est en voie de terminer sa cinquième secondaire.

« Ça commence timidement, certains enseignants disent "allez faire tel ou tel exercice". Une enseignante a dit : "Je ne vous donnerai pas de travaux, je sais que plusieurs sont déçus, mais je vous encourage à aller jouer dehors". »

— Jacynthe Sirois, dont la fille fréquente une école publique

Mme Sirois note que le message des enseignants du public semble surtout centré sur des « émotions, du stress vécu ».

Elle-même enseignante au cégep et mère de deux jeunes qui fréquentent une école privée et une école publique, Julie Parent constate aussi qu'il y a un « fossé » entre les deux. Sa fille a reçu un horaire de son collège et doit se présenter en ligne à des heures bien précises pour suivre des cours. Son fils ? Il n'a rien reçu. « Je ne vois pas de cohérence entre les deux réseaux », dit-elle.

Jacynthe Sirois ne comprend pas que le ministre de l'Éducation n'ait pas encore envoyé de directive claire aux enseignants du réseau public pour qu'ils donnent des travaux à faire, « sans surcharger les élèves ».

« Les enseignants sont à la maison, ils sont encore payés, ils n'ont pas été mis à pied. Je pense qu'il y en a plein qui veulent le faire », dit-elle.

DES LISTES D'ACTIVITÉS DÈS CE LUNDI

Dans un communiqué diffusé la semaine dernière, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) a justement écrit que les « profs veulent faire leur part » et a estimé que les deux dernières semaines « ont été un temps d'arrêt pour organiser la suite des choses ».

« Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a réuni régulièrement les différents acteurs de notre système d'éducation, notamment les syndicats ainsi que les directions d'établissement et de centre de services scolaire pour développer des façons de faire réalisables en cette période de crise. Nous participons activement à toutes ces rencontres », écrit la présidente de la FSE, Josée Scalabrini.

Dans le réseau public, les élèves de la province doivent recevoir à partir de lundi un « menu d'activités pédagogiques » qui sera adapté à leur niveau et qui pourra – ou non – être personnalisé par les enseignants.

Pendant ce temps, dans le réseau privé, la « quasi-totalité » des écoles s'est déjà mise à l'enseignement à distance, affirme le président de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP).

Certaines écoles avaient déjà des modèles d'apprentissage à distance, mais la « grande majorité » a dû les créer de toutes pièces, explique David Bowles. Le taux de participation des élèves varie selon les écoles, mais la FEEP estime qu'il oscille entre 50 % et 95 %.

Il est vrai que les parents de ces élèves paient des droits de scolarité et que certains commencent à remettre en question leur paiement dans un contexte où l'enseignement en personne n'existe plus.

« On est très conscients que nos parents [...] font des sacrifices financiers pour envoyer leurs enfants dans nos écoles, donc s'attendent à recevoir des services. C'est certain que ça fait partie de nos motivations d'offrir des services à distance de qualité », dit David Bowles.

« ON A PRIS LES MOYENS DU BORD »

La COVID-19 est vite devenue une réalité au Collège Jean de la Mennais, qui accueille plus de 1600 élèves à La Prairie. Beaucoup d'élèves sont d'origine asiatique et avaient des « rapports quotidiens » de ce qui se passait en Chine cet hiver. « Ces familles-là nous appelaient et étaient très inquiètes. Elles avaient raison. C'était difficile de les croire, mais je dois avouer qu'elles avaient raison », raconte Richard Myre, directeur général de l'établissement.

La relâche est arrivée, et au retour en classe, des élèves qui revenaient d'Italie ont commencé à présenter des symptômes du coronavirus. Des journées pédagogiques ont été ajoutées au calendrier scolaire pour permettre au collège de voir comment l'enseignement pourrait être en partie donné à distance.

« Nous n'avons pas d'historique ou de grandes connaissances là-dedans. On est une bonne école, mais nous ne sommes pas avant-gardistes sur le plan des technologies. Nous sommes l'ours moyen. »

— Richard Myre, directeur général du Collège Jean de la Mennais

M. Myre dit en outre avoir pris « les moyens du bord ». « On se débrouille très bien », ajoute-t-il.

Il croit que le réseau public gagnerait lui aussi à décréter quelques journées pédagogiques pour permettre au personnel de se pencher (à distance !) sur un certain nombre de questions, notamment sur l'enseignement à distance et la manière dont il faudra « récupérer cette situation-là » quand l'école reprendra.

« Les gens sont payés, je pense que c'est correct de leur demander une prestation raisonnable, comme dans n'importe quel secteur. Je pense que c'est raisonnable pour les enseignants, s'ils travaillent collectivement, de préparer certains apprentissages en ligne quand la technologie le permet. J'ai des réactions épidermiques quand j'entends des gens dire "on n'a pas les moyens de le faire". On a le temps pour se former. Les journées pédagogiques seraient un moyen pour prendre le temps », dit Richard Myre.

Chose certaine, des parents d'élèves commencent à contempler le temps qui passe avec appréhension. « Est-ce que c'est réaliste d'espérer que les enseignants pourraient donner leur cours via vidéoconférence, exemple 2 fois par jour, 30 minutes à la fois, pour les plus jeunes et plus long pour les plus vieux ? » a récemment demandé un père à une commission scolaire de la métropole sur Twitter.

« Les directives viennent du gouvernement », a écrit la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, renvoyant le père au site École ouverte mis en place par le ministère de l'Éducation.

Télé-Québec à la rescousse du programme

SPECTACLES TÉLÉVISION

AGENCE QMI

Lundi, 6 avril 2020 07:17

MISE À JOUR Lundi, 6 avril 2020 07:17

Télé-Québec a annoncé lundi revoir sa programmation en vue de permettre aux enfants de la province de «maintenir les acquis scolaires».

La chaîne publique vocation éducative et culturelle proposera à partir du 13 avril plusieurs émissions à destination des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, qui sont en confinement chez eux depuis la fermeture des établissements scolaires le 13 mars.

«Nous savons que nous avons un rôle de premier plan à jouer sur le plan éducatif et nous sommes très fiers de collaborer avec le gouvernement du Québec pour continuer de susciter la curiosité et le goût d'apprendre chez les élèves et ainsi leur permettre de maintenir leurs acquis», a indiqué par voie de communiqué la présidente-directrice générale de Télé-Québec, Marie Collin.

«Cette initiative, qui s'ajoute à la trousse à outils que nous avons mise à la disposition des élèves et de leurs parents, permettra aux jeunes de maintenir leurs acquis scolaires durant la période de fermeture de nos écoles», a ajouté le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge.

Du lundi au vendredi, l'avant-midi sera réservé aux émissions à destination des élèves du primaire, et l'après-midi aux étudiants du secondaire.

Les enfants de 4 à 5 ans auront une programmation trois fois par jour à 7 h 29, 8 h 54 et 17 h 27, avec «Moments doux avec Passe-Partout», au cours desquels la comédienne Élodie Grenier veillera à réconforter les enfants du préscolaire sur le ton de la confiance.

Les émissions se retrouveront aussi sur le site internet, avec plus de 1 000 contenus éducatifs qui seront accessibles en tout temps sur la nouvelle plateforme enclasse.telequebec.tv.

0 commentaires

Trier par Les plus anciens



Ajouter un commentaire...

[plugin Commentaires Facebook](#)



INFO

La période de « pause » prolongée au moins jusqu'au 4 mai au Québec

Le Québec compte 7944 cas et 94 décès liés à la COVID-19; 525 personnes sont hospitalisées, dont 154 sont aux soins intensifs, et 464 personnes sont guéries.

Le premier ministre François Legault annonce la prolongation de la période de confinement, entouré du ministre de l'Économie et de l'Innovation Pierre Fitzgibbon (à dr.) du Dr Richard Massé, conseiller médical stratégique à la direction de la santé publique (à g.).

PHOTO : RADIO-CANADA

Mireille Lavoie

2020-04-05 | Mis à jour hier à 21 h 56

La période de confinement est prolongée jusqu'au 4 mai au Québec. La prolongation de cette période de « pause » qui devait prendre fin le 13 avril, selon le scénario annoncé le 23 mars dernier, signifie que les entreprises non essentielles resteront fermées trois semaines supplémentaires.

La pause s'étire parce que le nombre de cas répertoriés continue de croître. Le Québec compte maintenant 7944 cas de COVID-19, soit une augmentation de 947 depuis hier.

Le premier ministre François Legault, qui espère que le sommet de la courbe sera atteint dans les prochaines semaines, a indiqué que les activités ne pourront reprendre que lorsqu'on sera dans la pente descendante.

« Une fois passé ce sommet, ça va devenir, effectivement, un équilibre entre la santé, mais aussi l'économie parce qu'on a besoin de l'économie pour créer de la richesse, pour donner des services de santé et tous les services qu'on donne à la population », affirme M. Legault.

« Là, la priorité, tant qu'on n'est pas au sommet, c'est la santé. »

— François Legault, premier ministre du Québec

La province doit dévoiler mardi un ou des scénarios de propagation dans la province, comme l'a fait vendredi Doug Ford pour l'Ontario.

Le Dr Richard Massé, conseiller médical stratégique à la direction de la santé publique, souligne que même si la courbe continue de monter, les Québécois font ce qu'il faut; « on l'a fait très tôt et de façon très efficace [...] on aurait certainement une courbe encore plus élevée si on ne l'avait pas fait ».

Il ajoute qu'il faut attendre une quinzaine de jours avant de percevoir l'effet des actions posées dans les données.

- Consultez notre dossier en ligne sur la COVID-19 : Tout sur la pandémie
- Suivez l'évolution de la situation en regardant le signal débrouillé de la chaîne d'information RDI
- Suivez le nombre de cas en temps réel au Canada et dans le monde

Inquiétude palpable chez les commerçants

Le nouveau délai annoncé pour le retour à la normale de l'ensemble des entreprises entraînera de pertes de revenus et des coûts supplémentaires pour les entrepreneurs, mais ceux-ci ne sont pas vraiment surpris par la décision.

Bien des gens d'affaires s'attendent même à ce que les réouvertures arrivent dans la première moitié de juin, selon le président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michel Leblanc.

Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, croit que les entreprises pourront absorber le choc grâce à l'aide annoncée par Ottawa et aux mesures annoncées vendredi par Québec pour assurer des liquidités aux PME, mais le Conseil du patronat voit la situation d'un autre œil. Il estime que plus de 40 % des PME ne survivront pas à cette crise.

« On est solidaires, on comprend, on appuie. C'est un mal nécessaire, mais il va falloir qu'on fasse encore davantage pour les entreprises, pour leur permettre de passer ces semaines additionnelles. »

— Yves-Thomas Dorval, PDG du Conseil du patronat du Québec

François Legault a par ailleurs profité de sa tribune pour remercier les entrepreneurs dimanche. « Je veux dire aux entrepreneurs québécois qui se retrouvent en difficulté actuellement que je comprends la situation dans laquelle vous êtes, a-t-il indiqué. Je peux comprendre que certains et certaines sont découragés. Je sais ce que c'est, j'ai été moi-même entrepreneur. »

« On travaille fort, on ne compte pas nos heures, on fait des sacrifices, puis là, tout à coup, ce n'est pas votre faute, il arrive cet événement, cette crise qui fait que vous dites : toutes ces années-là sont perdues. »

Mais le gouvernement travaille « très fort » pour « qu'on sauve le maximum d'entreprises au Québec » et qu'elles aient le nécessaire pour relancer leurs activités le moment venu, a-t-il assuré.

Un projet de solidarité québécoise

En attendant la reprise des activités normales, le gouvernement se prépare à l'après-crise, avec la création d'un répertoire des commerces québécois qui offrent de l'achat en ligne, Le Panier Bleu [☐](#).

Ce répertoire – gratuit tant pour les commerçants que les consommateurs – aidera les Québécois à participer à la relance économique en achetant des produits locaux, selon François Legault et le ministre Fitzgibbon.

Le Panier Bleu n'est pas un site marchand, mais plutôt une plateforme de référencement qui aidera les utilisateurs à trouver des produits québécois, affirme le ministre Fitzgibbon. Il ne compétitionnera pas avec le privé, assure-t-il.

Pierre Fitzgibbon souhaite que l'initiative soit aussi efficace pour le commerce local et le commerce électronique au Québec que le symbole Aliments Québec l'a été dans les épicereries.

« [Pour] 5 \$ dépensés par semaine de plus ici, par foyer, c'est 1 milliard de plus dans l'économie [québécoise]. »

— Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation attribuera un budget à l'initiative. Le coût de la première étape est évalué à 250 000 \$ pour les prochains mois.

Une quinzaine de personnes, sous le leadership du président de Bob Agence Patrick Bibeau et de l'entrepreneur Alexandre Taillefer, ont travaillé pro bono de nombreuses heures afin de permettre à ce projet de voir le jour.

Au conseil d'administration, on retrouvera des gens d'affaires d'expérience issus de l'industrie du détail, de la technologie et du marketing, « les trois ingrédients-clés pour son succès », selon M. Fitzgibbon. Le conseil d'administration du Panier Bleu, un organisme sans but lucratif, ne sera pas rémunéré.

Alain Dumas, qui a 30 ans d'expérience en marketing, en commerce électronique et en détail, sera le directeur général.

« Avec l'inventivité et la résilience reconnue des entreprises québécoises, je suis convaincu que ça va reprendre et on sera parmi les mieux positionnés », a ajouté le ministre.

L'équipement de protection, un bien précieux

On dénombrait dimanche au Québec 7944 cas (947 de plus qu'hier) et 94 décès liés à la COVID-19, soit 19 de plus que samedi. Les hôpitaux de la province traitent 525 personnes atteintes de la maladie, dont 154 sont aux soins intensifs. Par ailleurs, 464 personnes sont guéries.

Près de 96 000 tests ont été effectués dans la province. Les résultats de 2847 de ces tests ne sont pas encore connus.

Nombre de cas confirmés au Québec par région

*En date du 5 avril 2020, 13 h (HAE)

	Nombre de cas totaux	Nombre de morts
Total	7 944	94
Montréal	3 713	41
Montérégie	806	2
Laval	640	19
Estrie	518	6
Mauricie-et-Centre-du-Québec	494	8
Lanaudière	446	10
Laurentides	408	1
Capitale-Nationale	345	3
Chaudière-Appalaches	156	1
Outaouais	109	0
Abitibi-Témiscamingue	83	2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	79	0
Côte-Nord	58	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	54	0
Bas-Saint-Laurent	27	1
Terres-Cries-de-la-Baie-James	4	0
Nord-du-Québec	2	0
Nunavik	2	0

L'approvisionnement en équipement de protection pose toujours un défi, mais il y a une lueur d'espoir. Avec les commandes reçues samedi au Québec, le stock de masques N95 et de gants de la province pourra suffire pour 13 jours. Pour ce qui est des masques chirurgicaux et des blouses de protection, la réserve provinciale est assurée pour sept jours. Des commandes n'ont pas encore été reçues.

François Legault reconnaît que le problème d'approvisionnement ne disparaîtra pas du jour au lendemain. « Dans les prochaines semaines, les prochains mois, ça risque d'être plus difficile à commander. Tous les pays dans le monde en cherchent. »

Québec se penche d'ailleurs sur des solutions de rechange : fabriquer ici même des équipements, voir si des blouses lavables, donc réutilisables, sont des options.

« On essaie de faire preuve de créativité pour se préparer si jamais on manquait d'équipement. »

— François Legault, premier ministre du Québec

L'autonomie restreinte de la province en matière de santé – pour l'approvisionnement d'équipements médicaux et de médicaments génériques – de même qu'en alimentation préoccupe le gouvernement.

François Legault a par ailleurs confirmé dimanche que les ambulanciers paramédicaux recevront, eux aussi, la prime temporaire de 8 % versée au personnel de la santé de première ligne par le gouvernement.

Une hausse de rémunération temporaire avait été annoncée jeudi notamment pour les professionnels des urgences, des soins intensifs, des zones de confinement, des cliniques de dépistage et des CHSLD, mais pas les ambulanciers.

CORONAVIRUS

Six initiatives contre la pandémie

1. TECHNOLOGIE

Imprimantes 3D, à vous de jouer

« On en sort actuellement 100 par jour, mais la semaine prochaine, on espère doubler notre production. » Jeanne Couture, directrice générale d'Artefact urbain, est enthousiaste.

L'initiative lancée par l'entreprise culturelle fonctionne bien. Après avoir perdu tous ses contrats à cause de la pandémie, la firme qui conçoit normalement des maquettes pour des œuvres d'art public fabrique aujourd'hui des visières de protection « temporaires » pour le milieu de la santé.

« On a créé un réseau avec nos contacts dans le milieu des arts et on s'est monté une petite armée d'artistes et de *makers* qui ont accès à une imprimante 3D », explique M^{me} Couture.

Chacun a accès au même modèle offert en ligne gratuitement. Artefact se charge en outre de l'assemblage et de la livraison aux clients. La firme s'occupe aussi de prendre les commandes.

La demande est d'abord venue d'optométristes au pays, car le père du directeur technique d'Artefact, Aaron Bass, pratique ce métier.

Inquiet de voir les réserves de visières s'épuiser au sein de son ordre professionnel, il en a glissé un mot à son fils.

« On est rentrés dans le réseau des

optométristes au départ, mais là, on vient de recevoir une commande d'un hôpital de Sherbrooke pour 100 visières. Des infirmières de Montréal nous appellent pour nous en commander parce que c'est *back order* [en rupture de stock] partout. Du personnel dans les pharmacies aussi... », explique Jeanne Couture.

Une visière est vendue au prix coûtant de 20 \$, et les artistes reçoivent 5 \$ pour chaque unité fabriquée. L'idée n'est donc pas de faire du profit, affirme M^{me} Couture, mais de prêter main-forte aux travailleurs de la santé.

En ces temps de pandémie, ils en ont bien besoin.

Guillaume Lepage

2. ÉDUCATION

Des professeurs rassurants

Un peu partout au Québec, des professeurs se mobilisent pour prendre des nouvelles de leurs élèves et les rassurer.

La première fois que M^{me} Sophie a appelé sur Skype pour prendre des nouvelles de son élève, les yeux de Milo, 9 ans, se sont agrandis de stupéfaction. « Il était bouche bée, raconte sa mère, Julie Robillard. Il était un peu ému et même gêné. »

Le lendemain, c'est la classe au grand complet qui était réunie avec M^{me} So-

phie sur la plateforme Zoom. « Elle prend de leurs nouvelles, leur demande ce qu'ils font de leurs journées. Elle les rassure aussi : elle leur dit de ne pas s'inquiéter, que les professeurs de l'année prochaine vont être au courant qu'ils n'ont pas eu toute la matière. Elle les sécurise », résume la mère de Milo.

La première rencontre a si bien fonctionné que M^{me} Sophie a décidé de récidiver tous les jeudis matin, pour le plus grand bonheur de Milo et de sa mère, qui trouve que M^{me} Sophie est vraiment la #meilleureprof.

D'autres initiatives similaires ont vu le jour ces dernières semaines. L'une des plus populaires est celle de Gabrielle Chamberland. L'enseignante en adaptation scolaire de l'école Chomedey-de-Maisonnette a contacté une trentaine de professeurs du Québec, qui ont chacun enregistré un petit message d'encouragement pour leurs élèves. La vidéo « À toi mon élève » est devenue virale. Les professeurs disent à leurs élèves qu'ils pensent à eux, qu'ils s'ennuient, qu'ils les aiment et tentent de se faire rassurants en leur répétant que « ça va bien aller ».

Jessica Nadeau



3. REFLEXION

Réfléchir ensemble à la crise

Si les librairies sont fermées et que certaines maisons d'édition ont mis leurs nouvelles publications sur pause, il est toujours permis de réfléchir et de faire circuler les idées. Écosociété a ainsi lancé cette semaine une série de capsules vidéo « Immunité critique », dans lesquelles des essayistes se penchent sur la crise actuelle, avec le sens critique qui leur est cher.

« Plus que jamais, nous avons besoin de solidarité, de courage et d'idées fortes. Non seulement pour traverser cette épreuve, mais aussi pour donner un sens à notre trajectoire collective », explique la maison d'édition.

C'est l'occasion donc de prendre un pas de recul pour mieux comprendre ce que nous vivons durant la pandémie, mais aussi penser déjà à l'après-coronavirus.

C'est le philosophe et auteur Alain Deneault qui a lancé les festivités lundi en rappelant que nous mesurons pleinement ces dernières semaines le coût des paradis fiscaux, qui ont d'après lui appauvri les services publics, et particulièrement le milieu de la santé.

« Dans un très grand nombre de contextes, la question des paradis fiscaux se pose. Et aujourd'hui évidemment, de manière dramatique. Parce qu'on aurait besoin d'un état fort, d'instruments, d'infrastructures, de personnel en ce moment, mais pour ce faire, il faut le financer », a-t-il expliqué en direct de son bureau, en plein confinement.

Dans les prochaines capsules vidéo, les répercussions de la crise actuelle seront analysées sous tous les angles : changements climatiques, souveraineté alimentaire, économie, politique, etc..

Annabelle Caillou

4. PRODUCTION

Les microdistilleries se mettent au désinfectant

Au lieu de produire de l'alcool, plusieurs microdistilleries ont décidé de participer à la fabrication de désinfectant pour les mains, un produit devenu rare en pleine pandémie de coronavirus.

Les autorités publiques ne cessent de le répéter : lavez-vous les mains. Et puisqu'il n'est pas facile au quotidien d'avoir toujours de l'eau et du savon à portée de main, les magasins et les pharmacies se sont fait complètement dévaliser de gel désinfectant, comme le Purell.

Le Regroupement Gelamain Québec a donc décidé la semaine dernière de produire près de 25 000 litres de désinfectant à mains sous différents formats. Ils seront distribués gratuitement dans le réseau de la santé et à certains services essentiels. Le regroupement espère par la suite augmenter sa production pour pouvoir aussi en offrir aux fournisseurs et aux distributeurs de l'industrie agroalimentaire.

Breuvages Trybec (Cowansville), la Distillerie 3 Lacs (Valleyfield), la distillerie La Chaufferie (Granby), la distillerie Cirka (Montréal), la distillerie Fils du Roy (Saint-Arsène) et la distillerie Vice & Vertu (Québec) sont les premiers producteurs à avoir embarqué dans le projet. D'autres microdistilleries de l'Association des microdistilleries du Québec ont déjà démontré leur intérêt.

Annabelle Caillou

5. ENGAGEMENT

Don de masques

Étant donné que les masques se font de plus en plus rares, des particuliers et des entreprises se mobilisent pour donner leurs surplus au réseau de la santé.

« À tous mes contacts dans le domaine de la santé, ce n'est pas grand-chose, mais j'ai quatre boîtes de masques que je pourrais livrer à une clinique dans le besoin », a écrit Nadine Bouchard sur sa page Facebook.

En trente minutes à peine, la propriétaire d'un salon d'esthétique de Brosard a trouvé preneur : une clinique médicale et un organisme à but non lucratif qui fait des interventions à domicile pour les personnes avec des problèmes de santé mentale.

Avant de mettre son message sur Facebook, Nadine Bouchard a songé à contacter le ministère de la Santé pour offrir ses masques, mais elle ne pensait pas qu'ils prendraient la peine de lui répondre « uniquement pour quatre boîtes », explique-t-elle.

Ils sont plusieurs comme M^{me} Bouchard à ne pas oser contacter le ministère pour des quantités qui semblent dérisoires en comparaison des besoins qui sont immenses, constate Philippe Tremblay, président de la compagnie québécoise Vertdure, spécialisée dans le traitement de pelouse.

C'est pourquoi l'entrepreneur a eu l'idée d'utiliser les camions et les points de service de sa compagnie pour faire la collecte de tous les masques disponibles au Québec. En quelques jours à peine, des centaines de compagnies ont répondu à l'appel, et plus de 20 000 masques ont déjà été amassés.

De grandes compagnies se mettent aussi de la partie. Desjardins a annoncé jeudi avoir fait don de 60 000 masques de protection au gouvernement du Québec. « Desjardins avait fait l'acquisition de ce matériel il y a quelques mois à la suite de la révision de son plan de continuité en cas de pandémie », a expliqué l'entreprise dans un communiqué.

Jessica Nadeau

6. RECHERCHE

La course aux respirateurs artificiels

Un professeur de l'Université Queen's, en Ontario, Arthur McDonald, travaille présentement à mettre au point un respirateur artificiel 100 % canadien destiné à la production de masse. Pour ce faire, l'appareil doit être composé d'un minimum de pièces facilement accessibles sur le marché canadien, et il doit être parfaitement fonctionnel.

Le D^r McDonald, l'un des trois lauréats du prix Nobel de physique en 2015, n'est évidemment pas seul dans sa tâche. Il est épaulé par des chercheurs de l'accélérateur de particules TRIUMF, à Vancouver, et des laboratoires nucléaires canadiens de Chalk River, en Ontario.

Les équipes du D^r McDonald s'inspirent des travaux de l'équipe de Cristiano Galbiati, un professeur de Princeton qui travaille présentement à Milan, où le coronavirus frappe durement. Il a conçu un prototype, qui fait l'objet d'une série de tests actuellement. Si les résultats sont concluants, le D^r Galbiati s'est engagé à diffuser rapidement les plans de l'appareil au bénéfice du monde entier.

Plus près de nous, la firme montréalaise CAE, surtout connue pour fabriquer des simulateurs de vol, a déjà mis au point un respirateur artificiel. Elle a développé l'appareil en 11 jours, avec une équipe de 12 personnes. Il faut dire que l'entreprise commercialise déjà des appareils médicaux destinés à la formation du personnel soignant. Pour l'instant, CAE attend le feu vert de Santé Canada pour commercialiser son produit, directement depuis ses installations montréalaises.

Guillaume Lepage

**Quebec**

NOMBRE DE CAS

7 944**Canada**

NOMBRE DE CAS

15 512**Monde**

NOMBRE DE CAS

1 280 046DÉCÈS **69 789**

Dernière mise à jour : lundi 07h03

Suivez les derniers développements

Voir les derniers chiffres >

Casse-tête entourant la facture de l'école privée

**DAPHNÉE DION-VIENS**

Dimanche, 5 avril 2020 22:30

MISE À JOUR Dimanche, 5 avril 2020 22:30

Les parents dont les enfants fréquentent une école privée continuent de payer pour des frais de transport, de surveillance ou d'activités parascolaires malgré la fermeture, mais ils devraient pouvoir se faire rembourser d'ici la fin de l'année scolaire.

Les parents qui règlent leur facture scolaire chaque mois ont été nombreux à sourciller lorsqu'ils ont reçu la même facture qu'à l'habitude pour le mois d'avril, alors que toutes les écoles seront fermées au moins jusqu'au 1^{er} mai.

Des frais pour le transport, pour des activités parascolaires, pour de l'animation pendant l'heure du dîner et la période de devoirs sont toujours réclamés par le collègue Bourget, à Rigaud, par exemple, ce qui représente près de 300 \$, soit plus de 40 % du total de la facture mensuelle, a constaté *Le Journal*.

Le scénario est le même dans plusieurs autres établissements privés.

Or, les parents devraient éventuellement être remboursés pour les frais rattachés à des services qui ne sont pas donnés pendant la période de fermeture, affirme l'avocat Yann Bernard, qui a rédigé un avis juridique sur la question à la demande de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP).

« Les écoles vont devoir trouver des façons de voir avec les parents comment ils s'arrangent au niveau financier. Il y a là une prestation qui n'a pas été rendue », affirme-t-il.

Des ajustements

Il faudra toutefois attendre la fin de l'année scolaire pour établir quelles obligations du contrat de service n'ont pas été respectées, puisqu'il s'agit d'une entente sur une base annuelle et non mensuelle.

La situation demeure par ailleurs « un peu plus complexe » pour les frais reliés directement aux services éducatifs, indique M^e Bernard. La « vaste majorité » des écoles privées ont mis sur pied des services d'enseignement à distance, qui permettent d'assurer une forme de suivi pédagogique auprès de leurs élèves.

« Il y aura peut-être des ajustements qui devront être faits, mais ça va dépendre comment ça se finit, tout ça. Il est trop tôt pour l'évaluer », affirme-t-il.

Casse-tête en vue

L'opération risque toutefois de représenter tout un casse-tête pour les établissements.

À la FEEP, on explique que les écoles privées doivent payer jusqu'à nouvel ordre tous leurs salaires et maintenir tous leurs contrats, dont celui du transport scolaire, à la demande de Québec.

« Nos dépenses demeurent entières », affirme son président, David Bowles.

0 commentaires

Trier par 

Ajouter un commentaire...

plugin Commentaires Facebook

La crise révèle les failles du système d'éducation

Luc Papineau

Enseignant de français, L'Assomption

Dans son éditorial de vendredi dernier, Marie-Andrée Chouinard nous parlait du chaos et de la confusion qui règne dans les écoles québécoises. Il faut savoir que chaque crise agit toujours comme un puissant révélateur.

Dès les premiers jours de la pandémie, on a tout de suite pu constater que le système scolaire québécois est à trois vitesses : l'école ordinaire, les programmes particuliers et l'école privée.

En effet, il a fallu moins de deux semaines pour que bien des écoles privées mettent en branle un enseignement à distance. Les parents, payant chaque mois des frais pour les services de ces institutions, ont clairement signifié qu'ils ne s'attendaient à rien de moins.

On s'est également aperçus que l'école québécoise, malgré ses beaux discours et ses efforts, n'arrive pas à assurer l'égalité des chances pour tous. Un élève venant d'un milieu défavorisé a et aura, à moins de changements profonds, moins de probabilités de bénéficier d'une instruction qui le mènera à sortir du cycle de la pauvreté.

Un improbable enseignement à distance

Les efforts des écoles privées pour mettre en œuvre un télé-enseignement ont montré les lacunes profondes du secteur public en la matière. Ce ne sont pas tous les élèves des écoles primaires et secon-

daires du Québec qui ont un appareil électronique en leur possession et qui peuvent s'en servir à des fins scolaires. Soit parce que leurs parents n'ont pas les moyens de leur en acheter un, soit parce que leur école ne leur en fournit pas.

Pour avoir enseigné à des élèves bénéficiant chacun d'un portable personnel, je sais que, pour être efficace, le télé-enseignement doit tout d'abord être effectué en classe, sous la supervision d'un enseignant. C'est par la suite que le jeune pourra faire preuve d'autonomie à la maison. À part les élèves d'une commission scolaire à Sherbrooke, peu d'élèves québécois ont eu cette possibilité. On aura beau mettre en ligne une foule de sites et de contenu, comme l'a fait le ministère de l'Éducation avec École ouverte, les études montrent bien que cette façon de fonctionner est souvent inefficace. L'école publique a un retard abyssal en matière de culture technologique, et ce, à tous les niveaux.

Un autre constat facile à effectuer également relève de la vision qu'ont les gens de l'école québécoise. Au moment où nous traversons une crise sanitaire majeure, les jeunes doivent demeurer à la maison, au grand désarroi de certains parents. Je ne peux oublier cette phrase d'une mère désespérée : « Mais qu'est-ce que je vais faire "pognée" avec mes deux enfants ? »

Pour plusieurs, l'école n'est pas tant un lieu d'apprentissage qu'un endroit où l'on envoie nos enfants parce qu'on ne sait pas quoi faire avec eux. La situation peut être difficile pour quelqu'un qui travaille actuellement hors de la maison ou qui doit faire du télé-travail. À force d'organiser l'horaire de bien des enfants et de subvenir à tous leurs besoins, on en est aussi venus à



négliger l'essentiel : développer leur autonomie et leur soif d'apprendre.

Pour d'autres, par contre, l'école est un lieu indispensable à la réussite de leurs enfants. Le moindre jour, le moindre cours manqué met en péril rien de moins que l'avenir de leur progéniture. Pour eux, une mauvaise note en première secondaire empêchera leurs enfants de devenir médecins. En pleine pandémie, ils insistent pour recevoir des leçons, des travaux. Ils veulent même des examens à distance. On est alors dans une autre dynamique, celle qui crée des jeunes anxieux, souvent incapables de se définir et de se développer hors du cadre scolaire.

Contradictions

On pourra reprocher aux enseignants leur manque d'engagement dans la présente crise. Selon mon expérience, cette attitude est le résultat d'années et d'années d'une gestion où l'on a court-circuité les initiatives personnelles et l'esprit critique.

Je pense à cette gestion du Nouveau pédagogique, fondé sur des données improbables et où certains enseignants ont été castrés à force de se faire dire de respecter leur devoir de réserve. Je pense à ces enseignants qui ont démissionné ou perdu leur emploi à cause de leurs critiques quant à la gestion du réseau scolaire.

Et puis, il y a cette gestion ministérielle remplie de contradictions. Qui pouvait croire qu'il était logique de permettre aux parents d'aller chercher les fournitures scolaires de leurs enfants dans les écoles, alors que le premier ministre lui-même implorait les Québécois de s'en tenir aux déplacements essentiels ? Quelle idée a eu le ministre de l'Éducation de demander

aux enseignants d'appeler leurs élèves quand, au secondaire, certains en ont près de 320 et que chaque jeune compte huit enseignants qui auraient dû les appeler ? C'est toute la crédibilité des services publics qui souffre d'une telle gestion improvisée.

À force d'ordres et de contre-ordres au cours des dernières semaines, la majorité des enseignants attendent, le pied résolument sur le frein, qu'on leur dise quoi faire et comment. Ils ont compris aussi au cours de leur carrière à en faire moins avec moins. S'ils prennent des initiatives, c'est dans la peur d'être jugés non seulement par leurs patrons, mais aussi par leurs collègues.

Et il y a fort à parier qu'ils seront des boucs émissaires utiles, ceux qu'on sacrifiera, comme d'habitude, au lieu de procéder à une véritable réflexion sur ce que cette crise nous aura fait vivre et nous aura montré.

On s'est aperçus que l'école québécoise, malgré ses beaux discours et ses efforts, n'arrive pas à assurer l'égalité des chances pour tous

ACTUALITÉS

PAS LE TEMPS DE PRENDRE CONGÉ

MARIE-EVE MORASSE
LA PRESSE

Le réseau public peut lui aussi compter sur des enseignants motivés. Si certains préfèrent attendre les documents envoyés par le ministère de l'Éducation avant d'agir, d'autres ont pris le taureau par les cornes dès l'arrêt des classes.

Pour les élèves de 5e année de la classe de Pierre-Paul Rouleau, par exemple, la pandémie n'aura pas été l'occasion de profiter de journées de congé imprévues. Ils ont encore rendez-vous avec leur enseignant du lundi au vendredi.

Le matériel scolaire était resté à l'école ? Pas de problème ! Pierre-Paul Rouleau avait déjà un site internet consacré à sa classe de l'école primaire Entramis de Repentigny. Il y a ajouté une section, la bien nommée « Rattrapage - COVID-19 ».

Puis, il a sondé les parents pour savoir s'ils voulaient que leurs enfants continuent l'école. « Immédiatement, j'ai eu des réponses de parents qui me disaient qu'ils le souhaitaient, qu'ils étaient motivés », dit Pierre-Paul Rouleau.

Plutôt que de donner des exercices à faire sur une base hebdomadaire (« c'est un peu flou pour un parent qui travaille en même temps »), il donne des travaux au quotidien, assortis d'un corrigé.

« La routine est installée. Dans la journée, les parents prennent le temps qu'ils veulent pour faire les travaux avec leurs enfants », dit Pierre-Paul Rouleau, qui a lui-même ses enfants à la maison.

Le soir venu, les enfants ont rendez-vous avec l'enseignant par l'entremise d'une plateforme de conférences en ligne. À 17 h 30 bien précises, il revient sur l'exercice qu'ils ont eu à faire dans la journée, puis répond aux questions. Et chaque soir, ils sont au moins une quinzaine d'élèves sur les 25 de sa classe à y être, incluant des élèves en difficulté. « C'est selon leurs disponibilités. Chaque famille a sa réalité », dit Pierre-Paul Rouleau.

APPRENTISSAGE PARTAGÉ

Comme ses élèves, il apprend une nouvelle façon de faire. « Les premières journées, je les sécurisais, ils se demandaient s'ils passeraient leur année vu qu'ils ne feraient pas les examens du Ministère. Je leur ai fait comprendre qu'on était là pour s'amuser. J'ai enlevé le stress et j'ai établi une routine », dit-il.

Les premières rencontres n'ont pas été faciles. Au début, tous les élèves ont allumé leur caméra et leur micro en même temps, la cacophonie s'est installée. Ils ne se voient plus et l'enseignant répond aux questions une à la fois.

Maintenant, ça roule. Une journée, les 25 élèves se sont présentés. Et quand Pierre-Paul Rouleau est arrivé quelques minutes en retard une autre fois, il a eu des remontrances. « T'étais où ? », lui ont demandé ses élèves. Il rit. « Ils me disent merci aussi quand on raccroche. Je suis payé, mais c'est aussi ça, ma paye », dit l'enseignant.

Pierre-Paul Rouleau insiste : il ne dit pas que tous les enseignants doivent faire comme lui. « Je ne suis pas là pour juger personne. Mais j'avais peur de devoir aller rechercher mes élèves après trois semaines d'arrêt, d'être en rattrapage. Je voulais garder le lien avec eux. Je pensais aussi à mes collègues de 6e année qui vont avoir ces élèves-là l'an prochain. En fait, j'avais 1001 raisons de le faire », conclut-il.



COVID-19 | CORONAVIRUS

Casse-tête entourant la facture de l'école privée

DAPHNÉE DION-VIENS
Le Journal de Québec

Les parents dont les enfants fréquentent une école privée continuent de payer pour des frais de transport, de surveillance ou d'activités parascolaires malgré la fermeture, mais ils devraient pouvoir se faire rembourser d'ici la fin de l'année scolaire.

Les parents qui règlent leur facture scolaire chaque mois ont été nombreux à sourciller lorsqu'ils ont reçu la même facture qu'à l'habitude pour le mois d'avril, alors que toutes les écoles seront fermées au moins jusqu'au 1^{er} mai.

Des frais pour le transport, pour des activités parascolaires, pour de l'animation pendant l'heure du dîner et la période de devoirs sont toujours réclamés par le collège Bourget, à Rigaud, par exemple, ce qui représente près de 300 \$, soit plus de 40 % du total de la facture mensuelle, a constaté *Le Journal*.

Le scénario est le même dans plusieurs autres établissements privés.

Or, les parents devraient éventuel-

lement être remboursés pour les frais rattachés à des services qui ne sont pas donnés pendant la période de fermeture, affirme l'avocat Yann Bernard, qui a rédigé un avis juridique sur la question à la demande de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP).

« Les écoles vont devoir trouver des façons de voir avec les parents comment ils s'arrangent au niveau financier. Il y a là une prestation qui n'a pas été rendue », affirme-t-il.

DES AJUSTEMENTS

Il faudra toutefois attendre la fin de l'année scolaire pour établir quelles obligations du contrat de service n'ont pas été respectées, puisqu'il s'agit d'une entente sur une base annuelle et non mensuelle.

La situation demeure par ailleurs « un peu plus complexe » pour les frais reliés directement aux services éducatifs, indique M^e Bernard. La « vaste majorité » des écoles privées ont mis sur pied des services d'enseignement à distance, qui permettent d'assurer une

forme de suivi pédagogique auprès de leurs élèves.

« Il y aura peut-être des ajustements qui devront être faits, mais ça va dépendre comment ça se finit, tout ça. Il est trop tôt pour l'évaluer », affirme-t-il.

CASSE-TÊTE EN VUE

L'opération risque toutefois de représenter tout un casse-tête pour les établissements.

À la FEEP, on explique que les écoles privées doivent payer jusqu'à nouvel ordre tous leurs salaires et maintenir tous leurs contrats, dont celui du transport scolaire, à la demande de Québec.

« Nos dépenses demeurent entières », affirme son président, David Bowles.



laTribune

École internationale du phare : la radio étudiante s'active pour rejoindre les communautés

ISABELLE PION
La Tribune

La radio étudiante de l'école internationale du Phare diffuse maintenant ses propres bulletins de nouvelles en quatre langues. L'équipe de P405 pourra ainsi rejoindre les gens des communautés culturelles qui parlent le dari, l'espagnol et l'anglais, en plus du français.

« L'idée, c'est de rejoindre nos auditeurs et notre clientèle de l'école. Il y a beaucoup d'élèves de plusieurs nationalités qui viennent à l'école. On veut être une radio inclusive », indique Jocelyn Simard, enseignant responsable de ce projet parascolaire, en rappelant que les indicatifs sonores avaient déjà été réalisés en plusieurs langues.

Les élèves enregistrent eux-mêmes les bulletins, soit avec leur téléphone intelligent ou par le microphone de leur ordinateur. Deux élèves qui parlent le dari s'assurent de traduire les nouvelles dans cette langue.

De chez lui, Jocelyn Simard s'assure que les nouvelles reflètent bien la réalité, retravaille le son, fait du mixage au besoin, et le tout est mis en ligne. « C'est le système D », lance Jocelyn Simard en riant.

À la radio, on peut entendre un des élèves, Massimo D'Emilio, directeur de l'information, qui explique : « On veut sensibiliser nos amis autrement qu'avec les médias traditionnels et aussi les tenir au courant des informations en lien avec l'école. Les bulletins en quatre langues permettront de rejoindre un maximum de personnes comme les parents des élèves immigrants, entre autres. »

« On s'est mis à chercher ce qu'on pouvait faire de plus que les autres médias. Beaucoup d'élèves sont de nouveaux arrivants. On s'est dit pourquoi ne pas leur offrir quelque chose qu'ils vont comprendre? » raconte M. Simard.

Pour les deux élèves qui traduisent les bulletins en dari, l'exercice permet de les aider dans l'apprentissage du français; celles-ci proviennent des classes d'accueil. À l'instar de l'ensemble de la population, les nouveaux arrivants se retrouvent isolés, à la différence que beaucoup d'entre eux ne parlent pas ou très peu le français. Évidemment, les classes de francisation sont suspendues. « Ils sont isolés », remarque M. Simard.

Même si tout orchestrer demande pas mal de temps, les membres de l'équipe sont très motivés. « C'est beau de voir aller les jeunes. Je suis fier de cette équipe-là », dit-il en formulant le souhait que les gens les encouragent en les écoutant. Pour le faire : <https://www.radiop405.com/>

La radio étudiante avait fermé son studio avant même la fermeture des établissements d'enseignement, le 13 mars dernier, notamment en raison de la promiscuité dans le studio.

laVoixde l'Est

Les parents recevront bientôt une «trousse pédagogique»

PASCAL FAUCHER

La Voix de l'Est

En plus des activités offertes sur Internet, les parents d'élèves du primaire et du secondaire recevront bientôt une «trousse pédagogique» hebdomadaire adaptée à leurs enfants et à laquelle les enseignants pourront collaborer.

C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, dans une directive transmise cette semaine aux «partenaires du réseau de l'éducation» et dont La Voix de l'Est a obtenu copie.

Cette trousse, qui sera acheminée par courriel et pourra également l'être par la poste, contiendra des activités «à suggérer aux élèves et à leurs parents» en fonction de chaque niveau scolaire «et pour toutes les matières prévues au régime pédagogique».

«Nous sommes conscients que les membres du personnel scolaire sont également touchés à différents niveaux par la crise actuelle et que tous n'ont pas le temps d'élaborer du nouveau matériel pédagogique en continu», écrit le ministre.

«Cette initiative vise donc à faciliter leur travail et évidemment, à nous assurer de mettre le maximum d'outils à la disposition des élèves pour que ceux-ci puissent consolider leurs apprentissages.»

Personnalisation

Les troussees seront d'abord envoyées aux commissions scolaires, puis relayées aux équipes-écoles afin qu'elles les personnalisent «en fonction des besoins des élèves, et ce, avant qu'elles soient envoyées aux parents». Les premières doivent être acheminées la semaine prochaine.

Le ministre Roberge précise qu'«il revient à chaque école de déterminer de quelle façon ce menu d'activités sera transmis aux parents. Bien que le courriel soit un canal largement utilisé, il se pourrait que d'autres méthodes doivent être mises en place pour accommoder (sic) certaines familles».

Les activités offertes seront aussi disponibles sur la plateforme gouvernementale L'école ouverte, mise sur pied depuis peu pour, là aussi, soutenir les parents qui souhaitent exercer les neurones de leurs enfants en ces temps de confinement.

La commission scolaire du Val-des-Cerfs offre également son propre portail d'activités sur son site Internet appelé La Boîte à outils.

«Bien accueilli»

Présidente du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska, Sophie Veilleux estime que l'initiative de la trousse pédagogique «sera bien accueillie de la part des professeurs». Elle se réjouit également que le ministre ait rappelé que ces activités demeurent facultatives.

«Tout le monde doit faire ce qu'il peut faire, dit Mme Veilleux. Il y a des parents qui vivent des moments très difficiles.»

Les enseignants, dont la plupart n'ont pas été autorisés à aller chercher leur matériel en classe, n'ont pas tous la même disponibilité non plus. Et les plus actifs ne sont pas qu'au privé, ajoute-t-elle.

«Mes enfants vont à l'école publique et je reçois pas mal d'affaires des profs! On veut tous faire du mieux qu'on peut, mais à l'impossible nul n'est tenu.»

Pour l'instant, on exige uniquement des enseignants qu'ils communiquent avec leurs élèves au moins une fois par semaine. Cette tâche peut être acquittée par d'autres membres du personnel des écoles dans le cas des élèves du secondaire.

«Chaque membre du personnel scolaire est libre de décider du contenu de ses interventions», indique le ministre Roberge dans ses directives.

Quebec

Canada

Monde



Suivez les derniers développements

DÉCÈS **69 789**[Voir les derniers chiffres >](#)

COVID-19: fort besoin d'aide psychologique

Des ressources disent être débordées depuis le début de la crise de la COVID-19

**SARAH-MAUDE LEFEBVRE**

Dimanche, 5 avril 2020 22:05

MISE À JOUR Dimanche, 5 avril 2020 22:07

Fortement sollicitées depuis le début du confinement, des ressources d'aide psychologique reçoivent deux fois plus de demandes qu'à l'habitude, à l'image de ce qu'elles ont vécu lors de crises majeures comme celle du verglas.

C'est le cas notamment de l'organisme Phobies-Zéro, un groupe d'entraide de la Rive-Sud.

Chez Revivre, une ressource qui vient en aide aux personnes touchées par les troubles anxieux, on constate aussi une hausse d'environ 30 % de la demande.

D'autres organismes, comme Tel-Écoute et Tel-Aînés, disent connaître également une augmentation du nombre d'appels.

« Les appels sont plus lourds. On écoute des gens qui avaient déjà un problème de santé mentale et qui voient leurs symptômes augmenter à cause de la crise. Mais on voit aussi des gens qui n'avaient pas du tout de problèmes, et qui, pour la première fois de leur vie, manifestent des symptômes d'anxiété », explique le directeur général de Revivre, Jean-Rémy Provost.

« C'est clair que ça se reflète dans les appels [...], que ce soit à propos des impacts du confinement ou pour de l'anxiété », affirme aussi Camille Martin-Emond, intervenante à Suicide Action Montréal.

Le Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec, qui représente 29 centres de partout à travers la province, remarque aussi la tendance.

« Les gens sont sous le choc actuellement et tentent de s'adapter », affirme la présidente Lynda Poirier.

La semaine dernière, le premier ministre François Legault a rappelé à la population l'importance de prendre soin autant de la santé mentale que de la santé physique dans le contexte actuel.

Vague à venir

Les ressources d'aide croient toutefois que le pire est à venir et que les demandes d'aide augmenteront lorsque la crise atteindra son apogée, ou un peu après, lorsque la poussière sera retombée.

« On s'attend définitivement à une hausse d'appels au cours des prochaines semaines. [...] Il y a beaucoup d'angoisse liée à la durée de la crise, par exemple pour les parents qui sont à la maison avec leurs enfants », souligne Mme Martin-Emond.

leDroit

Le gouvernement fédéral veut accélérer l'acquisition de compétences

LA PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement fédéral cherche des moyens d'accélérer l'aide à l'acquisition de compétences pour les Canadiens sans emploi, selon des groupes qui participent à la mise en œuvre du programme.

Cette aide devait arriver à la fin de l'année sous la forme d'un crédit d'impôt annuel et de congés par l'entremise du programme d'assurance-emploi, pour les travailleurs qui veulent améliorer leurs compétences ou rendre plus efficace leur recherche d'un emploi.

Promise dans le budget de l'an dernier, l'allocation de formation a fait l'objet d'intenses discussions entre les hauts fonctionnaires du gouvernement et les établissements de formation postsecondaire, juste avant le début de la pandémie actuelle au Canada.

On discute maintenant de comment utiliser l'arrêt économique dû à la COVID-19 comme catalyseur pour accélérer l'entrée en vigueur de la prestation de formation, a dit Paul Davidson, président d'Universités Canada.

Selon certains groupes, la réflexion porte sur la façon d'inciter les travailleurs devant rester à la maison ou étant sans emploi à suivre des programmes pour éviter que leurs compétences s'érodent, étant donné qu'ils ne les utilisent pas régulièrement.

Plus de 2,1 millions de personnes ont fait une demande d'assurance-emploi au cours des deux dernières semaines.

«C'est une occasion d'améliorer vos compétences, de les affiner et, comme nous le disons, d'être prêt à accélérer la reprise au Canada», a déclaré M. Davidson, en entrevue.

Denise Amyot, présidente de Collèges et instituts Canada, affirme que l'idée est de se préparer à l'après pandémie et de réduire le temps nécessaire à une reprise économique.

Elle souligne qu'il faut tenir compte que ce ne sont pas

toutes les entreprises qui survivront à la forte morosité économique.

Un sondage réalisé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, auprès des petites et moyennes entreprises qu'elle représente, suggère qu'environ un tiers des entreprises inactives en raison de la COVID-19 ne sont pas sûres de rouvrir leurs portes.

Mme Amyot a ajouté que certains travailleurs peuvent également prendre du temps à la maison pour reconsidérer leur cheminement de carrière et envisager des options de recyclage qui peuvent être effectuées à distance.

«Ils ne veulent pas perdre leurs compétences, ils recherchent donc des occasions de formation, a-t-elle déclaré, avant de reconnaître que certaines formations pour des métiers spécialisés «ne sont pas si faciles à faire en ligne».

L'an dernier, le budget préélectoral des libéraux a mis de côté plus de 1,7 milliard \$ sur cinq ans pour créer un crédit d'impôt et payer des congés réservés aux travailleurs pour suivre des programmes de formation professionnelle. Il devait être en place d'ici décembre 2020.

Les travailleurs canadiens gagnant entre 10 000 \$ et environ 150 000 \$ par année recevraient un crédit d'impôt remboursable annuel de 250 \$, accumulé au fil du temps, pour compenser les coûts d'apprentissage de nouvelles compétences professionnelles.

L'idée est d'aider les travailleurs à s'adapter aux changements dans leurs domaines, ou de les aider à acquérir de nouvelles compétences pour changer de profession. Une partie de la pensée derrière cela est d'éviter certaines conséquences négatives de l'automatisation.

Je suis enseignante et je dis non à l'école à la maison obligatoire

Le gouvernement nous a bien dit que, pour l'instant, c'était un choix. Pourtant, certaines directions d'école et certains parents mettent de la pression sur les enseignants pour qu'il y ait une continuité scolaire et un suivi auprès des élèves.

Par Marisa Thibault, Collaboration spéciale pour HuffPost

Enseignante au primaire, permanente et payée à 100%, avec un ado de 15 ans qui va bien à l'école et dans la vie ainsi qu'un mari permanent, payé à 100% et qui fait du télétravail. Je suis choyée! Pourquoi est-ce que je n'envoie pas de travaux à mes élèves?

Parce que contrairement à moi, mes élèves n'ont pas tous une situation comme la mienne. Sans parler des impondérables technologiques, j'ai des élèves vulnérables socialement, économiquement et pédagogiquement pour qui ce serait plus difficile et dommageable qu'utile de faire des travaux scolaires.

Certains de mes élèves sont entassés à cinq ou six dans un appartement, certains ont des frères et sœurs avec des handicaps, certains ont des parents ne parlant pas français, certains se sentiront obligés de faire le travail, car quand quelque chose vient de l'école, c'est donc obligatoire, certains doivent s'occuper des grands-parents à la maison, certains ont tellement de retards scolaires que je n'arrive même pas à les aider en classe à cause du manque de ressources, certains n'ont aucune autonomie en classe, certains ont des parents au chômage ou au front dans les épiceries, à faire de la livraison, certains sont dans une famille monoparentale. C'est ça, la réalité de ma classe.

Oui, je pourrais leur planifier plusieurs activités. D'ailleurs, c'est ce que font les profs en temps normal. On planifie! Mais, nous ne sommes pas dans un temps NORMAL. Considérant mon portrait de classe, j'ai décidé qu'il n'y aurait aucun travail scolaire pendant ce confinement. Considérant que je ne suis pas psychologue, il n'est pas question que j'aille rassurer mes élèves par téléphone, ne sachant pas si cela va les aider ou leur nuire.

C'est un choix professionnel et personnel. Mon cousin et ma cousine sont deux universitaires ayant de bons emplois, sont de très bons parents aimant avec deux beaux enfants de six et quatre ans sans difficulté scolaire. Ils en savent! À cet âge, tu ne comprends pas que tes parents, qui sont là physiquement, ne sont pas disponibles, car ils sont en télétravail. On ne peut pas appeler mamie pour venir les garder une heure ou deux. «J'ai faim, il m'a tapé, je veux des dessins animés, on fait un bricolage, quand vas-tu faire le goûter?» En plus de faire les travaux scolaires. Ils sont épuisés.

Maintenant, je pense à mes collègues qui n'ont pas de conditions idéales comme les miennes. Certains ont des enfants en bas âge, certains sont monoparentaux, certains ont un conjoint au chômage, certains

ont des enfants avec de grandes difficultés d'apprentissage, certains ont un conjoint qui doit faire du télétravail, certains étaient au bord de l'épuisement avant le confinement, certains doivent s'occuper de leurs parents, certains sont des spécialistes ou des profs du secondaire qui ont plus de 300 élèves, etc. Ça aussi, c'est la réalité de certains d'entre nous. Je ne crois pas que ces collègues soient en mesure de faire un suivi scolaire approprié et d'envoyer du travail à leurs élèves.

Le gouvernement nous a bien dit que, pour l'instant, c'était un choix. Pourtant, certaines directions d'école et certains parents mettent de la pression sur les enseignants pour qu'il y ait une continuité scolaire et un suivi auprès des élèves. Avant le confinement, nous avions de mauvaises conditions de travail en éducation. C'est encore pire en ce moment! Avant le confinement, nous savions que nous avions un système scolaire à trois vitesses. C'est encore pire en ce moment: la quatrième vitesse, l'école virtuelle est réclamée!

Je demande au ministre Roberge de ne pas rendre l'école à la maison obligatoire si le confinement devait se prolonger, pas plus que le télé-enseignement. D'envoyer un message clair aux directions d'écoles, aux centres de services scolaires ainsi qu'aux parents qu'en ces temps de crise, les parents doivent éduquer leurs enfants au civisme, au respect de soi et des autres, à la bienveillance, à la patience, à tolérer l'ennui (oui! Les enfants ne sont plus capables de s'ennuyer. Il faut toujours les occuper!), à la coopération, à l'entraide, à la politesse. Ces apprentissages sont des gages de réussite scolaire pour leur futur...

Société

Les cégeps craignent de ne pas pouvoir compléter la session

La reprise des cours à distance, à partir d'aujourd'hui, est perturbée par la soudaine interdiction d'aller chercher le matériel pédagogique des étudiants et des professeurs sur les campus.



Une classe sans étudiant au Cégep de Chicoutimi.

PHOTO : RADIO-CANADA

Thomas Gerbet

Publié à 4 h 03

Dans une lettre adressée au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, la Fédération des cégeps affirme qu'avec les nouvelles contraintes imposées le 1er avril, les établissements craignent de ne pas pouvoir « sauver la session ».

« Surpris et découragé », le directeur général du Cégep de l'Outaouais a décidé de repousser à une date indéterminée la reprise des cours à distance. Des enseignants qui comptaient récupérer leur matériel pédagogique au cégep pour pouvoir donner leurs cours en ligne doivent revoir toute leur préparation.

Bon nombre d'étudiants doivent aussi renoncer à mettre la main sur leurs notes de cours, manuels, livres ou ordinateurs laissés dans leurs casiers.

Pour les mêmes raisons, le Cégep de Matane reporte d'une semaine la reprise des cours à distance qui devait se faire aujourd'hui. Idem au Cégep de Gaspé. La direction explique avoir « besoin d'un peu de temps pour analyser cette nouvelle réalité et réfléchir à des pistes de solutions ».

C'en est trop pour la Fédération des cégeps qui interpelle le ministre Jean-François Roberge, dans une lettre datée du 2 avril, dont Radio-Canada et La Presse ont obtenu copie.

« Les collèges travaillent depuis plusieurs jours à déterminer les moyens alternatifs nécessaires pour permettre la tenue à distance des activités d'apprentissage », rappelle la Fédération. « Or, la nouvelle directive limitant la récupération du matériel pédagogique dans les établissements, notamment les ordinateurs des étudiants, rend cette approche extrêmement difficile à mettre en œuvre. »

« En retirant aux étudiants la possibilité de récupérer le matériel essentiel à la poursuite de leurs études, nous sommes assurés de créer de l'iniquité au sein de la population étudiante des cégeps, à la grandeur du territoire. »

— Lettre de la Fédération des cégeps au ministre Jean-François Roberge

Le président de la Fédération, Bernard Tremblay, explique dans sa lettre que la reprise des cours à distance « suscite énormément d'appréhension » chez les étudiants et le personnel.

Au sujet des enseignants, il écrit que : « leur capacité à poursuivre la formation par des modes alternatifs, à évaluer les étudiants avec souplesse, mais également avec équité, et à fournir une sanction à la suite de la présente session d'études, est extrêmement réduite. »

Au Cégep de Saint-Hyacinthe, un enseignant a sondé ses étudiants. Sur 96 répondants, 5 n'ont pas accès à un ordinateur personnel. Dans plusieurs établissements, des étudiants bénéficiaient d'un ordinateur portable prêté qui est resté sur le campus.

À ce manque de matériel essentiel pour étudier, s'ajoutent les conditions d'habitation de certains étudiants qui n'ont pas toujours une pièce propice à l'apprentissage. Certains ont leurs parents en télétravail à la maison, ce qui réduit les espaces disponibles pour étudier et occasionne du bruit.

Dans sa lettre, la Fédération écrit : « Il nous apparaît de notre devoir de vous aviser lorsque les circonstances rendront impossible la garantie d'une équité et d'une évaluation adéquate de l'atteinte des compétences. Dans l'état actuel des choses, cette éventualité nous semble proche. »

Le ministre reconnaît que la situation n'est « pas idéale »



Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge.

PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / JACQUES BOISSINOT

Le ministre Jean-François Roberge s'est entretenu avec le président de la Fédération des cégeps, vendredi, après avoir reçu sa lettre. « Nous reconnaissons que cette situation n'est pas idéale, mais cette décision découle d'une nouvelle recommandation émise par la direction de la Santé publique », indique son attaché de presse Francis Bouchard.

« En ce moment, la santé et la sécurité de la population doivent primer sur toute autre considération. »

— Francis Bouchard, attaché de presse du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Interrogée samedi, la Fédération dit comprendre la nécessité de santé publique. Le président Bernard Tremblay a tout de même demandé au ministre de voir avec les autorités compétentes s'il serait possible pour les étudiants et les professeurs de récupérer un minimum d'éléments « avec des modalités particulières et strictes ».

Au moins, pour faciliter les choses, plusieurs éditeurs de manuels donnent accès aux versions en ligne de leurs publications.

Mais certains cours ne pourront en aucun cas être repris à distance, par exemple les enseignements techniques.

Dans ces conditions, des étudiants réclament la fin immédiate de la session en invoquant l'iniquité de la situation. Au Cégep Garneau, un référendum doit être tenu à ce sujet, cette semaine.

Le cabinet du ministre Roberge explique avoir donné « une flexibilité supplémentaire » aux collèges et aux universitaires « pour s'assurer que chaque étudiant soit libre de terminer sa session en fonction de sa situation personnelle, sans être pénalisé. »

Les cégeps sont fermés depuis le 13 mars, tout comme les écoles et les universités. Les dates de reprise des cours en ligne divergent d'un collège à l'autre. La plupart des établissements ont des pages dédiées à la situation de la COVID-19 avec des questions-réponses pour étudiants et employés.

[Lettre de la Fédération des cégeps](#) by [ThomasGerbet](#) on Scribd

[Thomas Gerbet](#)



leSoleil

Les étudiants du Cégep de Matane votent contre la reprise des cours en ligne

JOHANNE FOURNIER
COLLABORATION SPÉCIALE

MATANE - L'Association étudiante du Cégep de Matane a voté contre la reprise des cours en ligne. Avec une majorité de 76,8 % des voix provenant de tous les programmes de l'établissement, les 194 étudiants présents à l'événement, qui s'est tenue dimanche par vidéoconférence, ont envoyé un message clair à la direction.

L'Association étudiante du Cégep de Matane communiquera avec la direction dès lundi matin pour faire part de sa position. Jérémie Bouffard, qui est à l'origine de l'initiative avec son collègue Émile Richard, tous deux membres du conseil exécutif de l'Association étudiante du Cégep de Matane, est confiant que la direction du Cégep tiendra compte du résultat du vote. «Ils peuvent faire ce qu'ils en veulent, est conscient Jérémie. On peut envisager un mandat de grève. Mais, on n'en est pas là. On a une belle collaboration avec eux. On les appelle le soir et ils répondent. On a une belle dynamique, autant avec la direction qu'avec les conseillers pédagogiques. Je ne crois pas que ce serait pareil dans un gros cégep!»

La direction du Cégep de Matane avait d'abord annoncé que la reprise des cours en ligne de la session d'hiver se ferait progressivement du 6 au 20 avril. Par la suite, elle a repoussé le début de la reprise des activités pédagogiques au 14 avril. «La direction générale de la santé publique demande de surseoir à toute opération visant à permettre la récupération de matériel sur les campus des établissements», avait aussi fait savoir le directeur des études du Cégep de Matane, Jérôme Forget, via la page Facebook de la communauté étudiante.

«Ce n'est pas tous les étudiants qui ont accès à la formation en ligne, indique Jérémie Bouffard pour expliquer pourquoi les étudiants ont voté contre la reprise des cours. On veut que ce soit équitable pour tout le monde. Il y en a qui sont partis chez eux, à l'étranger, et qui n'ont pas accès au matériel nécessaire pour leurs cours. Il y a aussi des étudiants qui travaillent pour les services essentiels.»

Pas de surprise

Samuel * n'est pas surpris du résultat du vote. «C'était prévisible. Il y a eu une grosse pétition de 120 000 noms qui étaient contre la reprise des cours au Québec. C'est pas seulement des étudiants qui ont signé. Je crois qu'il y a aussi des profs. C'est la meilleure solution pour être le moins pénalisé.» Selon Samuel, il restera à voir ce qu'en pensera la direction de l'établissement. «Je pense que l'association étudiante a un certain poids», indique-t-il.

Samuel déplore «la communication déficiente des autorités du Cégep». «C'est ça, le pire! Il y a eu beaucoup d'incohérences. Les étudiants posaient beaucoup de questions, mais ils n'avaient pas de réponses définitives ou claires.» Le jeune homme plaint les étudiants étrangers, qui représentent 45 % de la clientèle de l'établissement. «Ceux qui n'auront pas pu faire leur stage devront revenir, soulève-t-il. Mais pour certains, leur visa d'études ou de travail ne sera plus valide. Ils devront refaire une demande, ce qui leur coûtera cher. Certains se retrouveront bloqués sur le territoire à la fin de leur visa et deviendront donc illégaux.»

Insécurité chez les résidents

Même si la direction du collège a fortement recommandé aux résidents de quitter leur chambre afin de limiter la propagation de la COVID-19, une trentaine y sont demeurés. «Il y en a qui ne respectent pas les consignes de confinement, se désole Michaël *. Ils se regroupent comme s'ils étaient les membres d'une famille.»

Selon lui, la situation est pour le moins insécurisante dans la résidence. «Il y a une recrudescence des vols, constate-t-il tristement. Comme il n'y a pas grand monde ou parce qu'ils ont peur de manquer de nourriture, des résidents volent des bouts de viande ou de pizza. C'est peut-être aussi parce qu'ils sont gênés de demander de l'aide. Dans la cuisine, la caméra est vis-à-vis les fours, mais pas vis-à-vis les frigos.»

* Noms fictifs

Société

La suspension de la cote R réclamée dans les cégeps



La FECQ estime que la pandémie de COVID-19 risque de causer des inégalités entre les étudiants à travers la province.

PHOTO : RADIO-CANADA / DANIEL COULOMBE

David Rémillard

Publié hier à 19 h 52

Pour éviter les injustices et les inégalités entre les étudiants inscrits au cégep dans un contexte de pandémie, la Fédération étudiante collégiale du Québec réclame la suspension de la cote R pour la session d'hiver 2020.

La cote de rendement au collégial (CRC), communément appelée la cote R, est un critère d'admission aux programmes universitaires contingentés. Elle est calculée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

Pour chaque cours, la cote est influencée par la note de l'étudiant en regard de la moyenne de tous les étudiants inscrits au cours.

En raison de la pandémie, le gouvernement a fermé obligatoirement les établissements scolaires. Pour les cégeps et les universités, il a été décidé de maintenir les activités d'enseignement, mais en ligne.

Plus de deux semaines se sont écoulées depuis, et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) constate un risque d'inégalités grandissant entre les étudiants, mais aussi entre les établissements. Elle demande donc la suspension de la cote R pour la session en cours.

« Présentement, la situation de pandémie est anxiogène. Pour les étudiants, qui ne savent pas trop comment la session va se terminer, c'est un stress important. Si on peut enlever le souci de la cote R de l'équation, on s'aide à progresser », plaide Philippe Clément, président de la FECQ.

Des représentations sont actuellement faites en ce sens auprès du BCI et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Pas tous égaux

À son avis, les cégeps comme les individus ne sont pas tous égaux devant la pandémie.

D'abord les cégeps n'ont pas tous les mêmes ressources pour relancer la session en ligne et n'appliqueront pas tous les mêmes directives, de l'autre parce que le contexte personnel de chaque étudiant n'est pas le même. Il cite en exemple les parents-étudiants et les personnes en difficulté d'apprentissage.

« On ne veut pas que les personnes en situation privilégiée se trouvent avantagées par rapport à des personnes qui sont plus fragiles, qui ont besoin de plus d'encadrement. »

— Philippe Clément, président, Fédération étudiante collégiale du Québec

Le 27 mars, le BCI annonçait des mesures d'assouplissement pour le calcul de la cote R en raison de la situation exceptionnelle provoquée par la pandémie. Mais ces mesures n'excluaient pas le calcul de la cote pour la session d'hiver 2020 pour tous.

À lire aussi :

- Le ministre Roberge nuance ses directives aux établissements post-secondaires

Le BCI propose de calculer la cote des étudiants de deux manières. La première avec les notes chiffrées (selon les cours et les cégeps), et l'autre en excluant les notes de la session d'hiver 2020.

Le Bureau ne conserverait ensuite que la moyenne la plus élevée. La FECQ croit que ce pas en avant est louable, mais ne vient pas corriger les inégalités.

À noter que les demandes d'admission à l'université pour la session d'automne 2020 tenaient compte de la cote R calculée en février. La session d'hiver n'a donc pas d'impact.

Maintenir la session

La FECQ ne milite pas pour la fin immédiate de la session en attribuant une note finale en fonction des évaluations déjà réalisées. Au Cégep Garneau par exemple, qui n'est pas membre de la Fédération, on demande de terminer la session le 14 avril.

Philippe Clément croit qu'un système de notation avec la mention succès ou incomplet, sans effet sur la cote R, permettra aux étudiants d'acquérir les apprentissages. Il faut viser l'atteinte des compétences en permettant aux cégeps de maintenir la session, souligne le président de la FECQ.

Il reviendra selon lui aux enseignants de déterminer à quel moment et à quelle date les étudiants d'un cours auront atteint les objectifs. Différents cours pourraient donc se terminer avant la fin de la session. « On fait confiance aux enseignants. »

David Rémillard



Montréal

 3°C**LA
PRESSE**

Secteur public: Québec et des syndicats prêts à négocier



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Lors de sa conférence de presse, jeudi à Québec, le ministre Christian Dubé a laissé entendre que ses offres étaient raisonnables, compte tenu du contexte économique incertain, et que l'on ignore de quoi aura l'air la situation dans trois mois.

(Montréal) L'idée d'une négociation accélérée avec Québec pour renouveler les conventions collectives du secteur public semble maintenant écartée, mais des parties sont ouvertes à poursuivre les discussions, malgré un contexte économique et social incertain.

Publié le 3 avril 2020 à 11h00 | Mis à jour à 12h24

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

Maintenant que les deux sujets les plus urgents ont été réglés, à savoir les mesures de protection du personnel contre le coronavirus et les primes aux travailleurs dans la santé,

les parties pourront se concentrer sur la négociation du renouvellement des conventions collectives, a fait savoir le président du Conseil du trésor, Christian Dubé.

« C'est évident que d'essayer de régler des conventions collectives pour cinq grandes centrales qui représentent 550 000 personnes, c'était un exploit assez difficile. Par contre, on ne veut pas s'empêcher de leur donner cette possibilité-là », a affirmé le ministre Dubé, au cours de sa conférence de presse sur les primes pour les travailleurs de la santé, jeudi après-midi.

Québec avait proposé une négociation accélérée aux centrales syndicales, le 15 mars dernier, mais les conventions sont maintenant échues depuis le 31 mars et le plus urgent a été réglé, a-t-il fait valoir.

Au cours des derniers jours, des centrales syndicales ont rapporté que Québec offre maintenant 1,75, puis 1,75 et 1,5 % d'augmentations sur trois ans. Le ministre Dubé n'a ni confirmé ni infirmé ces chiffres.

Il a tout de même justifié ses offres, en les qualifiant de raisonnables, et en laissant entendre qu'on ne sait pas de quoi aura l'air le contexte économique et financier dans quelques mois.

« On a voulu s'assurer que ce qu'on connaît aujourd'hui comme conditions, on les connaît aujourd'hui. Et notre offre que l'on trouve — c'est notre version à nous — plus que raisonnable, reflète les conditions qui étaient en place le 15 mars. Est-ce que ces conditions-là vont durer ? Moi, si vous me le demandez aujourd'hui, à la vitesse des changements que l'on connaît, il n'y a grand monde qui est capable de dire qu'est-ce que ça va être dans deux mois, dans six mois », a lancé le ministre Dubé.

FTQ ouverte

En entrevue avec La Presse canadienne, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a déploré le fait que les organisations syndicales ont dû perdre un temps précieux pour négocier le renouvellement des primes qui arrivaient à échéance le 30 mars — celles des préposés aux bénéficiaires, ouvriers spécialisés, psychologues et autres. Celles-ci auraient dû être reconduites sans embûche, plaide-t-il. Elles ont d'ailleurs fini par l'être, pour six mois.

Mais M. Boyer estime qu'il est possible de négocier les conventions collectives des secteurs public et parapublic maintenant.

« Il y a une opportunité qui nous est offerte. Ça peut paraître ésotérique de négocier, alors que le Québec est sens dessus dessous, mais on est capable de faire deux choses en même temps », objecte M. Boyer.

« C'est même une bonne affaire de le faire en ce moment, parce qu'au lendemain de la crise, on va avoir un grand défi de redressement économique devant nous. Et on va avoir d'autres chats à fouetter », ajoute le président de la plus grande centrale syndicale du Québec.

Mais la FTQ ne compte pas précipiter les choses non plus. « On souhaite prendre le temps de bien faire les choses. On ne sent pas qu'on est dans une négociation accélérée. »

3 avril 2020 19h15 Mis à jour à 20h33

Des classes en ligne perturbées par des propos racistes, sexistes... et de la porno

STÉPHANIE MARIN

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Zoom est bien utile pendant la pandémie et permet à beaucoup d'étudiants québécois de poursuivre leurs cours en ligne. Mais des personnes mal intentionnées perturbent ces cours à coups de commentaires racistes ou sexistes, et même d'images pornographiques, ce qui trouble les étudiants comme les enseignants, qui ne veulent pas d'intimidation dans leurs classes.

Une professeure d'un cégep de Montréal donnait son premier cours en ligne cette semaine. Soudainement, quelqu'un a projeté des images pornographiques à l'écran. En toute vitesse, elle a mis fin à la classe et renvoyé une invitation à ses étudiants. Elle a rapidement réalisé que la «salle de classe virtuelle» se remplissait de gens qu'elle ne connaissait pas. Elle n'arrivait pas à les expulser assez rapidement. De la pornographie a été projetée à nouveau et on lui a crié des propos sexistes.

«Elle a trouvé ça très difficile», a raconté en entrevue Émilie Richer, la présidente du syndicat des enseignants du cégep Dawson, à qui des cas de cours perturbés ont été rapportés. La direction prend ça très au sérieux, a-t-elle ajouté, précisant que des directives ont été rapidement envoyées aux professeurs pour protéger leurs classes.

Deux enseignantes d'un autre cégep montréalais se sont fait crier des insultes misogynes en pleine classe: « salope, conasse », ont-elles été obligées d'encaisser devant leurs étudiants. «C'était très déstabilisant», a rapporté l'une d'elle qui a dit avoir eu les mains qui en tremblaient à la fin de la séance en ligne. «Je me sentais mal à l'intérieur».

Un professeur d'un collège de la métropole était en train d'enseigner en ligne cette semaine lorsqu'un message haineux contre une minorité visible est apparu dans la boîte de conversation qui apparaît à l'écran. Tous les étudiants ont pu voir ce message raciste, évidemment écrit sous un pseudonyme. Pas moyen pour ces professeurs de savoir qui sont les responsables, ni même s'il s'agit de l'un de leurs étudiants: l'invitation au cours en ligne est envoyée par courriel à tous ceux qui sont inscrits à ce cours, qui peuvent ensuite la refiler à d'autres.

Un cégep a tenté d'identifier l'un de ces intrus avec son adresse IP, mais celle-ci rebondissait d'un serveur étranger à un autre.

Plusieurs enseignants ont ainsi accepté de se confier à La Presse canadienne, mais sous le couvert de l'anonymat car ils craignent de devenir une cible pour les étudiants ou encore de leur causer des inquiétudes.

La technologie

Zoom est une application de visioconférence - parmi d'autres - qui permet à de nombreuses personnes d'être en conférence virtuelle. Depuis le début de la pandémie de la COVID-19 qui a fait fermer les écoles au Québec, elle est très prisée par les établissements d'enseignement qui s'en servent pour poursuivre leurs classes en ligne. Elle permet à tous d'intervenir oralement, et aussi d'entamer des discussions dans une boîte de conversation visible sur l'écran. Mais les cours en ligne à peine commencés - depuis lundi dans certains cégeps et un peu avant dans des universités québécoises - des personnes malveillantes y ont sévi.

Le phénomène n'est pas généralisé, mais il inquiète quand il se produit. Les étudiants peuvent se brancher au cours avec le nom qu'ils choisissent - l'un d'entre eux a opté pour le peu subtil «COVID-19». Cela complique la vie aux enseignants qui ne peuvent les identifier.

Si certains propos entendus ont fait sourire - «maman, pas maintenant, j'écoute un cours!» - ce n'était pas le cas de tous. Un professeur au collégial a rapporté qu'une personne non identifiée a lancé des propos sexistes et racistes. Depuis, il n'ose plus enseigner en direct afin de ne pas exposer ses étudiants à un environnement toxique et enregistre plutôt ses cours à l'avance.

Dans le cours en ligne de cette autre professeure d'un cégep de Montréal, un intrus s'est branché et s'est mis à crier des insultes d'un ton très agressif. Elle a coupé son micro et il a quitté le cours mais «ça a beaucoup perturbé la rencontre avec les étudiants». «Cela les a stressés, et moi, ça m'a enlevé le goût d'utiliser la plateforme», a confié cette enseignante qui dit s'inquiéter pour ses étudiants. «C'est très facile pour les étudiants de bloquer leur image, de s'identifier comme une autre personne et de faire des commentaires inappropriés ou inflammatoires. Cela me préoccupe énormément, mais en même temps, nous sommes coincés dans le temps», a déclaré cet autre professeur de l'Université Concordia.

Intimidation

Tout cela rend les enseignants nerveux: ils se demandent comment protéger leurs élèves de l'intimidation. Les directions d'école se cassent la tête pour trouver des solutions pour le bien de tous, rapportent les professeurs.

Il a été suggéré aux enseignants de prendre les présences et d'associer les noms aux pseudonymes, sauf que pour un cours de 150 étudiants, cette étape est fort longue. Et puis, un étudiant peut changer de pseudonyme pendant le cours. Et si mettre les micros des étudiants sur «muet» a aussi été suggéré, ils sont capables de les

réactiver. Un cégep a toutefois réussi à désactiver la fonction «boîte de conversation» pour éviter des dérapages.

Mais tous les professeurs ne maîtrisent pas avec la même aisance cette plateforme technologique - et les solutions pour empêcher le harcèlement. Et puis, de devoir «jouer à la police» et surveiller sans relâche ce qui se passe à l'écran ajoute à leur stress.

Tout s'est déployé tellement vite, a commenté en entrevue vendredi Yves de Repentigny, le représentant syndical de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), affiliée à la CSN, qui représente les professeurs de 45 établissements du réseau collégial.

«On n'a pas eu le temps d'expérimenter avec le système. Toutes sortes de tuiles arrivent et on les apprend en direct.»

Il souligne que beaucoup d'enseignants étaient déjà anxieux à l'idée de devoir offrir leurs cours à l'aide d'une plateforme informatique que plusieurs ne connaissaient pas il y a deux semaines. D'avoir à composer en plus avec ces personnes mal intentionnées ajoute au stress.

«On s'inquiète pour leur santé», a-t-il dit, rappelant toutes les difficultés qu'ils vivent déjà pendant la crise sanitaire, dont enseigner en ligne alors que beaucoup travaillent de la maison à temps plein avec de jeunes enfants, puisque les garderies sont fermées.

Cette situation s'est produite à bien des endroits dans le monde, et pas uniquement lors de cours en ligne. Le FBI a d'ailleurs mis en garde jeudi les utilisateurs de *Zoom* contre la menace d'infiltration dans le système de visioconférence.

Source : <https://www.lesoleil.com/actualite/des-classes-en-ligne-perturbees-par-des-propos-racistes-sexistes-et-de-la-porno-d1e9db1a7ccd69165d1b7bdb67449d6f>

Le Nunavik s'isole



Photo: Caroline Montpetit Le Devoir Les Inuits ont décidé de fermer le Nord à la circulation non essentielle.

Lisa-Marie Gervais

01 h 53
Société

Même s'ils n'ont que deux cas de COVID-19 déclarés, les Inuits ont décidé de fermer le Nord à la circulation non essentielle. Ce confinement imposé aux 14 villages nordiques n'est pas sans avoir causé tout un émoi chez quelque 150 enseignants et travailleurs scolaires, qui ont failli ne pas pouvoir retourner chez eux dans le Sud. Vendredi, ils ont été informés in extremis qu'ils seront finalement autorisés à le faire, a appris *Le Devoir*.

En fin de journée jeudi, les autorités de la Santé publique et la Sécurité publique du Nunavik, qui avaient déjà interdit les vols de passagers, ont pris la décision d'annuler tous les vols entre le Nord et le Sud, y compris ceux entre les communautés. Deux jours avant, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) avait ordonné la suspension des vols des enseignants s'appêtant à repartir dans leurs familles au Sud, puisque les écoles venaient d'être fermées pour l'été. Une décision qui avait été jugée « abusive », par l'Association des employés du Nord québécois (AENQ).

Les enseignants jugés « vulnérables » pouvaient partir, mais les autres avaient été réquisitionnés pour donner un coup de main au réseau de la santé sur une base volontaire. Certains avaient déjà été invités à nettoyer des résidences dans leur village pour éventuellement en faire des lieux d'isolement. Les enseignants avaient dénoncé, notamment dans les médias, cette rétention forcée qu'ils voyaient comme une « prise d'otage ». Le président de l'AENQ avait dit craindre l'effet dévastateur qu'aurait une telle mesure sur l'attraction du personnel dans cette région du Québec en pénurie de main-d'œuvre.

À voir en vidéo

En mode rétro-pédalage, les autorités de la Santé publique du Nunavik ont finalement consenti vendredi après-midi à rapatrier dans le Sud tout le personnel scolaire qui le désirait. « On va organiser un vol nolisé et tous ceux qui voudront partir pourront le faire », a confirmé Fabien Pernet, l'adjoint à la direction générale de la RRSSN, ayant lui-même appris la chose au beau milieu de son entrevue avec *Le Devoir*. Les modalités et le moment du départ ne sont toujours pas connus. La Commission scolaire Kativik a indiqué qu'elle ne ferait aucun commentaire.

Une situation à ne pas minimiser

« Vu de l'extérieur, deux cas positifs, ce n'est pas dramatique comme situation. Mais la vulnérabilité de notre système de santé fait en sorte qu'on souhaite limiter au maximum toute propagation », a expliqué Fabien Pernet, pour justifier le confinement du Nord. « Étant donné qu'on repose sur des ponts aériens pour le transport, on ne peut pas complètement se fermer et s'isoler à 100 %. Il faut maintenir les services essentiels et autoriser les déplacements pour une partie des travailleurs. »

Selon M. Pernet, la décision d'isoler complètement le Nord ne doit pas être minimisée. « C'est une décision commune à l'ensemble des organisations régionales du Nunavik », a-t-il réitéré. Les personnes ayant reçu un diagnostic de COVID-19 avaient voyagé au Sud, au Québec, avant de revenir au Nord (<https://www.ledevoir.com/societe/sante/575983/un-premier-cas-positif-au-nunavik>). « On comprend que le risque se situe au niveau des déplacements et des voyages au Sud. Alors, c'est dans ce contexte qu'on souhaite aller plus loin pour continuer à mieux protéger les personnes, en particulier les plus vulnérables. »

Outre pour les équipements médicaux et la nourriture via cargo, les seuls déplacements autorisés seront ceux des travailleurs considérés comme essentiels, comme les policiers, les infirmières et le personnel des compagnies aériennes. Avant de monter au Nord, ils devront observer une quarantaine de 14 jours.

Les Rangers au Nord

Par ailleurs, à la demande du gouvernement du Québec, Ottawa déploiera ses Rangers déjà sur le territoire du Nunavik pour venir en aide aux communautés, a annoncé le premier ministre Justin Trudeau (<https://www.ledevoir.com/justin-trudeau>) lors de son point de presse quotidien. Les membres de cette division des Forces armées canadiennes sont entraînés pour être prêts à venir en aide aux autorités civiles en cas de crise. Dans ce cas-ci, les Rangers prêteront main-forte dans la lutte contre la COVID-19.

Educational workers, province strike deal

THE CANADIAN PRESS

Educational workers have reached a tentative collective bargaining agreement with the Ontario government.

Education Minister Stephen Lecce announced the proposed deal in a statement on Saturday. He did not provide details.

The workers involved include educational assistants, designated early childhood educators and clerical workers.

The deal with the Ontario Council of Educational Workers is the fifth in a contentious round of negotiations between educators and the province.

Lecce says it's time to conclude agreements with two oth-

er unions, including the Ontario Secondary School Teachers' Federation.

The government and high school teachers' union returned to the bargaining table Thursday and talks continued Friday. They are to resume Monday.

Because of social distancing during the COVID-19 outbreak, all bargaining is taking place electronically.

Last week, the province and the AEFO, representing French-board teachers, reached a tentative three-year deal.

The province has also hammered out deals — still to be ratified — with the Elementary Teachers Federation of Ontario and the Ontario English Catholic Teachers' Association.

Those deals provide an annual one per cent salary increase, as well as a four per cent benefits boost yearly.

With files from Kristin Rushowy



Our GIC rates always come with a safe landing.





Une fin de session inéquitable envers les étudiants, prévient la Fédération des cégeps



PHOTO BRAULT, BERNARD, ARCHIVES LA PRESSE

La directive récente de Québec, qui empêche les étudiants de récupérer leur matériel, y compris des ordinateurs, dans les établissements, est particulièrement problématique, selon la Fédération des cégeps.

Les contraintes imposées aux cégeps nuisent à l'évaluation des étudiants et menacent l'équité envers ceux-ci, a fait savoir la Fédération des cégeps au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge.

Publié le 4 avril 2020 à 13h41



ARIANE KROL
LA PRESSE

La capacité des cégeps « à poursuivre la formation par des modes alternatifs, à évaluer les étudiants avec souplesse, mais également avec équité, et à fournir une sanction à la suite de la présente session d'études, est extrêmement réduite », écrit la Fédération dans une lettre envoyée au ministre à la fin de la semaine.

La reprise de l'enseignement à distance le 30 mars dernier « suscite énormément d'appréhension de la part de nos étudiants et de notre personnel », souligne la lettre consultée par *La Presse*.

La directive récente de Québec, qui empêche les étudiants de récupérer leur matériel, y compris des ordinateurs, dans les établissements, est particulièrement problématique. « En retirant ainsi aux étudiants la possibilité de récupérer le matériel essentiel à la poursuite de leurs études, nous sommes assurés de créer de l'iniquité au sein de la population étudiante des cégeps, à la grandeur du territoire. »

Les 100 points de service du réseau sur l'ensemble du territoire voient composer avec « des accès Internet très limités dans certaines régions » et « des équipements informatiques qui ne sont pas à la hauteur », rappelle leur fédération.

La sanction des études relevant des établissements, ceux-ci jugent de leur devoir de prévenir le ministre « lorsque les circonstances rendront impossible la garantie d'une équité et d'une évaluation adéquate » des compétences. « Dans l'état actuel des choses, cette éventualité nous semble proche », prévient la Fédération.

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) réclame pour sa part « de vraies réponses » aux questions des étudiants. « Le ministre Roberge devra s'adresser à la population étudiante, la rassurer quant aux moyens existants pour les accompagner, sauver la session et assurer sa santé », a commenté le président de la FECQ, Philippe Clément, par courriel samedi après-midi.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

ICI Québec

Des étudiants du Cégep Garneau réclament la fin de session le 14 avril



Les étudiants du Cégep Garneau devraient être convoqués en référendum cette semaine, selon une résolution de l'association étudiante.

PHOTO : RADIO-CANADA / MARC-ANTOINE LAVOIE

David Rémillard

Publié à 15 h 42

L'association étudiante du Cégep Garneau, à Québec, réclame la fin de la session d'hiver le 14 avril. Les étudiants devraient être consultés par référendum cette semaine.

Une assemblée générale tenue en ligne vendredi, qui portait notamment sur l'éventualité d'un vote de grève, s'est plutôt terminée par une liste de revendications de la part de l'Association étudiante Cégep Garneau-Fxg.

La liste a été adoptée par résolution, sur laquelle 500 des quelque 8000 étudiants ont pu voter à distance.

Parmi les revendications, on réclame ni plus ni moins que la fin de la session en raison de la pandémie, qui a forcé la fermeture des établissements scolaires.

« Nous exigeons [...] que la session soit validée et terminée en date du 14 avril avec les notes déjà inscrites ou en voie de l'être », peut-on y lire.

« Il est inacceptable de penser continuer une session en se disant que "ça va bien aller" dans un contexte de pandémie mondiale. »

— Extrait de la résolution

Le document évoque la tenue d'un référendum sur la question « dans la semaine du 6 avril ».

Trop d'iniquités

L'association étudiante craint que trop d'étudiants auront à reprendre des cours selon le compromis actuellement en place, qui est d'abandonner un cours sans mention d'échec en ajoutant le terme « incomplet » au dossier.

Elle estime que l'accès au matériel scolaire ou informatique pour suivre la formation à distance, ainsi que la situation familiale (parents-étudiants) ou économique, n'est pas le même pour tous.

« L'option proposée, l'octroi de la mention "incomplet" aux élèves ne pouvant participer aux cours, est une mesure injuste [puisque] les étudiants devront reprendre leur session. »

— Extrait de la résolution

L'association croit qu'une politique de notation comme celle mise en place à l'Université du Québec à Rimouski répondrait à leurs exigences.

L'Université Laval a adopté une approche similaire la semaine dernière, mais maintient les évaluations.

La possibilité d'un vote de grève a été exclue pour le moment au Cégep Garneau, a précisé l'exécutif de l'association étudiante dans un message sur les réseaux sociaux.



À lire aussi :

- Le ministre Roberge nuance ses directives aux établissements post-secondaires

David Rémillard



Les étudiants du campus des Îles-de-la-Madeleine en grève symbolique

Ils militent pour l'annulation de la session d'hiver 2020.



Le pavillon madelinot du campus étudiant du Cégep abrite sept salles de classe, un nouveau laboratoire de sciences et de nombreux bureaux dédiés aux services aux étudiants.

PHOTO : RADIO-CANADA / JEAN-FRANÇOIS DESCHÊNES

Michel-Félix Tremblay

Publié à 13 h 01

Réseau Internet déficient, manque de matériel, iniquité... l'association qui représente la centaine d'étudiants de niveau collégial aux Îles-de-la-Madeleine interpellera le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, pour le sensibiliser à la réalité particulière des étudiants madelinots.

La reprise des cours prévue le 14 avril provoque bien des inquiétudes au sein de la communauté étudiante.

C'est le cas de Félix Painchaud, finissant en Arts, Lettres et communication. Le jeune homme croit que ses collègues ne pourront pas avoir accès à une formation en ligne aussi efficace que celle d'autres étudiants, en raison de la lenteur du réseau Internet des Îles.

« Par exemple, la plateforme Zoom, qui serait sans doute utilisée dans le cas où on reprenne les cours, recommande une connexion de 1.5 Mb par seconde. Chez moi, j'ai une assez bonne connexion pour les Îles et j'atteins juste 0.8 Mb par seconde. »

— Félix Painchaud, étudiant du campus des Îles-de-la-Madeleine

L'association étudiante mentionne que le vote de grève tenu vendredi est d'abord symbolique.

Votée par la majorité, la grève pourrait cependant être reconduite lors de la prochaine assemblée prévue le 10 avril, à moins que les mesures prises par la direction du Cégep de la Gaspésie et des Îles-

de-la-Madeleine « soient réalistes et offrent une éducation équitable pour tous les étudiant-es ».

Il n'est donc pas exclu que les étudiants demeurent en grève au moment où les cours reprendront, confirme la présidente de l'association, Emma Arseneau.

Certains étudiants ont laissé tous leurs manuels dans leur casier et ne peuvent pas les récupérer. D'autres les ont conservés à la maison. Des étudiants n'ont pas accès à Internet ou à leur ordinateur, certains ont des enfants, bref, l'équité est impossible à atteindre, croit Emma Arseneau.

« On se dit qu'en suspendant la session et en attribuant la mention "équivalence", on juge que tout le monde sera sur le même pied d'égalité. C'est d'être solidaire avec la minorité qui ne pourra pas finir la session. »

— Emma Arseneau, présidente de l'Association étudiante du campus des Îles-de-la-Madeleine

Lettre envoyée au ministre

Le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge recevra d'ailleurs une missive résumant les arguments des étudiants madelinots cette semaine.

L'enjeu d'Internet haute-vitesse se retrouve au coeur de cette lettre. Emma Arseneau se désole au passage que cette situation n'ait pas été réglée avant la crise.

À lire aussi :

- Internet haute vitesse : nouvelle levée de boucliers aux Îles-de-la-Madeleine
- La reprise des cours virtuels préoccupe au Cégep de Gaspé

Michel-Félix Tremblay



Les élèves en difficulté, grands perdants des fermetures forcées



Le professeur associé à l'Université Laval Égide Royer estime que l'implantation des maternelles 4 ans est une bonne chose.

PHOTO : RADIO-CANADA

Sébastien Tanguay

Publié à 15 h 57

Le fossé qui sépare les élèves en difficulté et les autres risque de se creuser pendant la fermeture forcée des écoles. Quelque 200 000 élèves, au Québec, pourraient en souffrir si le gouvernement ne leur offre aucun accompagnement particulier.

Officiellement, les jeunes du Québec pourraient reprendre le chemin de leurs écoles en mai.

Pour Égide Royer, professeur à la Faculté d'éducation de l'Université Laval, les cours de récréation vont demeurer silencieuses au moins jusqu'à l'automne.

« Il faut se préparer à un scénario où la rentrée scolaire se fera en automne, et peut-être de manière virtuelle », croit l'expert en pédagogie.

Ces mois passés loin des classes, ce sont les élèves les plus vulnérables qui risquent d'en souffrir le plus.

« Sur un million d'élèves au Québec, il y en a un sur cinq qui est en difficulté », précise le professeur.

« Les vacances d'été suffisent à creuser un écart entre les élèves en difficulté et ceux qui ne le sont pas. C'est sûr que si l'école s'interrompt pendant six mois, ça va aggraver le retard des élèves plus fragiles. »

— Égide Royer, professeur à la Faculté d'éducation de l'Université Laval

Le gouvernement devra mettre ses orthopédagogues à pied d'oeuvre pour accompagner les quelque 200 000 élèves en difficulté, croit-il.

Pour les 800 000 autres, Égide Royer estime que le réseau de l'éducation du Québec saura s'ajuster et accueillir les cohortes d'écoliers qui auront manqué le tiers de leur année.

« Les enseignants vont devoir se concentrer sur les éléments essentiels pour rattraper le retard », souligne-t-il.

Une opportunité pour les plus avancés

Répondant aux questions des téléspectateurs à RDI Matin Week-end, le professeur Royer n'a pas manqué de souligner que la suspension de l'école était aussi belle occasion, notamment pour les plus âgés.

« Les élèves de quatrième et de cinquième secondaire peuvent devenir des mentors à distance pour des élèves de première secondaire, par exemple », souligne-t-il.

Il indique que de jouer un soutien développe l'autonomie des jeunes, tisse leur fibre sociale et inculque une compréhension nouvelle.

« L'apprentissage est différent lorsque nous sommes dans un rôle d'aide envers un autre », croit le professeur Royer.

« C'est aux jeunes de voir. Lorsqu'ils se feront demander ce qu'ils ont fait pendant la pandémie, ils peuvent dire j'ai fait ci ou ça. Ils peuvent aussi dire : "j'ai aidé un plus jeune que moi à s'éduquer." »

— Égide Royer, professeur à la Faculté d'éducation de l'Université Laval

Il implore enfin les enseignants à maintenir le plus possible le contact avec leurs élèves parce que « l'enseignement », à son avis, « c'est plus que des contenus : c'est d'abord une relation ».

À lire aussi :

- La plateforme L'école ouverte est en ligne
- COVID-19 : Les enfants pourraient ne pas retourner en classe bientôt

Sébastien Tanguay



CHRONIQUE

LA DÉSINFORMATION QUI TUE

RIMA ELKOURI
LA PRESSE

« Nous ne combattons pas seulement une épidémie, nous luttons aussi contre une infodémie. Les informations fausses se propagent plus vite et plus facilement que ce virus, et elles sont tout aussi dangereuses. »

C'est ce que déclarait le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé à la mi-février.

Un mois et demi plus tard, j'aurais aimé vous dire que son constat était alarmiste. Mais... non. Plus que jamais, les théories du complot ont la cote. Les charlatans qui vendent de faux remèdes miracles se frottent les mains. Les fausses nouvelles mettent leurs plus beaux habits. Et tout ça est particulièrement inquiétant à une époque où l'information juste et rigoureuse n'est ni plus ni moins qu'une question de vie ou de mort.

L'infodémie, telle que la décrit l'OMS, se caractérise par une surabondance d'informations, parfois justes, parfois non, qui fait en sorte qu'il devient difficile pour les citoyens de s'y retrouver, de distinguer les sources crédibles et de s'en remettre aux directives fiables pour lutter efficacement contre la pandémie.

Assoiffés de nouvelles sur la COVID-19, les gens en confinement ont plus de temps pour s'informer. Mais ils ont aussi plus de temps pour se désinformer, en surfant dans les médias sociaux, terreau plus que jamais fertile pour les fausses nouvelles. Alors que les autorités de santé publique, ici et ailleurs, ont le nez collé sur leur fameuse courbe de coronavirus à aplatir, la courbe de désinformation monte et monte encore. Les journalistes décrypteurs de fausses nouvelles, dont il faut saluer le travail plus essentiel que jamais, en ont plein les bras.

Le phénomène n'est évidemment pas nouveau. Mais ce qui frappe, c'est sa fulgurance, remarque Marie-Ève Carignan, professeure au département de communication de l'Université de Sherbrooke. Avec une équipe de chercheurs de son université et des collaborateurs internationaux, la professeure Carignan mène une étude dans différents pays sur le niveau de confiance dans les sources d'information et l'adhésion à certaines fausses nouvelles liées à la COVID-19.

« Les premières recherches qui sont sorties, notamment aux États-Unis et en France, montrent qu'il y a vraiment une

adhésion rapide à différentes théories complotistes. Des théories similaires sur d'autres maladies qui ont pris des années à s'installer se sont installées en quelques semaines, super rapidement, parce que les gens consomment tellement d'information ! C'est ce qui est inquiétant. »

J'ai été renversée d'apprendre qu'en France, une personne sur quatre croit (à tort) que le virus a été créé en laboratoire. Chez les Américains, c'est environ 30 %.

Même dans les cas où la désinformation semble relativement inoffensive, les conséquences peuvent être très graves. Si quelqu'un croit dur comme fer qu'il est possible de tuer le virus en buvant des boissons chaudes ou de l'eau toutes les 15 minutes, comme l'affirment à tort des publications virales, a priori, cette personne ne risque pas grand-chose. Mais si ça lui procure un faux sentiment de sécurité qui fait en sorte qu'elle se sent autorisée à défier les directives de confinement de la Santé publique, ça devient plus dangereux.

L'adhésion à certaines théories conspirationnistes est souvent plus répandue chez les jeunes. Cela s'explique notamment par le fait qu'ils ont davantage tendance à boudier les médias traditionnels et à s'informer dans les médias sociaux.

Bien que l'OMS ait fait appel à la collaboration de Google, YouTube, Facebook ou Twitter pour enrayer la propagation de rumeurs et d'informations mensongères sur la COVID-19, ce type de stratégie n'a pas toujours l'effet escompté, observe Marie-Ève Carignan.

« Même si Facebook retire maintenant des vidéos de fake news, le temps que ça circule, les gens y sont exposés. Et lorsque c'est retiré, cela crée une méfiance. Dans différents groupes qui adhèrent à des fausses nouvelles, on dit : "Dépêchez-vous de voir ça parce que ça va être retiré, vu que les autorités publiques essaient de cacher la vérité." C'est comme si cette censure pour empêcher la circulation de fausses nouvelles réalimentait les théories complotistes. »

En janvier dernier, une étude publiée par la revue américaine Science Advances révélait que les utilisateurs de Facebook âgés de plus de 65 ans propagent sept fois plus de fausses nouvelles que les jeunes. Cela dit, jeunes ou

vieux, nous sommes tous susceptibles de tomber dans le panneau.

Comment s'en sortir ? L'essentiel est d'apprendre à distinguer les sources d'information crédibles de celles qui ne le sont pas. Le remède, c'est l'éducation aux médias et à l'information.

D'intéressantes initiatives de lutte contre la désinformation comme le programme « 30 secondes avant d'y croire » de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) gagneraient à être offertes au plus grand nombre, croit Marie-Ève Carignan, qui est aussi directrice du Pôle Médias de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Victime de son succès, le programme « 30 secondes avant d'y croire » n'arrive pas à répondre à la demande. Pour l'année scolaire 2019-2020, moins de la moitié (46 %) des 204 écoles secondaires qui souhaitaient offrir cette formation à leurs élèves y ont eu accès. La formation a aussi été offerte dans des cégeps, des universités et des résidences pour personnes âgées. « Depuis janvier 2018, on a rejoint près de 15 000 personnes. Ça répond à un réel besoin », souligne Ève Beaudin, journaliste à l'Agence Science-Presses et coresponsable de l'aile « éducation aux médias et à l'information » à la FPJQ.

En ce moment, dans les écoles du Québec, il n'y a malheureusement toujours pas de formation spécifique obligatoire sur la désinformation et les fausses nouvelles. Dans le programme du ministère de l'Éducation, l'éducation aux médias est considérée comme une compétence transversale.

« Des professeurs font des projets fantastiques, note Ève Beaudin. Mais ça reste des initiatives personnelles. Or, dans le contexte actuel où il est extrêmement difficile de distinguer le vrai du faux, ça devient essentiel. »

On comprendra qu'avec un calendrier scolaire complètement chamboulé par la pandémie, le ministère de l'Éduca-

tion a d'autres chats à fouetter en ce moment. Mais comme les crises sont aussi de formidables occasions d'apprentissage, pourquoi ne pas ajouter des outils d'éducation aux médias, comme le site de « 30 secondes avant d'y croire », sur le portail ecoleouverte.ca ?

Au cabinet du ministre Jean-François Roberge, on dit être conscient que ce savoir-faire est essentiel. D'autant plus que le ministre a lui-même fait les frais de l'épidémie de désinformation liée à la COVID-19. « Dans les derniers jours, nous avons pris connaissance de certaines tentatives de désinformation du public, notamment de fausses directives qui auraient été envoyées par le ministre Roberge, et nous les condamnons fortement », m'écrit son attaché de presse, Francis Bouchard.

Comme la plateforme L'École ouverte lancée lundi dernier a été mise sur pied dans l'urgence, on y a déposé en priorité les contenus relatifs aux matières obligatoires. Toutefois, on promet d'y ajouter sous peu du contenu visant l'éducation aux médias ainsi que d'inclure ce type de contenu dans la trousse pédagogique qui sera bientôt envoyée hebdomadairement aux parents.

L'autre bonne nouvelle, à plus long terme, c'est qu'on avait déjà prévu, avant même la crise de la COVID-19, dans le cadre de la révision du cours d'éthique et culture religieuse en vue d'en faire un cours davantage axé sur l'éducation citoyenne, rendre obligatoire le volet éducation aux médias.

En attendant, pour éviter de propager de fausses nouvelles, il serait bon de garder en tête un conseil tout simple qui vaut pour tous, petits et grands, rappelle Ève Beaudin. « De la même façon qu'on dit aux gens : "Lavez-vous les mains pendant 20 secondes", il faut aussi leur dire : "Prenez vraiment 30 secondes pour vérifier la source. Trente secondes avant d'y croire." »

Dans les deux cas, ça peut sauver des vies.

ARTS ET ÊTRE

IL ÉTAIT UNE FOIS MON CONFINEMENT

VALÉRIE SIMARD
LA PRESSE

Il y a trois semaines, leur quotidien a été chamboulé comme celui de nous tous. Plus d'école, plus d'activités sportives et culturelles organisées, pas le droit de voir leurs amis. La Presse a demandé aux enfants comment se passe leur confinement. Nous publions aujourd'hui une sélection parmi les nombreux textes reçus. De courts récits qui montrent que les enfants peuvent être plus sages que bien des adultes !

TOUT S'EST ÉCROULÉ

La vie était tout à fait normale. J'allais à l'école et je jouais avec mes amies dehors. Puis, le coronavirus est arrivé, et tout s'est écroulé. Je ne peux plus aller à l'école, je ne joue plus avec mes amies. Je ne peux plus sortir de chez moi sauf pour jouer dehors, mais toute seule. Honnêtement, je déprime. Au début, je voulais m'écrabouiller dans mon divan vingt-quatre heures sur vingt-quatre, mais heureusement, plus les semaines passent, moins je suis « vedge ». Je m'amuse enfin ! J'ai commencé à faire l'école à la maison. C'est cool, car je choisis ce que j'apprends. J'ai aussi fait un arc-en-ciel avec le #Çavabienaller ! et je l'ai collé dans ma fenêtre. Bref, je me sens bien par rapport à tout cela. J'ai quand même hâte de retourner à l'école !

– Raphaëlle Jadotte, 11 ans, Laval

FOUTU COVID-19

Bonjour,

Je m'appelle Pablo et j'aimerais vous dire que les promenades (chasse aux arcs-en-ciel) commencent à être répétitives. Ne pas avoir d'amis autrement que par SKYPE !!!!! C'est plate ! Je vais probablement passer ma fête presque tout seul ! Sans parler de tous les matchs de hockey annulés ! « C'est l'heure du ménage ! » On entend ça presque chaque JOUR ! Ça sent la peinture à plein nez. Bref, c'est pas PARFAIT !

– Pablo Picard, 9 ans, Québec

HAKUNA MATATA

Coronavirus alias COVID-19, ce mot-là, dans ma tête, il dégage un brouhaha, une tempête tropicale, une tornade de sable. On parle tout le temps de lui. À la télé, dans nos familles ou même au téléphone. Pis là, ben moi, je capte toute l'information, mais ma petite tête n'est pas capable de ne prendre que le nécessaire. Mais ma psy m'a aidée, mes parents et mon entourage se sont forcés pour ne pas en parler quand j'étais là. Et j'ai appliqué le Hakuna Matata ! Bon, vous ne savez pas de quoi je parle, vous les personnes qui n'ont jamais écouté le Roi Lion ! En fait, ça veut dire qu'il faut s'ancrer dans le moment présent et ne pas essayer de contrôler ce qu'on ne peut pas contrôler. Ça m'a vraiment beaucoup aidée ! Alors, à toutes les petites têtes qui comme moi ont

tendance à s'emporter, Hakuna Matata !

– Léontine Desranleau-Langlois, 10 ans, Saint-Jean-sur-Richelieu

MONSIEUR LEGAULT RESSEMBLE À MON GRAND-PÈRE

J'ai 8 ans. Je profite de mes journées pour relever des défis. J'ai réussi à courir 5,7 kilomètres. Je fais du patin à roulettes avec joie tous les jours. Je parle souvent avec mes amies et mes cousines sur mon téléphone. Je trouve les journées de pluie difficiles. J'aurais préféré poursuivre l'école. Je me sens un peu seule. Je développe un peu d'autonomie. Par exemple, je fais mon déjeuner toute seule. Je me lève aussi un peu plus tard. J'apprends à connaître des personnes importantes comme Monsieur Legault, le Docteur Arruda et Madame McCann. Monsieur Legault ressemble à mon grand-père. Ça va bien aller !

– Juliette Poudrier, 8 ans, Mont-Saint-Hilaire

JE ME SENS BIEN, MAIS...

J'ai hâte de retourner à l'école, mais j'ai quand même beaucoup de plaisir avec mes parents, ma sœur et mon frère.

En ce moment, je me sens bien, mais si, à la fin de tout cela, le monde ne va

pas mieux, je ne me sentirai plus vraiment bien et je commencerai à m'inquiéter.

– Raphaëlle Zuchoski, cinq ans et demi, Sherbrooke

CRÈMERIE ET GLISSADES D'EAU

Cher journal intime,

Il y a le coronavirus partout dans le monde. Je le vis comme un ouragan qui détruit chaque ville à son passage. Par contre, pour une fille de 10 ans, je ne ressens pas vraiment la peur. Je me lave les mains avant de cuisiner, manger et lorsque je reviens de dehors. Pour moi, la vie confinée chez soi est correcte, mais pas vraiment amusante. J'espère retourner à l'école le plus vite possible, car je commence à m'ennuyer à la maison. J'ai hâte de retrouver mes amies et toutes les personnes qui m'entouraient dans ma vie d'avant. Dans le futur, après la pandémie, je vais aller à la crèmerie et aux glissades d'eau. Si nous restons unis, ensemble nous allons la surmonter, cette crise.

– Rose-Anaïs Barriault, 10 ans, Sainte-Marthe-sur-le-Lac

CONFINEMENT NÉCESSAIRE

Pour moi, ce confinement représente la précaution. Si personne n'imposait de règles, personne ne ferait de bons actes pour arrêter la propagation du virus. Pour moi, le confinement est difficile pour la simple et bonne raison que l'horaire est chamboulé. J'aimerais mieux être à l'école pour

continuer à apprendre et socialiser avec mon entourage. Je préférerais être avec mes amis et ma professeure. Cependant j'y trouve un avantage : le fait de passer du temps de qualité avec ma famille. Ça me permet aussi de penser à tous les gens touchés, tous les gens pour qui c'est plus compliqué. En fait, je me considère comme très chanceuse et je souhaite que la crise nous fasse réfléchir à l'avenir de la planète. Les gens vont guérir et l'espèce de tremblement de terre que tout cela aura créé va se calmer et disparaître tranquillement.

– Flavie Allard, 10 ans, Montréal

COMME LA NUIT

Je me sens souvent seule et angoissée. Je ne peux pas jouer avec des vraies personnes. Avec FaceTime, je peux au moins voir mes amies. Je peux passer plus de temps avec ma famille et dormir un peu plus. Ma (vraie) prof me manque. Je suis parfois si fâchée contre le virus que j'ai juste le goût de pleurer et de crier. Pour me calmer, j'écoute de la musique telle que Casse-Noisette et je fais une séance de méditation avec mes chats. Je fais l'école à la maison. En résumé, la COVID-19, c'est comme la nuit : c'est parfois beau et souvent triste.

– Danaé Bourassa, 10 ans, Saint-Jérôme

PAS COMME DANS LES FILMS

Je ne savais pas ce qu'était une vraie pandémie.

J'ai découvert que ce n'est pas comme dans les films où les scientifiques et les médecins trouvent un vaccin en une semaine.

Il reste encore beaucoup de temps avant que je ne retourne à l'école. Quand j'y remettrai les pieds, c'est quand tout ça sera fini.

Je trouve le confinement difficile.

Je ne peux pas aller au parc avec mon frère et mes sœurs, comme on aimait le faire avant. J'écris et j'appelle mes amies tous les jours.

Je voudrais passer un petit message : Si on reste chez nous et qu'on s'entraide, on passera par-dessus ce virus.

– Alizée Reynaert, 11 ans

GRANDE MAISON, GRANDE FAMILLE

Aujourd'hui, je vais vous raconter comment je vis le confinement. Ma mère nous oblige à faire une heure de devoirs par jour. C'est ennuyant. Ensuite, nous avons la chance d'avoir une grande maison pour jouer et un autre avantage d'avoir une grande maison est que mon grand frère nous laisse tranquilles, car il ne sait pas où nous trouver. Ma famille et moi faisons beaucoup d'entraînements physiques. Le soir, mon petit frère nous raconte des histoires bizarres de superhéros.

– Joakim Roulier, 10 ans, Granby

ARTS ET ÊTRE

RÉFLEXIONS ADOLESCENTES

VALÉRIE SIMARD
LA PRESSE

S'ils semblent plusieurs à être anxieux devant la crise, les adolescents savent transformer cette interdiction de sortie en occasion à saisir. Et pas que pour jouer à Fortnite à volonté. Voici une sélection de quelques textes reçus.

UN RÊVE ÉVEILLÉ

Je vis présentement un rêve éveillé : Fortnite à volonté, aucun devoir de maths ni de sciences et le frigo toujours plein !

Par contre, je suis conscient que ce mode de vie n'est pas sain. C'est pourquoi, tous les soirs, ma mère et moi partageons une heure d'activité physique : jogging, vélo, marche et même du tennis de table (où ma mère fait preuve d'une grande arrogance).

Pour finir, j'ai compris que ce grand chambardement de nos vies, de notre quotidien à tous est vécu de manière très inégale. Ma grand-mère de 78 ans habite seule à Roberval. Malgré son isolement/confinement, elle prend tout de même le temps de s'occuper de la Saint-Vincent de Paul, afin de s'assurer que les plus démunis d'entre nous (ceux dont le frigo est vide) puissent manger à leur faim.

— Alexis Bertrand, 16 ans, Château-guay

CETTE PANDÉMIE, TOUT UN DÉFI !

Enfermés dans nos maisons Nous n'avons plus aucune connexion Cette

maladie nous a détruits Et nous en sommes tous démunis Même Legault nous l'a dit Il faut rester dans notre pays Pour diminuer cette infection Et enrayer la transmission On doit rester fort à travers cet inconfort On doit s'unir ensemble et garder le sourire Pour secourir l'âge d'or, Mais surtout, les soutenir Cuisiner, jouer, marcher, jaser, écouter, bouger On est peut-être dévasté, mais ça va bien aller Il faut rester sympathique et empathique, Mais surtout pas dans la panique Gardez vos distances, c'est une exigence C'est seulement 2 mètres et non des kilomètres Il ne faudrait surtout pas disparaître Alors, restez devant votre fenêtre Lavez vos mains et restez loin C'est juste une petite mise au point Pour l'ensemble des citoyens Et surtout pour tous nos voisins Affichez l'arc-en-ciel Ça devrait être universel Restons tous solidaires Durant cette crise humanitaire.

— Léa Mecteau, 16 ans, Dorval

SENTIMENT D'IMPUISANCE

Cette pandémie m'a fait comprendre que nous n'avons pas le contrôle sur tout. Jusqu'à maintenant, toutes mes questions avaient des réponses et tous mes problèmes se réglaient. C'est la première fois que je suis devant une situation qu'autre que me laver les mains, je ne peux rien n'y changer pour sauver la planète. Je ressens constamment le sentiment d'impuissance, j'aimerais tellement découvrir le remède et que tout revienne à la normale. Je dois me rendre à l'évidence, qu'à 14 ans, mes connaissances scientifiques sont limitées et je dois lâcher prise. Je vais courir, je continue mes études à distance et je lis. Je crois qu'il faut concrétiser ce qui est sous notre contrôle, donc passer du temps

en famille, aller faire des marches, appeler son entourage pour discuter ainsi que prendre de leurs nouvelles et ne pas trop anticiper. C'est de cette façon que je vois notre confinement et j'encourage ceux qui ont la chance de le faire, de le réaliser au lieu de s'apitoyer sur leur sort.

— Dorianne Labbé, 14 ans, Sainte-Catherine

JAMAIS JE N'AURAIS PU IMAGINER

Il y a à peine un mois, je ne savais même pas que c'était possible qu'une catastrophe de cette ampleur arrive. Avant la quarantaine, lors de mes congés scolaires, j'étais très contente comme la plupart des enfants, mais je ne me suis JAMAIS imaginé qu'il était probable ou même possible que nos écoles ferment. Personnellement, lors de la pandémie, j'ai énormément de temps, c'est sûr ! Alors, j'accomplis tous les petits projets que je veux faire depuis longtemps. Cependant, je ne vois malheureusement pas du tout mon père qui travaille d'arrache-pied pour que son entreprise de restauration puisse faire des livraisons à domicile. De plus, j'ai énormément de difficulté à imaginer des gens très pauvres qui sont pris dans des conditions horribles. Bref, je vous en prie, RESTEZ À LA MAISON.

— Sacha Beaudin, 12 ans, Blainville

L'EFFET DE SURPRISE

Je vois le confinement comme une arme contre le virus. Il faut prouver que l'on est plus fort que lui.

Le jeudi 12 mars, nous avons parlé du coronavirus en classe. Notre enseignant nous avait donné plus d'informations en nous rassurant. Nous avons quitté l'école en disant « On se voit demain ! » à nos amis...

Le plus difficile pour moi, c'est la surprise. C'est ma dernière année au primaire et j'ai peur de ne plus revoir tous ces gens que j'ai côtoyés pendant six ans ! J'ai tellement eu de plaisir à les voir chaque jour. De plus, je préfère travailler à l'école. C'est mieux pour la concentration. À l'école, je me sens bien.

Par ailleurs, je sais que plus tard, je serai fière de raconter que nous avons passé au travers.

— Anne-Rubie Allard, 12 ans, Montréal

LA VIE EN MONTAGNES RUSSES

Le coronavirus est pour moi une énorme source de stress, car le fait de juste penser pouvoir perdre un être cher me fait angoisser. J'essaye malgré tout de rester positive et de ne pas voir tout négatif. J'aime mieux considérer la pandémie comme une façon de nous faire réaliser qu'il faut passer du temps en famille pendant qu'il en est encore temps. Le seul problème, c'est que j'adore ma famille, mais ils commencent déjà à me taper sur les nerfs. J'essaye le plus possible de res-

ter optimiste et de vivre à pleine puissance le moment présent. Et comme j'aime me le répéter, la vie est comme des montagnes russes : il y aura toujours des descentes, mais après des remontées !!!

— Amélie Beauregard, 13 ans, Bromont

TRANSFORMER LE NÉGATIF EN POSITIF

Le confinement, ça fait peur, mais c'est aussi une opportunité d'élargir son champ de connaissances. Cela fait plus de deux semaines que je n'ai pas vu mes amis et je trouve le temps long. C'est dans ces moments d'ennui que l'anxiété me frappe. Qui sait combien de temps cela durera ? Pour me changer les idées, je fais des activités de français, de mathématiques, d'anglais et d'histoire tous les jours. Cela fait un bon moment que je veux apprendre une autre langue, mais avec les cours et mes activités parascolaires, le temps me manquait... Grâce au confinement, voilà que j'ai du temps. J'ai donc décidé d'apprendre l'espagnol. Il faut être capable de tourner quelque chose de négatif en quelque chose de positif. Malgré tout, l'école me manque et j'espère que l'on trouvera une solution à la COVID-19 sous peu.

— Eliott Arseneault, 13 ans, Mont-Laurier

CHRONIQUE

LE MÉLI-MÉLO DES REMBOURSEMENTS

STÉPHANIE GRAMMOND
LA PRESSE

A lors que les familles qui ont perdu leurs revenus à cause de la COVID-19 grattent les fonds de tiroirs, ce serait bien la moindre des choses que les commerçants les remboursent pour les services annulés en raison de la pandémie.

Légalement, les clients ont le droit de récupérer leur argent quand une entreprise ne livre pas la marchandise à cause d'une force majeure.

« Si on applique le Code civil, les commerçants sont tenus de rembourser les consommateurs et de cesser les prélèvements dans leur compte », explique Alexandre Plourde, avocat chez Option consommateurs.

Ça paraît évident. Mais sur le terrain, les annulations, reports, crédits, remboursements causent un fameux méli-mélo.

Il y a des incertitudes juridiques qui pourraient mener à des débats longs et coûteux. Par exemple, certains contrats contiennent une clause prévoyant que les clients doivent continuer à payer même si le commerçant ne leur fournit plus le service en cas de force majeure, ou que les clients auraient droit à un crédit plutôt qu'à un remboursement.

Mais une telle clause « pourrait être jugée abusive et donc sans effet », estime l'Office de la protection du consommateur (OPC).

Veut-on vraiment se lancer dans des poursuites ? Devant l'urgence de la situation, ne pourrait-on pas couper court et rembourser les consommateurs qui ont besoin de leurs liquidités maintenant ?

CENTRES D'ENTRAÎNEMENT ET ABONNEMENTS

Certains « gyms » offrent de suspendre les abonnements, mais d'autres continuent de facturer le service aux clients en offrant de prolonger leur abonnement. « Disons qu'en ce moment, j'aurais davantage besoin de conserver mes sous », m'écrit François.

« Je ne veux pas payer d'avance, ajoute Gabriel. Surtout que le gym aura éventuellement un manque à gagner et peut-être des problèmes financiers. » En effet, lors d'une

faillite, les consommateurs ne récupèrent que des miettes.

Alors, quels sont les droits des consommateurs ? De manière générale, il n'est pas illégal pour un commerçant d'offrir un report de l'abonnement. Mais dans le cas des centres d'entraînement, cela soulève des questions, car la Loi sur la protection du consommateur (LPC) limite leurs contrats à un an et interdit les renouvellements automatiques.

Mais de toute façon, le client n'est jamais forcé d'accepter une offre de report d'abonnement. Si vous ne bénéficiez pas du service, « vous pouvez suspendre les paiements que vous auriez normalement dû effectuer », affirme l'OPC.

CENTRES DE SKI ET ABONNEMENT DE SAISON

La saison s'est terminée abruptement dans les centres de ski. Les clients auront droit à un remboursement pour les leçons qui n'ont pas eu lieu, promet l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ).

Lorsqu'un commerçant n'a pas rempli ses obligations en entier, le client est tenu « d'exécuter la sienne jusqu'à concurrence de son enrichissement », selon l'article 1694 du Code civil. Les skieurs pourraient donc s'attendre à un remboursement au prorata.

Mais au prorata de quoi ? De rien, estime l'ASSQ.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'Association considère que la saison était terminée lorsque les centres de ski ont dû fermer le 15 mars, alors que le plus beau du ski de printemps était à venir.

« D'un point de vue légal, la saison a été livrée », m'a dit le président-directeur général, Yves Juneau. Pour lui, les stations peuvent dire « mission accomplie » quand elles sont ouvertes de Noël jusqu'à la relâche scolaire.

Peut-être pour les plus petites stations. Mais pour les grandes qui ne ferment jamais avant la fin de mars, voire plus tard, la clientèle va rester sur sa faim.

BILLETS DE SPECTACLE

Côté spectacles et matchs sportifs, on en voit de toutes les couleurs. Souvent, l'évènement est reporté à une autre date à laquelle les billets seront honorés. Mais si le consommateur ne peut pas y être ? Et s'il préfère un remboursement immédiat, parce qu'il n'a plus l'argent pour cette petite douceur ?

« Si le spectacle ou l'évènement a été annulé à la suite d'une ordonnance gouvernementale en lien avec la COVID-19, le commerçant doit normalement vous rembourser. Le commerçant peut aussi vous proposer une nouvelle date pour la tenue de cet évènement. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser cette offre », expose l'OPC sur son site internet.

Voilà qui est très clair. Ne reste plus aux commerçants qu'à se conformer à cette directive...

UN BEL OUTIL : LA RÉTROFACTURATION

Pour tous les achats sur l'internet, les consommateurs disposent d'un outil méconnu : la rétrofacturation.

Si le commerçant refuse de vous rembourser dans les 15 jours suivant l'annulation de votre achat, vous pouvez demander à l'émetteur de votre carte de crédit de vous rétrofacturer. Mais attention : vous disposez de 60 jours pour lui en faire la demande par écrit.

RÉNOVATION ET ENTRETIEN

Pour les ménages qui n'ont plus les moyens de continuer à payer des services d'entretien ou des rénovations, sachez qu'il est possible d'annuler en tout temps un « contrat d'entreprise », même au milieu d'un contrat.

Les consommateurs devront évidemment payer les services déjà rendus et le matériel déjà acheté. « Ils peuvent aussi avoir à rembourser l'entreprise pour le préjudice, mais ça ne veut pas dire la perte de profit reliée à la résiliation du contrat », dit Me Plourde.

ÉCOLES PRIVÉES

Qu'en est-il des différents frais dans les écoles privées et publiques ?

« C'est difficile de faire des remboursements à ce point-ci pour le volet enseignement. Et je crois qu'ultimement, peu d'écoles vont rembourser, car elles vont s'arranger pour offrir un service minimal à distance. Mais pour le transport scolaire, les services de garde ou de dîner, les activités parascolaires, les programmes sport-études, les parents n'ont pas à payer pour des services qui ne sont pas rendus », m'a répondu Yann Bernard, avocat spécialisé en droit scolaire associé chez Langlois avocats.



Une pensée pour les lapins

Ceux qui lisent régulièrement ma chronique savent que j'aime bien me moquer des milléniaux, que j'appelle « les petits lapins ».

Leur naïveté, leur hypersensibilité, leur incapacité à confronter des opinions contraires aux leurs...

Eh bien, aujourd'hui, j'aimerais prendre un moment pour changer de disque et m'apitoyer sur le sort des lapins.

Sans second degré et sans cynisme.

L'EMBARRAS DU CHOIX

Il y a quelques semaines, les milléniaux surfaient, le vent dans le dos.

Grâce à la pénurie de main-d'œuvre qui frappait la plupart des secteurs de l'économie, ils avaient l'embarras du choix quand venait le temps de magasiner un emploi.

« Tu me demandes de travailler les fins de semaine ou de faire du temps supplémentaire? Tu ne me donnes pas la promotion que je t'ai demandée même si ça ne fait que trois mois que je suis à ton emploi? Eh bien, désolé, boss, mais je vais aller travailler

ailleurs. »

Ils avaient le gros bout du bâton. Comme on dit en bon québécois, ce sont eux qui « callaient les shots ».

Il n'y avait pas meilleur moment pour avoir 20 ans – économiquement parlant.

Or, en quelques jours, tout ça s'est écroulé.

On est passé d'un taux de chômage ridiculement bas à un taux de chômage ridiculement haut.

Il n'aura fallu que quelques semaines – une vingtaine de jours, tout au plus! – pour que le monde change du tout au tout.

LES LOIS DE LA NATURE

Aujourd'hui, les commerces, les bars et les restos sont fermés.

Or, qui travaillait dans les commerces, les bars et les restos? Qui bossait comme vendeuses, serveuses, barmaids ou bus boys?

Les lapins.

Ils ont passé de « ceux qui ont le gros bout du bâton » à « pas de bâton pantoute ».

Plus d'emploi et plus de cours. Rester à la maison

quand tu as 40 ans, ça se fait.

Pas toujours facile, mais ce n'est pas la mer à boire.

Mais avoir 20 ans et tourner en rond dans ton salon? Être enfermé avec papa-maman 24 heures sur 24? Ça va à l'encontre des lois de la nature.

La jeunesse, c'est fait pour sortir, s'éclater, faire des rencontres, expérimenter.

Voir des shows, te dévisser la tête, ouvrir toutes les portes que tu croises sur ton chemin.

Pas jouer à Mille Bornes.

LA (VRAIE) AUSTÉRITÉ

Et puis, il y aura l'après-crise. Vous pensiez que les boomers avaient creusé la dette avec une pépinière, chers lapins?

Vous n'avez rien vu.

Avec les programmes d'aide qui s'empilent les uns sur les autres depuis deux semaines, le trou de la dette est tellement profond que vous n'en verrez pas le bout de votre vivant.

Les gouvernements devront se serrer la ceinture et couper dans les dépenses avec une scie mécanique.

Finis, les programmes sociaux chromés mur à mur! Fini, le party!

Quand votre père ou votre mère vous parlera – avec les larmes aux yeux – de l'austérité du gouvernement Couillard, vous vous direz: « De quoi ils se plaignent? C'était le bon temps! »

Alors, oui, chers amis lapins, je me suis moqué de vous.

Mais là, aujourd'hui, je vous plains. Sincèrement.

Je regarde mes filles de 23 et 21 ans, et je me dis qu'elles n'ont pas la jeunesse qu'elles auraient dû avoir.

Et ça me fout le cafard.



Des astuces pour ne pas perdre la tête !

Comment encadrer nos jeunes dans une situation exceptionnelle comme celle de la quarantaine ? Comment gérer le travail à distance ? Pas facile de leur trouver des activités dans ces conditions. Voici quelques trucs pour y arriver !

VÉRONIQUE QUIRION Collaboration spéciale

Garder la routine

Bien que certains éléments de la routine soient chamboulés lors d'un confinement, il est primordial de garder une structure. Idéalement, on conserve la même routine du soir et la même heure de coucher que d'habitude.

Jouer dehors

Éviter les contacts sociaux ne signifie pas qu'il faut rester enfermé à l'intérieur. C'est important d'avoir sa dose de lumière quotidienne. Bien qu'on ne puisse pas s'amuser avec les voisins, il est possible

de jouer dans la cour, d'aller marcher ou de faire du vélo.

Lire

Des séances de 30 minutes par jour suffisent. On peut aménager un petit coin de lecture avec des coussins et des couvertures pour inspirer les enfants ! En manque de livres ? Bibliothèques Montréal a décidé de partager 37 129 livres numériques gratuitement sur sa plateforme.

Petit Mozart

Pourquoi ne pas tenter d'initier vos jeunes à la musique ? Sortez votre guitare ou installez-vous à votre piano et apprenez-lui les bases.

Bon à savoir !

Plusieurs musées proposent des visites virtuelles ; c'est le cas du Musée de la civilisation, du Musée des sciences et de la technologie du Canada, du Centre des sciences de Montréal et de bien d'autres. Une belle façon de travailler l'histoire et la science autrement !

Le yoga

Après plusieurs jours à l'intérieur, certains enfants deviennent plus turbulents. Proposez-leur une séance de yoga. Passion Yoga offre d'ailleurs des abonnements en ligne gratuits pour la durée du confinement.

L'heure du spa

Masque de beauté, pédicure, manucure, etc. Tout est en place pour une journée de



détente aussi profitable aux enfants... qu'aux mamans!

L'entraînement

Comme les salles de gym sont fermées, laissez les jeunes s'entraîner avec vous! Prêtez-leur de petits haltères, une corde à danser, des gants de boxe, des bandes élastiques, etc. Les plus petits prendront plaisir à vous imiter, alors que les plus grands pourront tester leur endurance.

Fallait y penser !

Si vos jeunes sont moins réceptifs à l'idée de faire l'école à la maison, il est possible de faire preuve d'un peu d'imagination !

- **Écouter un film dans sa version originale.**
- **Traduire les paroles de sa chanson préférée.**
- **Organiser un concours de tables de multiplication ou de soustraction.**
- **Tenir un journal des activités réalisées durant la journée.**

Le plaisir de cuisiner

Les enfants adorent faire à manger, mais c'est un temps que les parents n'ont pas toujours. La quarantaine est l'occasion de s'installer en famille pour essayer des recettes. Surveillez la page Facebook de Cook It, qui souhaite organiser des cours de cuisine pour les enfants bientôt.

L'école à la maison

Avec les récentes annonces de François Legault, tout porte à croire que la fermeture des écoles pourrait se prolonger. Il est donc possible de faire l'école à la maison sur une base volontaire... et amusante. Voici vos meilleurs alliés. Un enseignement de 90 minutes par jour est suffisant.

- **alloprof.qc.ca**
Ce portail propose des vidéos, des exercices et des jeux pour tous les niveaux, dans toutes

les matières. En raison du contexte exceptionnel, QUB radio a décidé de s'associer à Alloprof en faisant paraître tous les jours le balado *En 5 minutes* qui vulgarise la science, l'histoire et l'actualité afin de garder le cerveau des jeunes en éveil.

- **carrefour-education.qc.ca**
Plusieurs entreprises de l'éducation se sont mobilisées pour fournir des outils numériques gratuits. Classé par niveau et par matière, ce site s'avère une véritable mine d'or.
- **boukili.ca/fr**
L'application donne accès à des livres gratuits illustrés pour les enfants ! Un tableau de bord permet aux parents de suivre leur progression en lecture.
- **laclef.tv**
Une communauté de parents qui échangent des trucs pour aider leurs enfants à compter, lire et écrire en famille grâce à des contenus pratiques.

Place à la démesure

On utilise les meubles comme obstacles dans un long parcours d'auto télé-guidée. Et si on tentait de créer la plus longue suite de dominos? Que diriez-vous d'un casse-tête familial de 1000 pièces ou d'un jeu de Cherche et trouve grandeur nature à travers la maison?

Télétravail et enfant : une équation possible !

Lâchez prise ! Certains parents seront envahis par la culpabilité, ne se sentant efficaces ni dans leur rôle de parent ni dans leur travail. Acceptez que la maison soit plus en désordre que d'ordinaire, que les repas soient moins élaborés ou que le temps d'écran dépasse un peu les recommandations.

Évitez de travailler sur la table de la cuisine. Si possible, délimitez une zone de travail avec une porte. Réservez aux enfants un petit coin où ils auront la possibilité de s'asseoir pour faire des jeux calmes près de vous.

Repensez votre horaire. Pour certains, il sera plus facile de reprendre le temps perdu aux aurores, avant le réveil des petits ; d'autres préféreront attendre le soir, une fois la marmaille au lit.

Instaurez un rythme de travail réaliste. Prévoyez des blocs de 1 à 2 heures, selon l'âge des enfants. Déterminez un moment fixe pour les collations, les repas et les écrans, puis définissez les plages horaires où vous serez entièrement disponible pour eux.

Merci aux parents

MARIE-HÉLÈNE GAGNÉ

Professeure en psychologie, Université Laval

POINT DE VUE / Depuis le début de la crise engendrée par la COVID-19, le premier ministre du Québec a pris l'habitude de remercier divers groupes de personnes pour leur dévouement envers leurs concitoyens. Les travailleurs du domaine de la santé, évidemment, mais aussi les camionneurs, les employés d'épicerie, les travailleurs sociaux... toutes ces personnes qui non seulement combattent le virus, mais nous permettent de conserver un minimum de bien-être et d'équilibre dans nos vies chamboulées.

Depuis la fermeture des écoles, un autre groupe se démène quotidiennement pour assurer le bien-être de nos jeunes: ce sont les parents. Bien sûr, c'est dans l'ordre des choses que les parents s'occupent de leurs enfants, c'est leur rôle, c'est leur responsabilité. Et pour la plupart, c'est valorisant et épanouissant. Mais à travers le télétravail, le stress du confinement, l'école à la maison, les inquiétudes financières pour plusieurs? C'est du jamais vu. Et c'est à la fois remarquable et préoccupant.

En temps normal, les statistiques disponibles suggèrent que la majorité des parents et des jeunes se portent bien. Par exemple, 95 % des mères et des pères de jeunes enfants considèrent avoir toutes les habiletés nécessaires pour être de bons parents. Autre exemple : 78 % des jeunes du secondaire disent bénéficier d'un niveau élevé de soutien familial. Mais de telles statistiques en cachent d'autres, plus préoccupantes. Entre autres, 35 % des parents de jeunes enfants se disent souvent ou toujours épuisés lorsqu'arrive l'heure du souper, et 15 % se disent souvent ou toujours stressés en raison du comportement ou des difficultés de leurs enfants. Plus d'un enfant sur quatre fréquentant une classe de maternelle au Québec est vulnérable dans au moins un domaine de développement (physique, social, affectif, cognitif, langagier). Parmi les adolescents du secondaire, 29 % affichent un niveau élevé de détresse psychologique.

Ce qu'on sait par contre, c'est que la grande proximité relationnelle et affective qui caractérise la relation

parent-enfant fait en sorte que l'état psychologique et le comportement des uns se répercutent sur ceux des autres. Lorsque la famille est soumise à du stress et des conditions de vie défavorables comme c'est le cas maintenant, la capacité des parents à jouer leur rôle peut être compromise, et les enfants peuvent en souffrir et se montrer plus exigeants que d'habitude. D'ailleurs, on apprenait récemment que les services Tel-jeunes et LigneParents sont débordés, recevant un volume de demande d'aide de 30% supérieur à ce qu'ils reçoivent en temps normal.

Ce n'est pas facile d'être parent. Ce l'est encore moins aujourd'hui. Stressés, coupés de leur réseau social, devant s'occuper d'enfants privés de leur routine habituelle et de leurs amis tout en fournissant tant bien que mal une prestation de travail à distance, les capacités d'adaptation des parents québécois sont mises à rude épreuve. Mais ils relèvent le défi. Et c'est en bonne partie grâce à ces parents (et beaux-parents, et parents d'accueil) que nous réussissons comme société à maintenir un semblant de normalité dans une situation totalement hors normes. Nous devons les remercier pour cela. Plus encore, nous devons trouver le moyen de les soutenir au meilleur de nos capacités.

J'invite notre gouvernement à investir dans le soutien psychosocial aux familles fragilisées par la COVID-19. J'invite les intervenants à faire preuve de créativité pour rejoindre et aider ces familles malgré le confinement. Enfin, j'invite notre premier ministre à remercier les parents de veiller sur leurs enfants et de si bien préparer l'après COVID-19.

Marie-Hélène Gagné est professeure en psychologie et directrice du Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risques, Université Laval.



« Il faut privilégier le maintien du savoir »

Qu'il s'agisse de territoires en guerre, de pays confrontés à des catastrophes naturelles ou de populations réduites à l'exode, le maintien de la scolarisation des enfants reste un enjeu majeur

AGATHE BEAUDOUIN
Collaboration spéciale

Même si elle était à prévoir, la fermeture soudaine des écoles du Québec, le vendredi 13 mars, a pris de court les familles et les enseignants du Québec. Est-il possible, dans ce contexte d'urgence et de confinement à grande échelle, de maintenir l'apprentissage des savoirs ? Et si oui, comment ? Ces questions, les parents, le milieu éducatif et la sphère politique y font désormais face. Olivier Arvisais, directeur scientifique à l'Observatoire canadien sur les crises et l'action humanitaires (OCCAH) et professeur au Département de didactique à la Faculté des sciences de l'éducation à l'UQAM, s'y penche, lui, depuis plusieurs années. Sa spécialité ? L'éducation en situation d'urgence justement.

Ses observations l'amènent à un constat général : même dans les réalités les plus catastrophiques, animée d'un pouvoir de résilience, la nature humaine œuvre pour transmettre les savoirs aux jeunes générations. Quels que soient les maux (guerre, famine, tsunami, exil), la scolarisation des enfants se révèle un défi permanent et, souvent, relevé. « L'éducation est un droit et un besoin fondamental, au même titre qu'avoir un logement sécuritaire », explique Olivier Arvisais.

Une question de priorités

En situation de crise, le maintien de la scolarisation dépend « avant tout des ressources dont on dispose », souligne le chercheur, qui comparerait notre situation actuelle, soudaine, à l'éclosion d'une crise humanitaire. Tout en notant une particularité, et

pas des moindres : « Ici, il existe de nombreuses ressources, les enseignants sont formés, et la population est globalement éduquée et en mesure de maintenir une scolarité. »

Pourtant, les parents d'élèves scolarisés au primaire dans le secteur public sont restés plusieurs semaines livrés à eux-mêmes, sans ressources ni information spécifique. À l'opposé, en grande majorité, les écoles privées ont su mettre rapidement en place des cours en ligne et un accompagnement, ce qui a généré un profond sentiment d'inégalité. « Ce sont des situations qui peuvent en effet se produire. À Gaza, dans la communauté palestinienne, nous avons noté des enseignants mieux formés et des ressources plus accessibles dans les écoles du secteur privé. Au Québec, ce n'est pas le manque de ressources qui pose problème, mais encore faut-il savoir où mettre les priorités, mesurer les difficultés du contexte, comme la disponibilité des parents, qui, durant le confinement, sont souvent en télétravail... On constate qu'il y a la volonté de se tourner vers les solutions technologiques, mais on pourrait chercher des solutions moins complexes, plus accessibles et plus égalitaires : la radio éducative, la télévision éducative, l'envoi de matériel pédagogique aux familles... »

« Réduire les attentes des parents »

Pour le chercheur, l'enseignant doit être placé au cœur de l'organisation. « Il n'y a personne de mieux placé que les enseignants, qui connaissent leurs élèves, pour poursuivre les apprentissages de l'année entamée. Mettre en place un plan de match entre l'enseignant et les familles pour assurer le suivi des élèves, par

exemple. Si les enseignants reprennent leur rôle moteur, les parents deviennent des soutiens pédagogiques, et les enfants retrouvent une certaine confiance. Il faut aussi réduire les attentes des parents. L'idée, c'est avant tout d'absorber le plus possible les pertes que cet arrêt engendre. » Car la suspension d'une scolarité provoque un recul de la performance scolaire et des notes, prévient le chercheur. « Au secondaire, les arrêts de longue durée ont un effet majeur sur le décrochage scolaire. Il est particulièrement important de faire un suivi auprès des élèves de sixième année. »

Les bienfaits d'une approche communautaire

Sans être alarmiste ni stresser parents et enseignants, le spécialiste de l'éducation en temps de crise suggère de considérer par exemple les bienfaits d'une approche communautaire. « Dans les pays ou les régions touchés par des conflits aigus ou prolongés et où les populations restent chez elles, des résultats de recherche très solides soutiennent que le recours à l'éducation communautaire améliore les résultats scolaires lors d'un retour à l'école au niveau primaire. On a documenté des exemples positifs au Népal, en Bosnie, au Pakistan et au Yémen,



précise l'universitaire. Ce sont des contextes extrêmement différents, et ce ne sont pas des résultats de recherche généralisables, mais partiellement transférables à la situation que connaît le Québec. »

Enfin, surcharger les enfants de travail ne semble pas non plus une stratégie positive. « Ce n'est même pas du tout souhaitable ! D'abord, parce que la plupart du temps, cela se fait en ligne et augmente le temps d'écran, qui est déjà un problème à la base, mais aussi parce que cela stresse les enfants et les parents. L'essentiel est de se privilégier le maintien du savoir, il ne s'agit pas de reproduire l'école à la maison. »

ACTUALITÉS

AVONS-NOUS RÉAGI TROP TARD ?

KATIA GAGNON
LA PRESSE

Le premier ministre François Legault rappelle souvent, à juste titre, que le Québec a été l'un des premiers États en Amérique du Nord à prendre des mesures fortes contre le coronavirus. Mais la tragique histoire de la partie de hockey de Racine pose une question fondamentale : aurions-nous pu réagir encore plus tôt ?

NIMÂ MACHOUF,
ÉPIDÉMIOLOGISTE, ÉCOLE DE
SANTÉ PUBLIQUE DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Nimâ Machouf pense que le Québec a effectivement trop tardé. « On a été une semaine en retard, je crois. Mais pour le gouvernement, s'embarquer dans du confinement, fermer les écoles, nuire à l'économie, ce sont des conséquences qui sont graves. On essaie de retarder ça le plus possible. »

Cependant, on aurait certainement pu indiquer rapidement en février aux personnes qui présentaient des symptômes grippaux de ne sortir de chez elles sous aucun prétexte, même si elles n'avaient pas subi de test pour la COVID-19. Cette directive est venue, officiellement, le 12 mars. « Demander cela aux gens, ce n'est ni très contraignant ni coûteux. Ça aurait pu être un excellent premier pas. »

Car si on avait pris des mesures plus draconiennes une semaine plus tôt, la population n'aurait peut-être pas suivi, observe-t-elle. « Pour que le gouvernement prenne les mesures, il faut qu'il ait l'écoute de la population. Qui aurait cru le gouvernement s'il avait pris des mesures drastiques, disons, le 25 février ? Personne. Donc,

les gens n'auraient peut-être pas respecté les mesures. Le contexte n'était pas encore là. »

BENOÎT MÂSSE, PROFESSEUR À
L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Benoît Mâsse est encore plus catégorique. Déjà, à la fin de janvier, on savait que le virus se propageait hors de la Chine et à la mi-février, on avait des cas au Canada. C'est là qu'on aurait dû agir, croit-il.

« Déjà au 15 février, des mesures auraient dû se mettre en place, estime-t-il. Les mesures préventives au Québec ont commencé le 13 mars avec la fermeture des écoles. Ça, c'est environ un mois après le 15 février. On a laissé la relâche au début mars, avec les nombreux voyages, avoir lieu sans agir », déplore-t-il.

Le passé nous a appris qu'on doit agir très rapidement devant une épidémie, ajoute-t-il. « Au pire, on rectifie le tir en cours de route, dit-il, parce que pendant tout ce temps, l'épidémie se propage. Le virus n'attend pas, il infecte, il se multiplie, et il se propage. On n'avait pas besoin d'être devin le 15 février. On avait déjà l'information en main pour agir. Nous étions des milliers à voir cette pandémie arriver. »

GASTON DE SERRES,
ÉPIDÉMIOLOGISTE À L'INSTITUT
NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

Oui, le coronavirus avait un potentiel de contagion « explosif ». Mais imposer des mesures restrictives ne sert à rien si la population ne suit pas, observe Gaston De Serres. « C'est dur de convaincre la population quand on n'a pas beaucoup de cas, dit-il. Je ne sais pas si ça aurait été possible de faire autrement. » Au

début de mars, il n'y avait toujours qu'un seul cas au Québec, rappelle-t-il.

Dans les circonstances, le gouvernement Legault a fait preuve de beaucoup de courage, estime-t-il. Car les conséquences des restrictions sont énormes sur la société et l'économie. « Imposer des mesures semblables, on ne fait pas ça à la légère. »

Quant à une recommandation – ou même un ordre – de rester à la maison avec des symptômes grippaux, M. De Serres croit qu'elle n'aurait pas été respectée. « Quand les gens ont l'influenza, on n'arrête pas de leur dire de rester chez eux pour ne pas contaminer leurs collègues. Peu de gens nous écoutent », dit-il. Regardez ce qui s'est passé lors de la semaine de relâche : tout le monde savait qu'il y avait du coronavirus à l'international. Combien de personnes ont annulé leur voyage à cause de ça ? »

ROXANE BORGÈS DA SILVA,
PROFESSEURE À L'ÉCOLE DE
SANTÉ PUBLIQUE DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Mme Borgès Da Silva, spécialiste en administration de la santé, estime que les directions de santé publique n'étaient pas prêtes à faire face à l'épidémie. « Il aurait fallu beaucoup plus de personnel dans les différentes directions de santé publique au Québec. Elles n'avaient pas les effectifs pour faire face à la crise. Elles ont été débordées », dit-elle.

Pour elle, ce problème est directement lié au sous-financement de la santé publique au Québec. « Dans les dernières années, on a très peu investi en santé publique. La pandémie nous a remis en pleine face le sous-financement de la santé

publique. » Le Québec investit annuellement 1,2 milliard en santé publique, sur un budget total de près de 40 milliards.

Au départ, le système de dépistage dans son ensemble s'est révélé « inefficace », croit-elle. « Ça n'a pas de bon sens, les délais d'attente qu'on a avant d'avoir les résultats. » Selon elle, ces délais, et aussi une certaine rareté dans les tests, ont pu contribuer à masquer pendant un certain temps le phénomène de transmission communautaire qui s'opérait au Québec.

COMMENT NOUS AVONS RÉAGI À LA COVID-19

27 février : Un premier cas est confirmé au Québec.

12 mars : On interdit les rassemblements de plus de 250 personnes et on recommande aux personnes qui reviennent de l'étranger ou qui présentent des symptômes grippaux de s'isoler. Ce n'est toutefois pas une obligation.

13 mars : L'état d'urgence sanitaire est déclaré. Les établissements d'enseignement, du primaire à l'université, sont fermés, ainsi que les services de garde.

14 mars : On interdit les visites dans les CHSLD et les hôpitaux. On conseille aux personnes de plus de 70 ans de rester chez elles.

15 mars : Fermeture des bars, des piscines, des gymnases, des cinémas, des pistes de ski.

16 mars : Le gouvernement fédéral annonce la fermeture de la frontière.

21 mars : Tous les rassemblements sont interdits.

22 mars : Fermeture des centres commerciaux, des restaurants, des salons de coiffure.

23 mars : Fermeture de toutes les entreprises et commerces non essentiels.

28 mars : « Fermeture » de huit régions du Québec.

150 profs attendent de pouvoir quitter le Nunavik

GENEVIÈVE LAJOIE
Bureau parlementaire

Coincés dans le Nord depuis l'annulation de l'année scolaire, 150 enseignants originaires des régions plus au sud du Québec ont finalement eu l'autorisation de quitter le Nunavik.

Depuis le début du confinement, les profs qui travaillent dans les communautés éloignées du Nord-du-Québec se sentaient « pris en otage ».

Le 24 mars, la Commission scolaire Kativik a mis un terme à l'année scolaire en raison de la pandémie de coronavirus. Notons que le calendrier scolaire est différent des grands centres urbains et la fin des classes était prévue pour le 28 mai.

Jusqu'à hier soir, on interdisait pourtant aux profs natifs de l'extérieur du Nunavik de retourner dans leur coin de pays. Une bonne partie du personnel enseignant provient d'ailleurs au Québec.

Une situation dénoncée par l'Association des employés du Nord québécois (AENQ-CSQ).

Le président du syndicat, Larry Imbault, déplorait la décision de la directrice de la santé publique demandant aux enseignants et au personnel scolaire de rester au Nun-

avik pour aider la communauté en cas de besoin.

DÉCISION « ABUSIVE »

« On pense que cette décision est unilatérale, abusive, on pense que nos membres ont le droit de retourner dans leurs communautés et d'être auprès des leurs », déplorait M. Imbault.

Une décision d'autant plus préoccupante, alors que le gouvernement fédéral a envoyé des avions un peu partout dans le monde pour rapatrier des citoyens canadiens.

Rappelons que depuis le 28 mars, le gouvernement Legault a restreint l'accès à plusieurs régions, dont le Nunavik. Les contrôles aux aéroports ont été augmentés afin de s'assurer que seuls les déplacements essentiels soient maintenus pour freiner la propagation de la COVID-19.

INTERDICTION LEVÉE

Après des tergiversations, le ministère de l'Éducation a fait savoir hier soir que les enseignants pourront finalement revenir chez eux. Reste à savoir dans combien de temps ils pourront bénéficier d'un vol de retour vers le sud de la province.

« La directrice de la santé publique du Nunavik a levé l'interdiction de départ du personnel de la commission scolaire Kativik, a soutenu le porte-parole du ministère, Bryan St-Louis. Les enseignants pourront donc officiellement quitter le Nunavik sous peu. »





Le Panier Bleu: «Comme une annonce au *Bye Bye*» pour les commerces locaux

Ajoutez votre commerce
Afin de répondre efficacement à l'engouement du Québec pour l'achat local, nous limitons temporairement l'inscription des commerces afin de répondre plus efficacement à la demande. Merci de votre intérêt à faire rouler l'économie d'ici.

Restez à l'affut
Inscrivez-vous à notre infolettre afin de rester informé sur l'évolution du Panier Bleu.

S'abonner →

Ensemble, faisons rouler l'économie d'ici.

En savoir plus →

Raphaël Hubert et Geneviève Brousseau Provencher
Dose

PHOTO TIRÉE DE L'INTERNET

La plateforme – non transactionnelle – compte déjà les coordonnées de plus de 1100 points de vente.

Alors que la consommation est au ralenti comme jamais, le gouvernement Legault donne un nouvel outil aux Québécois pour le aider à soutenir l'économie locale. Le site web du Panier Bleu leur permettra de trouver les commerces qui continuent, pendant la crise à vendre leurs produits.

Publié le 6 avril 2020 à 6h00

**MARIE-EVE FOURNIER**
LA PRESSE

Québec souhaite que les consommateurs « y mettent du leur pour assurer la pérennité des entreprises » de la province. Mais ce n'est pas toujours facile de savoir ce qui est québécois, et de surcroît ce qui demeure accessible en ce moment (ventes en ligne, ser à l'auto, récupération sans contact).

C'est justement pour éliminer « tout ce qui est un frein à la "découvrabilité" de nos commerces » que le ministre de l'Économie Pierre Fitzgibbon a annoncé dimanche la création d'un OSBL dont le site lepanierbleu.ca répertoriera les points de vente québécois. L'élu a rappelé que « 5 \$ de plus dépensés par semaine, par foyer, c'est 1 milliard de dollars de plus dans l'économie [québécoise] ».

Déjà 2 millions de visiteurs

La plateforme – non transactionnelle – compte déjà les coordonnées de plus de 1100 points de vente. Tant les consommateurs que les entreprises et les associations peuvent soumettre une requête pour faire ajouter des noms.

Dimanche, le site a reçu « plus de 2 millions de visiteurs », un chiffre « astronomique » selon le directeur général de l'OSBL Alain Dumas. D'ailleurs, la plateforme n'a pas été en mesure de gérer ce flot, si bien qu'elle a été inaccessible une grande partie de l'après-midi.

« Ça crée un mouvement de solidarité ! » se réjouit le propriétaire des sept boutiques de vélo Bicycles Quilicot, Marc-André Lebeau. À son avis, Québec a marqué un coup de circuit en faveur des détaillants québécois en faisant l'annonce de son site web pendant le point de presse le plus regardé qui soit.

« Si Québec avait fait une campagne de pub à la télé et la radio, ça n'aurait pas eu autant d'impact. [...] Pour moi, c'est comme une annonce au *Bye Bye* ! »

Plus équitable que Google

Ex-grand manitou de l'épicerie en ligne d'IGA pendant une quinzaine d'années et ex-vic-président du marketing et de la stratégie numérique de l'Aubainerie, M. Dumas rappelle que « sur Google, les petites entreprises passent souvent inaperçues », même si elles ont un site transactionnel. « Mais là, peu importe leur taille, elles auront droit à la même visibilité. »

Aussi précise-t-il que le site géolocalisera bientôt ses utilisateurs afin de leur fournir une liste pertinente d'adresses à encourager.

Le Panier Bleu bénéficiera aussi de l'expertise de l'homme d'affaires Alexandre Taillefer, Sylvain Prud'homme (ex-Loblaws, Sobeys, Walmart et Lowe's Canada), de Brigitte Coutin (Ricardo Médias) et de Josée Perreault (BRP), notamment.

Par le passé, d'autres initiatives semblables (des sites se décrivant souvent comme des clones d'Amazon québécois) n'ont pas connu de succès monstre, reconnaît Stéphane Drouin, qui

deviendra président du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) le 8 avril.

« Le grand défi, c'est la notoriété. Et Le Panier Bleu, ce sera sa force. Cette fois y aura un flow [achalandage]. »

— Stéphane Drouin

« L'achat local a toujours été jugé intéressant par les consommateurs, mais pas prioritaire », poursuit-il. Mais il croit que ça changera. Car « le contexte économique actuel est un terreau fertile à la solidarité ».

Important de répéter même après 90 ans

De plus, c'est un premier ministre jouissant d'un fort appui de la population qui appelle directement « les Québécois à être solidaires » des entrepreneurs locaux et de leurs employés. « Il y a une manière d'aider nos entreprises maintenant. C'est d'acheter local [...] C'est le temps de changer nos habitudes d'achat », a déclaré François Legault.

Ce type de message que M. Legault a répété quelques fois depuis le début de la crise a notamment enchanté la haute direction du groupe montréalais Reitmans, qui possède 587 magasins au pays et emploie 7000 personnes (dont 90 % mises à pied temporairement).

« J'ai beaucoup apprécié le geste. C'est évident. C'est dans les moments difficiles que le sens de la communauté prend tout son sens », a commenté la présidente de l'enseigne Reitmans, Jackie Tardif, au cours d'un entretien avec *La Presse* vendredi. Elle constate « beaucoup de monde ne sait pas que Reitmans est une entreprise québécoise », même elle existe depuis plus de 90 ans. D'où l'importance de le répéter...

« Entrer les manufacturiers dans le loop »

Le Conseil canadien du commerce de détail (CCCD) salue aussi la « très belle initiative de Québec. Mais il importe, insiste son porte-parole Jean-François Belleau, « d'entrer les manufacturiers dans le loop », afin d'« informer les consommateurs de ce qui est fabriqué au Québec ».

« Il faut être capable d'identifier le produit québécois en premier lieu, et ensuite de voir chez qui tu peux l'acheter, poursuit-il. Si c'est seulement une liste de détaillants, ça ne va pas assez loin. Il faut identifier les produits québécois. » Pour le moment, l'idée d'ajouter les manufacturiers au répertoire n'est pas envisagée, affirme M. Dumas.

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), qui vient de lancer sa propre initiative de dynamisation de l'achat local en ligne baptisée *J'achète bleu* (*jachetebleu.ca*), appuie néanmoins Le Panier Bleu. Les entreprises qui y sont inscrites seront redirigées vers lepanierbleu.ca, jure-t-on.

« Nous posons un jalon important dans la préparation de la relance économique », croit le PDG de la FCCQ Charles Milliard, rappelant que le commerce en ligne est « en explosion » et que cela est « une occasion à saisir pour nos commerces ».

De fait, selon des données compilées par l'expert en commerce électronique Absolutnet les hausses de ventes atteignent 160 % en moyenne dans l'alimentation, l'électronique, rénovation et les électroménagers (du 11 au 29 mars par rapport à la même période en 2019).

Site hébergé au Québec

Sur Twitter, les avis étaient généralement positifs au sujet du Panier Bleu, mais on pouvait aussi lire des reproches.

Tandis que certains ont critiqué la nomination d'Alexandre Taillefer, Marie France Baz a dit « bravo » au gouvernement. « Ça parle de jobs, de fierté, de territoire : voilà un fameux projet de société, né dans l'urgence, mais qui nous projette dans l'avenir », a-t-elle écrit.

D'autres ont rappelé que solutionlocale.ca, une plateforme similaire, « une initiative citoyenne, monté en deux semaines, sans argent, sans millionnaires, open source », existait déjà. D'autres se demandaient quelle est la différence avec mazonequebec.com et d'autres enfin, déploraient qu'il s'agisse uniquement d'un répertoire plutôt qu'un site transactionnel.

Par ailleurs, sur Facebook, une image incluant la phrase « Supporter l'économie locale. Ça commence par choisir un hébergeur d'ici » circule. Elle laisse croire que le site est hébergé aux États-Unis. C'est faux, assure M. Dumas. Le nom de domaine a bel et bien été acheté à l'entreprise américaine GoDaddy, mais le site est hébergé au Québec.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.



Une annonce prévisible, mais inquiétante



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

La fermeture des entreprises et des services non essentiels jusqu'au 4 mai – plutôt que le 13 avril – donne un dur coup aux entrepreneurs québécois qui réclament davantage d'aide des gouvernements.

Ce n'est une surprise pour personne dans le milieu économique. Mai la fermeture des entreprises et des services non essentiels jusqu'au 4 mai – plutôt que le 13 avril – donne un dur coup aux entrepreneur québécois qui réclament davantage d'aide des gouvernements.

Publié le 6 avril 2020 à 5h00



ÉMILIE BILODEAU
LA PRESSE

Rue Saint-Denis, les propriétaires des boutiques désertées s’y attendaient. Même qu’ils comprennent la décision du gouvernement Legault de prolonger la fermeture des commerces devant l’ampleur de la crise sanitaire. « Mais c’est très difficile, souligne Kriss Naveteur, directrice générale de la Société de développement commercial (SDC) Rue Saint-Denis. J’ignore, après la relance, combien de commerces il va nous rester. »

« Il y a des personnes qui m’appellent et qui me disent qu’ils ont réussi à payer leurs employés, leurs charges, mais qu’ils sont incapables de payer leur loyer. Il leur reste 500 piastres dans leur compte de banque. Ils ont peur de se faire expulser de leur local poursuit-elle.



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

Kriss Naveteur, directrice générale de la SDC Rue Saint-Denis

Sur l’avenue du Mont-Royal, non loin de là, aucun commerce n’a annoncé sa fermeture définitive en raison de pandémie de COVID-19. « Mais il ne faut pas être naïf non plus penser que tout le monde va s’en sortir », dit Claude Rainville, directeur général de la SDC de l’Avenue du Mont-Royal.

Selon lui, les propriétaires de certains espaces commerciaux ont adouci leur discours au cours des derniers jours. Au lieu d’exiger le paiement des loyers au premier du mois, plusieurs tentent de trouver des solutions. « Les propriétaires ne sont cependant pas tous des promoteurs qui ont des centaines ou des milliers de pieds carrés de superficie. Certains propriétaires ont juste un ou deux locaux. Ils ont aussi des obligations envers leur banque », raconte M. Rainville.

Dans Hochelaga-Maisonneuve, les entrepreneurs espéraient rouvrir leurs commerces le 13 avril tel qu’annoncé au départ, mais tous se doutaient que ce scénario n’était pas très réaliste. « C’est un marathon très difficile pour les commerçants. Plus ça s’étire, plus les chances sont grandes qu’on se retrouve avec des fermetures permanentes », affirme Jimmy Vigneux, directeur général de la SDC Hochelaga-Maisonneuve.

Comme ses collègues des autres quartiers, il insiste sur l'importance de privilégier les achats locaux. « Toutes les dépenses faites localement vont faire une différence. L'achat de proximité est 100 fois plus important qu'il y a deux mois. C'est la survie d'entreprise d'emplois qui sont en jeu plus que jamais », martèle-t-il.



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

Billy Walsh, président de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal

Billy Walsh, président de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal, suit attentivement la progression du nombre de cas de COVID-19 dans la province. Celui qui est aussi directeur général de la SDC Promenade Wellington est impatient de voir une baisse dans les statistiques pour pouvoir enfin penser à la relance de l'économie. En attendant, il encourage lui aussi les consommateurs à acheter local.

« Si les quartiers ne bénéficient plus d'une artère commerciale en santé, attirante et rassembleuse, on peut se demander quelle sera la pertinence de vivre dans des centres denses et métropolitains. Ça risque d'ouvrir la porte à l'étalement urbain. »

— Billy Walsh, président de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal

Davantage d'aide demandée

Devant la fermeture prolongée des entreprises non essentielles, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) demande notamment au gouvernement d'alléger l'impôt foncier pour les commerces et de protéger les entrepreneurs contre une expulsion de leur local.

« Depuis le début de la crise, les pertes financières moyennes des PME québécoises ont presque triplé, passant de 50 000 \$ à 140 000 \$. À ce rythme, dans un mois, on va passer

un point de non-retour », a indiqué François Vincent, vice-président Québec à la FCEI dans un communiqué.

Le Conseil du patronat (CPQ) a aussi demandé des mesures additionnelles (comme l'élargissement des critères d'admissibilité pour l'allocation de pertes de revenus) pour aider les entreprises « à traverser la vallée de la mort ». « Même si cette décision fait très mal aux dizaines de milliers d'entreprises directement touchées, le milieu des affaires reste solidaire avec le gouvernement », a toutefois souligné Yves-Thomas Dorval, président et chef de la direction du CPQ, également dans un communiqué.

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a aussi insisté auprès du gouvernement pour que d'autres mesures soient adoptées afin de diminuer les impacts de la crise sur les entrepreneurs. « Le contexte est exceptionnel et même si cette décision est évidemment compréhensible, les impacts négatifs sont considérables pour les entreprises québécoises », a déclaré Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ, dans un communiqué.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

Un après-COVID-19 branché

**BRIGITTE
BRETON**

CHRONIQUE

bbreton@lesoleil.com



Le Québec de l'après-COVID-19 devra être 100 % branché. L'accès à un service Internet à haute vitesse est tout aussi essentiel que l'électricité et l'eau courante pour les citoyens et les entreprises à travers tout le Québec. Or, 340 000 foyers doivent toujours s'en passer. Un non-sens en 2020, d'autant plus en période de crise sanitaire et de confinement.

Dans ces foyers, le télétravail, le maintien des liens avec les clients et les fournisseurs, l'enseignement à distance et la possibilité de regarder des vidéos ou une série sur Netflix pour passer le temps sont quasi hors de portée.

Ce qui va de soi pour des millions de Québécois en temps normal comme en temps de pandémie, est impossible pour eux même s'ils ne vivent pas au fin fond d'un bois et à des kilomètres de toute civilisation.

Jacques Demers, le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), est bien placé pour témoigner de cet anachronisme qui persiste même si les politiciens — à Québec et à Ottawa — promettent d'y mettre fin depuis près de 20 ans.

Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, une municipalité de l'Estrie située à proximité de Sherbrooke et de Magog, il est confronté à cette réalité au quotidien.

Lui, sa conjointe et leurs enfants de 16, 18 et 19 ans doivent

se contenter de 3,5 mégabits par seconde à leur domicile, alors que le seuil de haute vitesse fixé par le CRTC est de 50 mégabits par seconde.

Difficile, voire impossible ainsi desservi, de penser travailler efficacement à distance, d'avoir sa petite entreprise, de suivre des cours en ligne ou de se distraire en regardant des films et des documentaires. Surtout pas les cinq membres de la famille en même temps. «C'est un à la fois et c'est lent», raconte M. Demers.

Pour terminer sa session à l'Université d'Ottawa, sa fille aînée a dû déménager chez sa grand-mère à Coaticook. De là, elle peut poursuivre ses cours en ligne et ne pas prendre de retard dans sa formation.

L'étudiante de 19 ans n'est pas seule dans sa situation. Des milliers d'étudiants et de professeurs ont d'ailleurs critiqué ces derniers jours la poursuite des cours à distance dans les cégeps et les universités, justement parce que des étudiants et des profs sont incapables d'accéder à Internet à haute vitesse de leur lieu de confinement.

De son côté, même s'il serait préférable qu'il travaille ses dossiers municipaux de la maison et s'abstienne d'aller à l'hôtel de ville, M. Demers n'a pas le choix de se déplacer et de parcourir 10 kilomètres pour s'y rendre. Un conseil municipal par vidéoconférence, ce n'est pas non plus

envisageable de sa résidence de Sainte-Catherine-d'Hatley.

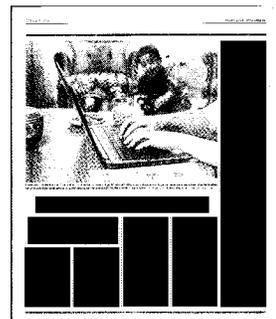
Sa conjointe, directrice d'une caisse populaire, doit aussi se déplacer pour son travail.

Le fait de ne pas avoir accès à Internet à haute vitesse diminue aussi la valeur d'une propriété, signale également M. Demers. «C'est un service que les gens réclament, qu'importe où ils sont. Même lorsqu'ils louent un chalet pour quelques jours, la première chose qu'ils veulent savoir en arrivant c'est le code pour accéder à Internet. Pas la façon d'allumer le foyer».

Si le Québec veut occuper tout son territoire et brasser des affaires dans toutes les régions, il est indispensable de pouvoir compter sur un réseau Internet haute vitesse. En octobre dernier, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante rapportait qu'une PME sur deux au Québec dit ne pas être branchée à une connexion Internet performante en raison d'une offre de service inadéquate dans sa région.

Le président de la FQM ajoute par ailleurs qu'il est aussi difficile pour les services d'urgence de transmettre des messages aux citoyens si «Internet et le réseau cellulaire ne rentrent pas». Il ne suffit pas de faire «passer la fibre» pour desservir l'école du village. Les personnes ont besoin d'un accès rapide et à coût abordable même s'ils n'habitent pas la rue Principale. «Ce n'est pas un luxe», soutient M. Demers. C'est comme l'eau courante et l'électricité.

En campagne électorale, la Coalition avenir Québec a promis d'investir 400 millions \$ pour brancher tous les foyers d'ici 2022. Cet automne, Québec a lancé un appel pour 100 mil-



lions \$ de projets d'infrastructures numériques dans le cadre d'un nouveau programme Régions branchées. Un programme qui lui permet d'avancer sans attendre Ottawa.

Depuis le début de la crise du coronavirus, le trio Legault-Arruda-McCann affirme que certaines choses ne seront plus pareilles lorsque la vie retrouvera une normalité.

«On aura un Québec différent après la pandémie qu'on vit maintenant», a répété mercredi le directeur national de la Santé publique, Horacio Arruda. «En numérique, en télétravail, en économie, ça va transformer notre société, puis il va falloir rebondir là-dessus pour que cette crise devienne une opportunité».

Pour que tous les citoyens et toutes les entreprises puissent profiter de cette opportunité, il presse de combler le fossé numérique.



ICI  Première



Le réveil / Île-du-Prince-Édouard

Avec Denis Duchesne

En semaine de 6 h à 9 h

[Accueil](#) [Rattrapage](#) [Nous joindre](#) [À propos](#)

Les écoles de l'Î.-P.-É. sont prêtes à relever le défi de l'enseignement à la maison

Publié le 2 avril 2020 Rattrapage du jeudi 2 avril 2020

07 h 15 - L'école à la maison dès la semaine prochaine à l'Î.-P.-É 8:01





L'enseignement à la maison commence le lundi 6 avril, pour tous les élèves de l'Île-du-Prince-Édouard. (Archives)

PHOTO : KARINE LIZOTTE



La Commission scolaire de langue française s'est dit préparée à mettre en place sa stratégie d'apprentissage à la maison, dès lundi.

Selon Natascha Joncas, directrice de la Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement et les membres de la communauté scolaire travaillaient déjà sur un plan d'action, depuis le début de la crise.

Bien qu'il reste encore des ajustements à apporter au nouveau modèle d'enseignement, la directrice de la commission scolaire assure que son équipe est prête à gérer les demandes des familles.

« C'est le début d'un plan. Ce n'est pas collé dans le béton. On l'ajustera au fur et à mesure. »

— Natascha Joncas, directrice de la Commission scolaire de langue française.

Les travailleurs de l'éducation cherchent toujours des solutions aux familles qui n'ont pas d'accès Internet ou d'outils technologiques pour suivre les cours.

Natascha Joncas conseille aux parents se refusant à adopter le nouveau modèle de contacter la commission scolaire afin que son équipe puisse leur venir en aide, au besoin.



COVID-19

D'AUTRES RÉPONSES AUX QUESTIONS DE VOS ENFANTS

Lorsque nous avons demandé aux enfants de nous faire parvenir leurs questions sur la COVID-19 en vue de notre rencontre avec le ministre de la Famille, nous avons été littéralement... bombardés!

Pas moins de 1200 questions ont été posées en 24 heures via les plateformes de nos coopératives et de Télé-Québec. Le ministre Mathieu Lacombe a répondu à une quinzaine d'entre elles, que nous avons choisies et qui se voulaient les plus représentatives des préoccupations du moment.

Et les autres questions? Nous les avons conservées, regroupées car plusieurs se recoupaient, et nous en avons soumises une quarantaine d'autres à une petite équipe que nous avons formée pour y répondre, grâce au soutien du projet Naître et grandir.

Voici donc d'autres réponses aux questions de nos enfants sur la pandémie. Car elles sont pertinentes, importantes.

ILLUSTRATIONS MARIE-HELENE RACINE-LACROIX



ANAÏS, 11 ANS

Q Moi, j'ai mes cahiers d'école, mais plusieurs de mes amis n'ont pas la chance de les avoir. Que vont-ils faire?

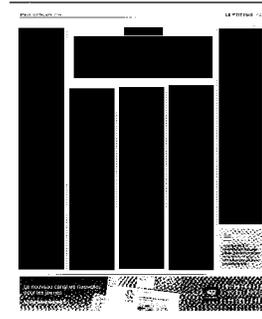
R Tes amis ne peuvent effectivement pas récupérer leur effets personnels et scolaires. Pour des raisons de santé et de sécurité, il est interdit pour quiconque de se rendre à l'école pour récupérer ses choses. Même les profs n'ont pas le droit! Mais heureusement, l'apprentissage ne se fait pas que dans les cahiers! En attendant, tes amis et toi vous pouvez apprendre de différentes façons! Par exemple, faire une recette peut te faire pratiquer ton français (ta lecture), tes maths (calculer les quantités) et ta résolution de problème (si tu as calculé ton souper! ;)!)



LIAM, 7 ANS ET DEMI, SHERBROOKE

Q Si j'ai de la difficulté à l'école, vais-je passer mon année ou pas?

R Pour savoir si tu pourras passer ton année, ton prof va regarder les notes que tu as eues à tes deux premiers bulletins. Si tes notes sont assez bonnes, go, tu pourras passer au niveau suivant! Par contre, si tu as eu des difficultés et que ton prof juge que tu dois revoir certaines notions, il se peut que tu doives reprendre ton année. Si jamais c'était le cas, ne te décourage pas! Fais confiance à ton prof! Cette personne veut ton bien et fait ça pour t'aider! C'est comme planter un petit arbre: si en poussant, l'arbre s'en va sur le côté, plutôt que de



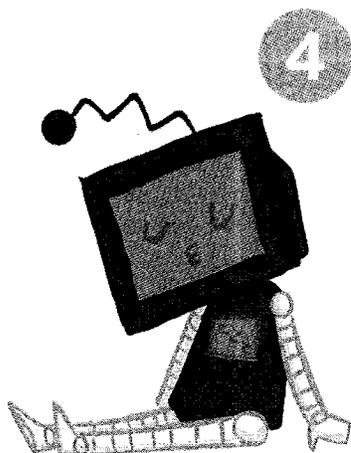
le laisser pencher et peut-être se casser, vaut mieux prendre le temps de l'accrocher à un poteau pour qu'il devienne grand et fort!



**ALEXANDRE, 11 ANS
ET JOLIANE, 11 ANS**

Q Est-ce qu'il y aura de l'école en juillet pour reprendre les mois perdus?

R La réponse te rendra aussi rayonnant de bonheur qu'un beau soleil de juillet : l'année scolaire ne sera pas prolongée cet été! Yééé! Tu en profiteras pour multiplier les crèmes glacées, compter le nombre de pissenlits sur ta pelouse et conjuguer « rayons UV » avec « crème solaire »! Il faut bien que tout cela apporte un peu de positif quand même!



**CHARLIE, 7 ANS,
DOLBEAU-MISTASSINI**

Q Pourquoi les professeurs du primaire ne peuvent pas nous enseigner par ordinateur?

R Si les profs n'enseignent pas par ordinateur, c'est pour une question d'égalité. Tu dois savoir que malheureusement, ce ne sont pas toutes les familles qui ont un ordinateur à la maison. Et il y a même certaines régions du Québec qui n'ont pas accès à un bon réseau Internet. Ce serait injuste pour eux, tu ne trouves pas? L'école permet à tous les élèves d'avoir le même enseignement avec tout le matériel nécessaire. C'est comme cette petite fleur à l'ombre : si on veut qu'elle fleurisse comme celle au milieu de ta pelouse, on doit lui apporter l'eau et la lumière qu'elle ne reçoit pas naturellement! Comme ça, les fleurs grandissent en même temps! Si tu veux continuer à faire fleurir tes connaissances, rends-toi sur le site ecoleouverte.ca. Le ministère de l'Éducation a créé cette belle plate-forme où tu peux faire ton parcours selon ton niveau scolaire et tes connaissances.

**ELLIOTT, 10 ANS,
ROUYN-NORANDA**

Q Est-ce que les enfants ont moins de symptômes? J'ai peur de contaminer mon petit frère trisomique avec son problème de cœur ...

R Les enfants présentent effectivement en général des symptômes plus légers que les adultes. C'est ce qui fait que la COVID-19 est considérée moins grave pour eux que pour les personnes plus âgées. Toutefois, il est important de comprendre que si tu attrapais le virus et que tu avais quand même assez d'énergie pour jouer des tours

à ton petit frère, tu serais tout de même contagieux pour lui. Comme ton petit frère a d'autres problèmes de santé, ses symptômes à lui pourraient être plus graves que les tiens. C'est pourquoi il est si important d'appliquer toutes les mesures de prévention que la santé publique nous recommande. Mais tu es certainement rendu un pro du lavage de mains! Tu peux donc aussi montrer à ton petit frère comment se laver parfaitement les mains (tout en récitant la comptine de l'alphabet, que tu connais certainement, ça dure au moins 20 à 30 secondes!) Car c'est là, la meilleure mesure de prévention qui soit!



RÉPONSES RÉDIGÉES PAR :

Isabelle Gauthier : enseignante au primaire depuis plus de 15 ans. Atrice et scriptrice jeunesse, elle a entre autres participé à la recherche et l'écriture des capsules informatives *Explique-moi ça!* présentées dans la zone jeunesse de Radio-Canada.

Solène Bourque : psychoéducatrice depuis plus de 25 ans. Elle a entre autres publié plusieurs ouvrages éducatifs aux Éditions Midi trente et collabore actuellement comme consultante pédagogique à l'émission *Passe-Partout*, diffusée à Télé-Québec.

Un outil web pour lutter contre l'anxiété chez les jeunes



MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un entrepreneur investit 200 000 \$ dans le développement d'une plateforme multimédia visant à réduire l'anxiété chez les jeunes du primaire en facilitant la régulation de leurs émotions. Cet outil est destiné aux écoles du Québec et il répond aux souhaits du ministère de l'Éducation de remplacer le cours d'éthique et culture religieuse par un cours visant notamment le développement de soi et des relations interpersonnelles.

« Le projet est né d'abord d'inquiétudes personnelles. L'anxiété est un enjeu important dans ma famille. Mais ce projet s'attaque également à un enjeu de société », explique le fondateur de moozoom, Jean-Philippe Turgeon, rappelant que, selon l'Association canadienne pour la santé mentale, entre 10 % à 20 % des jeunes Canadiens sont touchés par une maladie mentale ou un trouble mental. Et seulement 1 enfant sur 5 ayant besoin de services de santé mentale les reçoit.

La plateforme moozoom, qui a été lancée le 16 mars, com-

prend une websérie interactive de 30 épisodes par année qui favorise l'autodéveloppement des compétences sociales et émotionnelles. L'exercice se veut ludique et pédagogique. Caroline Allard, de Conseils de famille et autrice des *Chroniques d'une mère indigne*, et Benoit Pelletier, de *Conseils de famille* et *Égo trip*, assurent la scénarisation. André Pelletier est le réalisateur de la websérie.

« L'Association des médecins psychiatres du Québec a affirmé publiquement cet automne qu'on devrait enseigner des compétences sociales et émotionnelles aux jeunes et qu'elle souhaite que des cours d'éducation à la santé mentale soient intégrés dans le programme scolaire des écoles dès la maternelle », rappelle M. Turgeon.

Plusieurs jeunes comédiens (Jade Charbonneau, Philippe Scrive) jouent dans la websérie interactive qui traite de différentes thématiques telles que le rejet, la peur de l'échec, l'intimidation, les conflits entre parents, l'estime de soi, l'influence des autres et l'acceptation d'un refus.

« Devant différentes situations, on amène le jeune à identifier quelle émotion est vécue par le personnage et ensuite à choisir parmi les réactions possibles. Se venger, faire semblant de rien ou se défouler par exemple », souligne l'avocat de formation, ajoutant que la plateforme inclut également un

vlogue, des capsules d'introduction à la méditation, des quizz, des jeux de rôle, des contenus éditoriaux.

La création de moozoom a été faite en collaboration avec des psychologues, enseignants et parents. Trois constats émergent des consultations. « La régulation des émotions améliore la qualité des relations sociales des enfants et favorise la réussite scolaire; le développement d'habiletés, visant la régulation des émotions, sera optimisé s'il s'effectue au moment où les émotions sont ressenties; et les parents et les enseignants ne disposent pas des ressources nécessaires pour accompagner les enfants à développer efficacement la régulation de leurs émotions », mentionne M. Turgeon.

UN PROJET NÉ DES INQUIÉTUDES D'UN PÈRE

Le père de famille, qui a une personnalité anxieuse et un diagnostic de TDAH, a senti le besoin de s'attaquer à la gestion des émotions après avoir vu souffrir sa fille aînée.

« Ma grande fille qui est rendue à 21 ans souffre d'anxiété généralisée depuis ses 11 ans au moins. L'élément déclencheur a été un grave accident qui a rendu sa mère invalide. Puis à l'âge de 18 ans, elle a vécu une période très noire. Chaque fois que je revenais à la maison, j'avais peur d'avoir perdu ma grande fille pour toujours. C'est



infernale comme ça fait mal, ceux qui l'ont vécu le savent », raconte le père de trois enfants.

Lors de cette période, M. Turgeon et son ancienne conjointe, impuissants, se sont demandé pourquoi on n'enseignait pas la gestion des émotions dans les écoles, comme on enseigne les mathématiques et le français. La plateforme moozoom est né de cette réflexion.

Des représentants de l'Institut des troubles d'apprentissage, de la Fondation Jasmin Roy/Sophie Desmarais, du département de psychologie de l'UQAM et du département de sociologie de l'Université de Montréal appuient la démarche.

« L'objectif est tout simple, c'est de créer un outil clé en main pour que les jeunes développent eux-mêmes des habiletés de saine gestion des émotions pour vivre une vie épanouie. On veut que les jeunes puissent arriver à l'école et dire que c'est *cool* de gérer leurs émotions », résume le Sherbrookoise d'origine.

« En janvier, le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge annonçait vouloir abolir le programme d'éthique et culture religieuse et le remplacer par un cours qui, notamment, sera davantage axé sur la connaissance de soi et les relations interpersonnelles. La plateforme moozoom répond à ce besoin. »

Ralliement des élèves pour un dénouement heureux

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Avant son lancement le 16 mars, le projet pilote a été testé dans une cinquantaine de classes. Carolle Cyr est une des enseignantes qui a pu utiliser moozoom avec ses élèves avant la fermeture des écoles.

«J'ai pu constater que moozoom est un outil pédagogique qui aide réellement à développer les habiletés sociales et émotionnelles chez les élèves. La présentation des différentes scènes amène chaque élève à réfléchir sur ses choix et ainsi modifier ses approches pour régler un conflit», raconte la professeure à l'école Lafontaine à Saint-Hyacinthe.

«Lors du visionnement, la réaction des élèves était très positive. Ils participaient aux questionnements et arrivaient à s'identifier à une ou plusieurs situations présentées. Ce que je trouve intéressant, c'est qu'après avoir visionné toutes les possibilités, l'ensemble des élèves se ralliait au dénouement final, c'est-à-dire être capable de s'expliquer pour résoudre un problème», ajoute l'enseignante qui a pris l'initiative d'inscrire ses élèves sur le site moozoom.

«Je me suis aussi imprimé le guide d'utilisation, ce qui m'a permis d'apprécier la démarche d'accompagnement», note Mme Cyr.

ACCÈS GRATUIT POUR TOUS JUSQU'EN JUIN

«Toutes les familles du Québec pourront utiliser moozoom à la maison gratuitement jusqu'au 23 juin 2020. On a pris cette décision compte tenu de la pandémie et de la fermeture des écoles», souligne le fondateur de la plateforme numérique, Jean-Philippe Turgeon.

Près de 1000 inscriptions ont été enregistrées depuis le lancement.

«On a reçu de nombreux commentaires positifs de parents, d'enseignants et de psychologues», assure M. Turgeon.

Le nouveau contenu de la plateforme sera disponible avec abonnement en septembre et tous les enseignants du Québec et leurs élèves respectifs auront l'opportunité d'essayer la plateforme gratuitement pour 21 jours. Pour poursuivre l'utilisation au-delà de 21 jours, l'école devra se procurer un abonnement annuel qui sera valide à compter de l'inscription et jusqu'au 31 juillet 2021. Le coût variera entre 4,25\$ et 7,50\$ par élève + un frais de base de 400\$, selon le nombre d'élèves dans l'école.

«Nous comptons implanter moozoom dans 150 écoles en 2020, 480 écoles en 2021 et dans 645 écoles en 2022», souligne M. Turgeon, précisant qu'il existe plus de 1500 écoles primaires francophones au Québec et 500 écoles francophones dans le reste du Canada.

Le site est en ligne sur www.moozoom.ca



Répondre à un besoin criant

SHERBROOKE — « Il y avait un besoin criant pour un outil qui s'adresse aux enfants de cette tranche d'âge, c'est-à-dire les 6 à 12 ans. Il y a beaucoup d'efforts qui sont mis sur les enfants de 0 à 5 ans. Dans les CPE, il y a des programmes qui existent pour développer les habiletés de gestion et de régulation des émotions, mais pour les enfants du primaire, il n'y avait rien. Ce n'est donc pas une chose qui était travaillée. Et c'est la base de l'équilibre psychologique», note Geneviève Pelletier, psychologue en santé mentale pour les jeunes et responsable du développement scientifique de moozoom.

Les enfants n'ont pas l'impression de travailler sur leurs émotions, ils ont plutôt le sentiment d'avoir un privilège de voir des comédiens connus qui sont drôles», souligne Mme Pelletier, ajoutant que la gestion des émotions est d'autant plus importante en temps de crise comme la pandémie qui peut amener de la peur, de l'isolement et de l'anxiété.

MÉLANIE NOËL

«On ne naît pas en sachant gérer nos émotions. C'est quelque chose qu'on doit apprendre et c'est grâce à cet apprentissage qu'on prévient le développement de certains troubles de santé mentale comme le trouble anxieux ou le trouble de personnalité. Souvent ce qu'on travaille avec les jeunes en thérapie, c'est ce qui a manqué et c'est la gestion des émotions et l'estime de soi. J'étais très heureuse qu'un projet comme moozoom soit mis sur pied», ajoute celle qui est aussi auteure de livres sur l'intelligence émotionnelle.

Le lancement de moozoom en temps de pandémie est un mal pour un bien, croit la psychologue. «Les professeurs ne peuvent pas l'utiliser en ce moment, mais les parents oui. Je l'ai fait avec mes deux filles de 6 et 9 ans et j'ai été impressionnée de la rapidité des changements de comportement», raconte-t-elle.

«Après seulement une journée, ma fille de 9 ans me racontait qu'au lieu de claquer la porte, elle avait discuté avec sa petite sœur. Et elle voulait réécouter le premier épisode. C'est un outil très accrocheur.



« Une accumulation de déceptions! »

— Madeleine Gauthier, finissante au PEI

La vie est ponctuée de moments importants: une naissance, une union, un événement marquant, le passage à l'âge adulte ou la mort. Quels qu'ils soient, ces jalons de l'existence se produiront tant que le monde est monde, même si celui-ci est à l'arrêt en raison de la pandémie de la COVID-19. Comment vivre ces joies et malheurs au temps de la maladie?

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La crise de la COVID-19 a chamboulé le parcours scolaire des élèves, mais elle a un goût particulièrement amer pour ceux qui complètent cette année leur cinquième secondaire.

« C'est une accumulation de déceptions », laisse tomber Madeleine Gauthier, qui termine le Programme d'éducation internationale (PEI) à l'école secondaire l'Envolée, à Granby.

Plusieurs élèves du PEI ont, par exemple, dû mettre une croix sur le voyage en Croatie qui devait couronner la fin de leurs études. « Je n'y allais pas, mais je suis déçue pour mes amis. Je sais qu'il y en a beaucoup qui ont choisi leur programme pour les voyages », fait-elle valoir.

Les élèves au PEI se préparaient aussi depuis le premier secondaire aux examens finaux du Baccalauréat International (IB), mais ceux-ci seraient annulés, comme les examens du ministère. « C'est une façon d'évaluer différente et on apprend cette méthode-là depuis secondaire un. On s'est beaucoup pratiqué pour finalement ne pas les faire et avoir un diplôme sans examen ? (...) On a travaillé fort durant cinq ans. C'est comme une pause au mauvais moment », illustre-t-elle.

La fin du cinquième secondaire est aussi traditionnellement marquée par le bal et l'album des finissants.

Madeleine fait partie du comité qui œuvre à la production de l'album à l'Envolée. Celui-ci a été complété au cours des derniers jours en télétravail. L'ouvrage sera privé de certaines photos, comme celles des sorties scolaires, car elles se trouvaient sur le disque dur d'ordinateurs demeurés à l'école. « On avait accumulé des photos pendant plusieurs années, mais on ne pourra pas les utiliser », déplore-t-elle.

Qu'arrivera-t-il au bal des finissants ? S'il y en a un, éventuellement, il n'aura assurément pas la même saveur, croit la jeune femme.

LEÇONS

Selon elle, la distanciation sociale imposée « n'est pas la fin du monde ». Ses amis et elle s'adaptent, malgré cette impression que leur année scolaire se « termine en queue



de poisson ». Ils continuent à communiquer quotidiennement.

Réaliste, Madeleine croit toutefois qu'il y a des leçons à tirer de cette pandémie. « Il faudrait qu'on prenne en note nos bons et moins bons coups pour qu'on ne le refasse pas la prochaine fois. Là, on remarque que tout était basé sur quelque chose de vraiment fragile. J'espère qu'on va se remettre en question et ne pas repartir de la même manière », dit-elle.

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

Une situation jamais vue

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

Il a beau rester encore «certaines questions en suspens à régler» face à «cette crise sans précédent» qui entraîne la fermeture prolongée des écoles, le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO) n'hésite pas à dire que les communications sont positives avec les commissions scolaires de la région.

«Tout le monde veut collaborer, tout le monde veut envoyer des messages clairs. Le problème, c'est que la situation évolue et que les messages du gouvernement changent, alors on doit parfois changer ce qu'on avait dit. On s'est entendu [avec les commissions scolaires] pour maintenir cette collaboration-là, c'est important. Tout le personnel est touché par cette crise-là, c'est sans précédent. De notre côté, on doit gérer ça jour et soir, au même titre que les gestionnaires. C'est du jamais vu des semaines comme celles que je

viens de connaître», lance la présidente Suzanne Tremblay.

Cette dernière affirme que les employeurs et les instances syndicales se sont entendues pour dialoguer au fur et à mesure que des annonces surviendront, afin «d'établir les étapes à venir et de bien rassurer les gens touchés».

Depuis que la clef a été mise dans les portes des établissements scolaires le 13 mars, le SEO avait entre autres des préoccupations en lien avec la rémunération des enseignants à statut précaire — le personnel à contrat, par exemple — et avait demandé des clarifications. Certaines sont venues dans les derniers jours, d'autres sont à venir.

Par exemple, le syndicat se réjouit d'avoir appris dans les derniers jours que les enseignantes enceintes en retrait préventif du travail dans le cadre du programme «Pour une maternité sans danger» pourront continuer à recevoir leurs indemnités de remplacement du revenu au minimum jusqu'au 13 avril. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) réévaluera ensuite la situation.

Quant à la question du calendrier scolaire — le retour en classe est pour l'instant prévu au début mai, mais le scénario pourrait bien changer — M^{me} Tremblay ne cache pas que les enseignants ont de multiples points d'interrogation. Si l'année scolaire s'achève prématurément et que chaque élève accède automatiquement au niveau suivant, les quelque 5200 enseignants des commissions scolaires des Draveurs (CSD), des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) et au-Cœur-des-Vallées (CSCV) sauront s'adapter à la situation, clame-t-elle.

«Une telle promotion automatique, on s'entend que ce n'est peut-être pas la solution idéale, mais la situation actuelle est du jamais vu auparavant. C'est vrai que ce sera plus facile pour les élèves qui ont plus de facilité à l'école, mais pour ceux qui avaient des difficultés d'apprentissage, il va falloir s'ajuster. La marche sera plus haute pour eux. Les enseignants sont conscients de tout ça et ils vont adapter leur enseignement. Ils vont s'assurer de bien faire les choses. Ils vont se parler entre eux, entre les niveaux, pour adapter les notions en fonction de ce qui s'est passé. Il y aura un avant et un après dans les écoles, oui, mais c'est possible de bien le gérer»,

soutient-elle, spécifiant que la responsabilité de la réussite ne pourra toutefois pas reposer uniquement sur les épaules des enseignants.



La présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, Suzanne Tremblay
— PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT



COMMISSIONS SCOLAIRES

Gestion de crise 101



DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

La situation actuelle a beau être du jamais vu, les commissions scolaires de la région affirment qu'elles étaient prêtes à y faire face avec leur plan de gestion de crise. En coulisses, on se dit également confiant que peu importe quand la cloche des écoles retentira de nouveau, tous les scénarios à l'étude permettront aux élèves de rattraper le retard, sans danger pour leur réussite.

Le 13 mars, la pandémie de la COVID-19 frappait de plein fouet le Québec et le gouvernement a ordonné la fermeture immédiate de toutes les écoles. Du jour au lendemain, les portes étaient verrouillées et les élèves ont à peine pu dire au revoir à leurs enseignants et amis.

En 27 ans de carrière dans le monde de l'éducation, la directrice générale de la Commission scolaire des Draveurs (CSD), Manon Dufour, n'a jamais vécu pareille situation. Or, cela ne signifie pas pour autant qu'elle ne s'y était pas préparée.

«On se prépare à toutes sortes d'éventualités comme direction générale avec notre équipe et quand arrive une chose comme celle-là, on applique ce qu'on sait des meilleures pratiques de gestion de crise, notamment tous les éléments de communication. On tente de communiquer tous les

jours avec les réseaux sociaux. On s'appuie sur les données probantes de la recherche, on voit ce qui se passe ailleurs, on est transparents», dit-elle.

Même si les opérations fonctionnent nécessairement plus au ralenti, la CSD assure que personne ne chôme et qu'on prépare déjà la prochaine année scolaire, et ce peu importe quand les écoles rouvriront leurs portes.

«On travaille avec beaucoup de scénarios en tête, on ajuste nos échéanciers par rapport à chacun de ces scénarios-là, que ce soit la clientèle, le budget, les orientations, le respect des conventions collectives. Peut-être que dans tous les scénarios que j'ai, la réalité sera différente, mais je pense avoir fait le tour des scénarios probables. Ma consigne, ce n'est pas de prendre de l'avance, mais c'est de s'assurer qu'on ne prenne pas de retard, de s'assurer que le service de base est donné», poursuit M^{me} Dufour.

Même si on est encore loin de l'étape du post mortem, la dirigeante de la CSD ne cache pas que cette crise historique aura permis de peaufiner toutes les mesures d'urgence dans les écoles et que les bons comme les moins bons coups pourront être notés. Développer davantage l'enseignement à distance et les plateformes pédagogiques ainsi qu'améliorer l'accès à Internet et au matériel informatique à la maison pour les enseignants sont au nombre des projets sur la table.

Quant à savoir si la possibilité très réelle que les élèves accèdent au niveau suivant en étant loin d'avoir complété les 180 jours au calendrier est une bonne idée, Manon Dufour répond que sa

réponse «est aussi grise qu'il y a de teintes de gris».

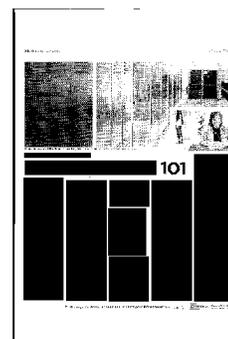
«Pour chaque enfant, c'est différent. Un enfant qui n'a aucune difficulté, qui est capable de cheminer avec un soutien adéquat, va reprendre facilement ce qu'il n'aura pas vu. On est dans l'organisation par cycles maintenant, donc en début de cycle versus en fin de cycle, il y a une différence notable. Ce qui n'aura pas été vu sera revu de toute façon. On reconstruit là-dessus. L'éducation est en spirales. Pour les élèves en difficulté qui avaient besoin d'un soutien soutenu, on aura davantage de travail à faire en termes de récupération, de suivi. On réfléchit à toutes sortes de scénarios, on aura probablement des mesures adaptées. Il y aura du cas par cas, mais on est prêts à l'absorber», note-t-elle.

Citant l'exemple du participe passé, «une notion que l'on apprend à plus d'une occasion au fil du cheminement scolaire», M^{me} Dufour affirme que les enseignants sont des «professionnels de l'éducation» qui sauront relever ce défi de rattrapage avec brio.

ÉQUIPE PROACTIVE

À la Commission scolaire au Coeur-des-Vallées (CSCV), le directeur général Daniel Bellemare affirme que son équipe et lui sont proactifs et que même si personne n'a de boule de cristal pour la suite des choses, il faut tout faire pour la situation soit le plus stable possible lorsque la vie reprendra son cours dans les écoles. Il achemine par exemple des messages au personnel et aux parents sur une base régulière.

«Je ne veux pas paraître au-dessus de mes affaires, mais ça



va somme toute très bien. Ces dernières années, on a établi une culture d'organisation qui repose beaucoup sur les relations humaines et la bienveillance. On est une commission scolaire plus petite que nos voisines, ça nous permet d'avoir cette culture-là. La collaboration entre les différents groupes comme les syndicats et les gestionnaires est forte, ça permet de se serrer les coudes dans des moments difficiles, malgré nos différences», lance-t-il.

Face à une situation très instable comme celle de la COVID-19, M. Bellemare estime que la transparence et la communication sont deux aspects plus que jamais primordiaux.

«Les gens deviennent inquiets, alors ils doivent pouvoir se rattacher à de l'information, ils veulent

savoir où l'on s'en va. Ça renforce le sentiment d'appartenance, les liens de solidarité, pour que l'on puisse redémarrer sur de bonnes bases», précise-t-il.

Alors que la société nage en plein brouillard, les commissions scolaires doivent, ajoute M. Bellemare, «essayer de prévoir l'imprévisible».

Lui aussi se montre optimiste advenant que l'année scolaire 2019-2020 est reléguée aux oubliettes.

«Ce n'est pas une situation souhaitable, j'en conviens. S'il y a 180 jours dans une année, c'est qu'on a établi qu'il s'agit du nombre de jours nécessaires pour acquérir l'ensemble des connaissances. Ceci étant dit, est-ce une mauvaise chose? Il y a beaucoup de solutions possibles. J'ai confiance

en notre équipe, nos enseignants, ils savent ce qu'ils font, et ce n'est pas la première fois qu'ils ont à se revirer sur un 10 cents. Je sais qu'ils sont créatifs», conclut-il.

«J'ai confiance en notre équipe, nos enseignants, ils savent ce qu'ils font, et ce n'est pas la première fois qu'ils ont à se revirer sur un 10 cents.»

— Daniel Bellemare, directeur général de la CSCV



Ça ne chôme pas à la CSD affirme sa directrice générale, Manon Dufour. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT ET 123RF

Un outil web pour lutter contre l'anxiété chez les jeunes



MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un entrepreneur investit 200 000 \$ dans le développement d'une plateforme multimédia visant à réduire l'anxiété chez les jeunes du primaire en facilitant la régulation de leurs émotions. Cet outil est destiné aux écoles du Québec et il répond aux souhaits du ministère de l'Éducation de remplacer le cours d'éthique et culture religieuse par un cours visant notamment le développement de soi et des relations interpersonnelles.

« Le projet est né d'abord d'inquiétudes personnelles. L'anxiété est un enjeu important dans ma famille. Mais ce projet s'attaque également à un enjeu de société », explique le fondateur de moozoom, Jean-Philippe Turgeon, rappelant que, selon l'Association canadienne pour la santé mentale, entre 10 % à 20 % des jeunes Canadiens sont touchés par une maladie mentale ou un trouble mental. Et seulement 1 enfant sur 5 ayant besoin de services de santé mentale les reçoit.

La plateforme moozoom, qui a été lancée le 16 mars, comprend une websérie interactive

de 30 épisodes par année qui favorise l'autodéveloppement des compétences sociales et émotionnelles. L'exercice se veut ludique et pédagogique. Caroline Allard, de Conseils de famille et autrice des *Chroniques d'une mère indigne*, et Benoit Pelletier, de *Conseils de famille* et Égo trip, assurent la scénarisation. André Pelletier est le réalisateur de la websérie.

« L'Association des médecins psychiatres du Québec a affirmé publiquement cet automne qu'on devrait enseigner des compétences sociales et émotionnelles aux jeunes et qu'elle souhaite que des cours d'éducation à la santé mentale soient intégrés dans le programme scolaire des écoles dès la maternelle », rappelle M. Turgeon.

Plusieurs jeunes comédiens (Jade Charbonneau, Philippe Scrive) jouent dans la websérie interactive qui traite de différentes thématiques telles que le rejet, la peur de l'échec, l'intimidation, les conflits entre parents, l'estime de soi, l'influence des autres et l'acceptation d'un refus.

« Devant différentes situations, on amène le jeune à identifier quelle émotion est vécue par le personnage et ensuite à choisir parmi les réactions possibles. Se venger, faire semblant de rien ou se dévouer par exemple », souligne l'avocat de formation, ajoutant que la plateforme inclut également un vlogue, des capsules d'introduction à la méditation, des quizz, des jeux de rôle, des contenus éditoriaux.

La création de moozoom a été faite en collaboration avec des psychologues, enseignants et parents. Trois constats émergent des consultations. « La régulation des émotions améliore la qualité des relations sociales des enfants et favorise la réussite scolaire; le développement d'habiletés, visant la régulation des émotions, sera optimisé s'il s'effectue au moment où les émotions sont ressenties; et les parents et les enseignants ne disposent pas des ressources nécessaires pour accompagner les enfants à développer efficacement la régulation de leurs émotions », mentionne M. Turgeon.

UN PROJET NÉ DES INQUIÉTUDES D'UN PÈRE

Le père de famille, qui a une personnalité anxieuse et un diagnostic de TDAH, a senti le besoin de s'attaquer à la gestion des émotions après avoir vu souffrir sa fille aînée.

« Ma grande fille qui est rendue à 21 ans souffre d'anxiété généralisée depuis ses 11 ans au moins. L'élément déclencheur a été un grave accident qui a rendu sa mère invalide. Puis à l'âge de 18 ans,



elle a vécu une période très noire. Chaque fois que je revenais à la maison, j'avais peur d'avoir perdu ma grande fille pour toujours. C'est infernal comme ça fait mal, ceux qui l'ont vécu le savent », raconte le père de trois enfants.

Lors de cette période, M. Turgeon et son ancienne conjointe, impuissants, se sont demandé pourquoi on n'enseignait pas la gestion des émotions dans les écoles, comme on enseigne les mathématiques et le français. La plateforme moozoom est né de cette réflexion.

Des représentants de l'Institut des troubles d'apprentissage, de la Fondation Jasmin Roy/Sophie Desmarais, du département de psychologie de l'UQAM et du département de sociologie de l'Université de Montréal appuient la démarche.

« L'objectif est tout simple, c'est de créer un outil clé en main pour que les jeunes développent eux-mêmes des habiletés de saine gestion des émotions pour vivre une vie épanouie. On veut que les jeunes puissent arriver à l'école et

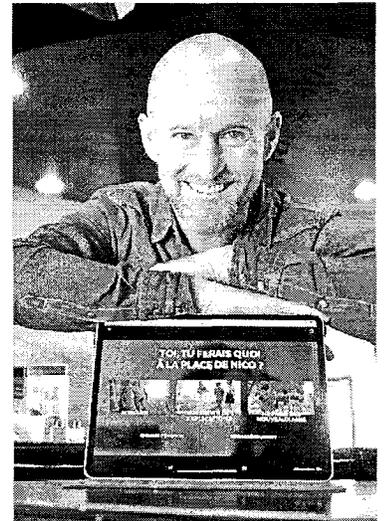
dire que c'est *cool* de gérer leurs émotions », résume le Sherbrookoï d'origine.

« En janvier, le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge annonçait vouloir abolir le programme d'éthique et culture religieuse et le remplacer par un cours qui, notamment, sera davantage axé sur la connaissance de soi et les relations interpersonnelles. La plateforme moozoom répond à ce besoin. »



Les comédiens Philippe Scrive et Jade Charbonneau collaborent à moozoom.

— PHOTO FOURNIE PAR MOOZOOM



Jean-Philippe Turgeon — PHOTO
LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

« On veut que les jeunes puissent arriver à l'école et dire que c'est *cool* de gérer leurs émotions. »

— Jean-Philippe Turgeon,
fondateur de moozoom

Une grande déception

«Ça fait un méchant bout qu'on prépare ça pour conclure toutes nos années du secondaire. Pour ma part, je suis vraiment déçue.»

Océane Gilbert-Traoré attendait son bal avec impatience. La seule pensée qu'il puisse ne pas avoir lieu la déçoit énormément.

«Ça nous permet d'être tous ensemble une dernière fois et de nous retrouver avec nos amis, notre famille, pour marquer la fin de nos études. Après, on peut se dire qu'on entre dans la cour des grands, a-t-elle dit, lorsqu'invitée à commenter la possible annulation de son bal.

«Ce n'est pas officiel, mais c'est sûr que si on se fait dire qu'on ne retourne pas à l'école, le bal n'aura pas lieu», indique celle qui avait acheté sa robe il y a plusieurs mois.

Les finissants de l'École secondaire Kénogami, qu'elle fréquente, en discutent énormément sur les réseaux sociaux. Certains sont déçus; d'autres, fâchés; et quelques-uns ne semblent même pas importunés par la situation.

Et un bal plus tard, c'est une bonne idée? Absolument, croit Océane Gilbert-Traoré.

Son amie, Zoé Gagnon, abonde dans le même sens.

«C'est sûr que si on peut avoir l'opportunité d'avoir un bal, même si ce n'est pas la même date, j'aimerais ça. Je comprends l'ampleur de la situation, mais si c'est plus tard, je vais être contente. Ça fait cinq ans qu'on se fait dire que le bal, c'est l'étape finale, et là, peut-être qu'on ne l'aura pas.» **MÉLANIE CÔTÉ**



LES BALS ANNULÉS OU REPORTÉS?

Les finissants dans l'incertitude

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

Tous les élèves de secondaire 5 nagent dans l'incertitude. Oui, les examens du ministère sont annulés, mais un événement qu'ils attendent depuis plusieurs années pourrait ne pas avoir lieu: les bals de finissants. Mais voilà que des groupes se préparent déjà pour organiser un bal «à retardement».

Des mamans de l'École secondaire Kénogami ont d'ailleurs fait parvenir une lettre à la direction, jeudi. Elles proposent de créer un comité et de prendre en main l'organisation d'un bal, et ce, quand les consignes du gouvernement le permettront.

« Je fais une démarche envers vous puisque certaines mamans de finissants ont discuté et nous souhaitons faire quelque chose pour garantir à nos enfants de vivre ce grand moment à retardement. Nous sommes volontaires pour planifier et organiser un bal à une date qui sera décidée ultérieurement [...]. Comme vous vous en doutez, cette période difficile l'est davantage pour les finissants et les finissantes, qui doivent faire de nombreux deuils. [...] Je crois que d'en informer les étudiants serait un baume sur ce qu'ils vivent en ce moment », peut-on lire dans la lettre.

L'une des mamans du groupe, Nadine Belley-Traoré, dit craindre de plus en plus la fermeture des écoles jusqu'en septembre. Elle se dit attristée que des jeunes ne puissent vivre ce moment attendu depuis des mois, voire des années.

Lors d'une entrevue avec *Le Pro-*

grès, M^{me} Belley-Traoré a confirmé avoir obtenu une réponse de la directrice. Cette dernière se dit préoccupée par la situation, mais plusieurs scénarios sont étudiés. Elle a avoué trouver l'initiative louable et promet de garder la proposition en mémoire.

« Quand les jeunes ont été mis en congé quelques jours, puis quelques semaines, et là, jusqu'au 1^{er} mai, j'ai commencé à avoir peur qu'ils n'y retournent pas. Plus ça avance et plus je me dis qu'il y a des risques qu'il n'y ait pas de bals de finissants. J'ai écrit à des mamans et elles ont embarqué. Nous avons toutes le cœur en mille morceaux », a expliqué M^{me} Belley-Traoré.

Cette dernière mentionne que sa fille Océane a acheté sa robe à l'automne et qu'elle magasine ses souliers et ses ongles, entre autres. Et c'est probablement le cas pour une majorité des finissants, qui préparent leur soirée depuis longtemps.

« Ça m'arrache le cœur. Si on peut mettre un baume, on va le faire. Et si on peut leur annoncer à l'avance, ça va les motiver. »

AULAC-SAINT-JEAN AUSSI

Un mouvement semblable se dessine également au Lac-Saint-Jean. Lucie Boulianne, dont le fils Donavan Dion fréquente la Polyvalente Jean-Dolbeau, confirme que des parents se questionnent à savoir si un événement pourrait se tenir dans les prochains mois. Elle a publié un message en support à son fils et des idées ont commencé à germer.

« J'ai vécu la remise des diplômes avec mon filleul et ma filleule, et c'est une belle soirée. Et là, peut-

être qu'ils n'auront rien. Le bal, c'est la fin du secondaire. C'est un événement marquant », a indiqué M^{me} Boulianne au *Progrès*.

À la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, les bals ne sont plus sous la responsabilité des écoles. Ils sont plutôt organisés par des comités indépendants. À l'heure actuelle, confirme Marie-Ève Bernard, conseillère en communications, « les directions des écoles secondaires n'en savent pas plus puisqu'elles ne sont pas impliquées dans l'organisation ».

Comme les rassemblements sont interdits, Lucie Boulianne confirme que les comités composés d'élèves et de parents ne peuvent se rencontrer.

PAS DE DÉCISION

Pour le moment, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay confirme qu'aucune position n'a encore été prise pour les bals de finissants dans le contexte actuel. La conseillère en communications, Claudie Fortin, rappelle que la commission scolaire suit les mesures émises par la santé publique et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Une décision devrait donc être prise au cours des semaines ou des mois à venir.

Le son de cloche est le même du côté de la Commission scolaire De La Jonquière, qui suit les directives du ministère. « Nous sommes conscients que le bal des finissants est un événement important pour nos élèves de secondaire cinq. La priorité demeure toutefois leur sécurité. En ce sens, nous attendons de voir les développements de ce contexte excep-

ON EST LÀ POUR VOUS!

MAGASINEZ VOS BAINS CONFORT DE VOTRE SALON

C'EST POSSIBLE

SERVICE

POUR COMMANDER AVEC NOUS: 418-986-6666

tionnel entourant la COVID-19 avant d'annoncer une décision », a confirmé Stéphanie Audet, conseillère en communication.

Il n'a pas été possible d'obtenir la position de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.

Ne pas s'improviser enseignant

Un professeur de l'UQAC suggère de maintenir un niveau d'activité mentale, notamment par la lecture, pendant la fermeture des écoles

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

Les parents doivent-ils, oui ou non, faire l'école à la maison, le temps que les élèves puissent retourner en classe? Il faut garder un certain niveau d'activité mentale chez l'enfant, recommande Stéphane Allaire, professeur en pratiques éducatives à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), mais attention: les parents ne peuvent pas s'improviser enseignants aussi facilement.

La mise en ligne de la plateforme L'école ouverte, cette semaine, par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, donne un bon coup de main pour se retrouver à travers les nombreux sites Internet éducatifs disponibles, mais elle peut également susciter des questionnements. De plus, l'apparition de groupes Facebook, au cours des dernières semaines, comme Écoles fermées, parents sollici-

tés, qui compte plus de 21 500 membres, peut causer du stress chez certains parents. Alors, qu'en est-il?

« Il faut y aller modérément et être conscients que les parents ne peuvent pas s'improviser enseignants du jour au lendemain. Ça prend quand même un niveau de compétences spécifiques. [...] L'enseignant a un paquet d'intentions, une démarche, une planification. Il ne faut pas minimiser et réduire le travail de l'enseignant », met en garde M. Allaire, rappelant que les enseignants ont fait quatre ans d'université pour obtenir leur diplôme.

C'est pourquoi, selon lui, les parents peuvent se concentrer sur la lecture avec leur enfant, entre autres. Une lecture qui peut être orientée vers les intérêts des jeunes.

« Donnons-leur le choix et faisons-les parler. La lecture va pouvoir alimenter les discussions », ajoute M. Allaire, qui invite à prendre du recul face à la situation et à relativiser.

Le professeur de l'UQAC ne

conseille rien de moins que « les bons vieux jeux de société ».

« C'est le bon moment de les ressortir ! », dit-il, en donnant comme exemple ceux qui permettent les calculs mathématiques ou qui offrent différentes variables au niveau des lettres, comme le Scrabble.

« Ça permet d'entraîner le cerveau d'une façon ludique », explique M. Allaire, ajoutant que différents musées en ligne peuvent alimenter les connaissances en histoire et en sciences, notamment.

Et le lien entre l'enseignant et l'élève, dans tout ça? Doit-il continuer d'exister? En effet, il pourrait être bénéfique qu'un contact perde afin qu'existe une relation, un lien de confiance. « Ne serait-ce qu'un petit mot qui pourrait rassurer le jeune, lui montrer que quelqu'un pense à lui. C'est une pratique qui devrait être mise en place », croit M. Allaire.

ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Les élèves qui réussissent bien à l'école pourront reprendre le temps perdu au retour en classe puisque le programme scolaire est construit selon un certain continuum. Des notions sont revues, notamment en fonction des trois cycles au primaire, alors il y a là un levier à utiliser, croit M. Allaire.

Cependant, pour les élèves en difficulté, la situation pourrait être différente, prévient-il. C'est pourquoi il espère que des ressources compensatoires seront disponibles, comme des intervenants spécialisés. M. Allaire cite en exemple les éducateurs spécialisés et les psychoéducateurs.

« J'imagine que le ministère a ça dans le collimateur, parce que ce sera en effet plus critique pour les élèves en difficulté. Il faut avoir le zoom, le focus sur eux, pour



ne pas qu'ils aient davantage de retard », espère M. Allaire.

Ce dernier souhaite que l'école reprenne à la fin août. Et si ce n'est pas le cas ? « Si l'école est arrêtée plusieurs mois, c'est là, le plus inquiétant. C'est pour ça que j'espère que le ministère réfléchit à un plan B. Le portail, c'est une chose. Mais si ça s'échelonne dans le temps, il faudra penser à autre chose », conclut-il.

L'école ouverte, vraiment ?

Ce texte a été rédigé par Stéphane Allaire, Nicole Monney et Patrick Giroux, professeurs à l'Université du Québec à Chicoutimi, Julie Myre-Bisaillon, professeure à l'Université de Sherbrooke, ainsi que Thérèse Laferrière et Sylvie Barma, professeures à l'Université Laval.

Le ministère de l'Éducation a mis en ligne, en début de semaine, la plateforme numérique promise pour contribuer à la stimulation intellectuelle des élèves pendant la fermeture des écoles. À en juger les millions de requêtes acheminées dès la première journée, le site Web était grandement attendu. Bien qu'il recense déjà une gamme de ressources diversifiées, il importe de le considérer pour ce qu'il est, c'est-à-dire une solution de rechange transitoire, de court terme, qui nécessitera une adaptation mieux raffinée du système scolaire à une situation exceptionnelle qui pourrait perdurer.

Résumons d'abord en quoi consiste la plateforme. Il s'agit d'un répertoire d'hyperliens qui amènent sur d'autres sites qu'on doit fouiller pour identifier des activités éducatives et ludiques. L'inventaire a le potentiel de garder les jeunes occupés, tout en rassurant les parents sur la nature des ressources consultées.

Toutefois, il ne faut pas se leurrer : cette plateforme n'est pas « l'école ouverte ». Ce nom est problématique. Il est susceptible de véhiculer une conception erronée de ce que sont l'école et la profession enseignante.

Faire l'école, c'est bien plus que brancher une personne à un outil, qu'il s'agisse d'un texte, d'une vidéo ou d'un cahier d'exercices. En s'inspirant de la pensée d'il y a 50 ans de Joseph Schwab – un éducateur de renom –, il s'agit plutôt de mettre en place une situation éducative. Cette dernière réunit, dans un lieu donné, quelqu'un qui enseigne, quelqu'un qui apprend et quelque chose à apprendre. La communication pédagogique, c'est-à-dire les échanges qui ont lieu entre l'enseignant et les élèves, est primordiale.

Depuis deux semaines, on peut dire qu'une majeure partie de notre système scolaire a perdu près de trois éléments sur cinq de la situation éducative. Les enseignants sont à l'arrêt. Certes, des ressources sont disponibles pour les jeunes, qui peuvent en quelque sorte demeurer apprenants. Il n'y a toutefois pas d'exigence ni d'intention formelle à cet égard. En outre, le lieu d'apprentissage est désorganisé. Enfin, les parents font certainement de leur mieux pour discuter des acquis avec leur enfant, mais il serait déraisonnable de leur demander la compétence d'un professionnel dûment formé.

En réponse à ces mots, on entend des personnes rétorquer que la priorité est de sauver des vies. C'est crucial. Mais si le confinement devait se prolonger, combien de temps tolérerons-

nous que les jeunes Québécois disposent d'un système bancal et amputé de ses forces vives, c'est-à-dire les enseignants ? Sans minimiser l'importance de la situation sanitaire, il nous semble qu'il est possible d'avancer sur les deux fronts simultanément.

Il importe que le système d'éducation retombe sur ses pattes et déploie l'inventivité dont il est capable. Avec un soutien conséquent. Le plus tôt sera le mieux, car les enjeux sont importants. La capacité du système à dispenser une éducation à tous. Un accompagnement soutenu des élèves, en particulier ceux en difficulté. La préservation du rôle de l'enseignant dans la société.

C'est de l'avenir du Québec dont il est question. Avec les changements sociaux qui devraient découler de la crise actuelle, nous aurons plus que jamais besoin d'une jeunesse brillante. Pourquoi risquer d'en perdre une partie dans la mésaventure actuelle ? Pourquoi ne travaillerions-nous pas à ajuster l'école de demain – la vraie – pour qu'elle rouvre bientôt, en tenant compte des contraintes sanitaires ?

Considérant le contexte d'inégalités scolaires de plus en plus décriées, nous étions déjà murs pour des ajustements. Pourquoi ne pas en profiter maintenant, plutôt qu'attendre l'accalmie sanitaire, et alors risquer de retomber dans nos anciennes chaussettes ? Nous ne partons pas de zéro. Une culture de mise en réseau existe déjà au sein de la communauté éducative québécoise. La vraie plateforme, elle est humaine et sociale. Elle devrait permettre aux élèves d'apprendre au contact de leurs enseignants.



Savoir se renouveler et repousser les limites

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Comme tous les créateurs, Pascale Paiement est fière de son petit dernier, la cinquième version du véhicube du Grand défi Pierre Lavoie (GDPL), qui prend des allures de station spatiale. Mine de rien, la conceptrice doit toujours trouver des idées qui vont surprendre les jeunes et qui ne seront pas désuètes un an plus tard, ce qui n'est pas une mince tâche.

« Faire un véhicube est un investissement important, car on change tous les trois ou quatre ans. On est en amélioration continue, confirme la Saguenéenne. L'an passé, on a beaucoup travaillé l'intérieur du véhicube pour les ateliers en classe pour les maternelles, la façon d'animer, etc. Physiquement, on a fait de gros changements, mais il faut toujours s'assurer de faire des choix qui ne seront pas périmés », souligne la directrice des projets spéciaux au GDPL.

Par exemple, la technologie évolue si rapidement qu'il faut s'assurer de faire des choix judicieux, d'autant plus que plusieurs jeunes sont déjà bien au fait et qu'il devient difficile de les impressionner. « Il faut être à jour et alertes pour trouver des choses que les jeunes voudront refaire sans arrêt parce que c'est le fun, que c'est

quelque chose qu'ils n'ont pas à la maison et qu'ils voudront réessayer. »

TOUJOURS PLUS LOIN

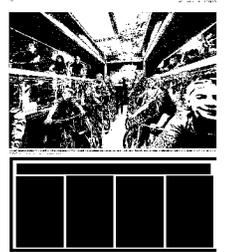
À ses yeux, Walt Disney demeure un leader incontournable pour le divertissement des jeunes et une source d'inspiration comme quoi il y a toujours moyen de repousser ses limites, même pour le GDPL. « Walt Disney n'a pas atteint son maximum, alors nous non plus ! On veut toujours aller plus loin et c'est sûr qu'un jour, il y aura une sixième version. Avec la cinquième version, on a franchi une grosse étape et la marche était haute, mais avec une petite équipe, on a réussi à y arriver. On a aussi réussi à arriver dans le budget et dans le temps », souligne-t-elle fièrement.

Un défi qu'elle a notamment relevé avec la collaboration de l'idéateur et directeur général du Grand défi, Germain Thibault, et pour le volet nutrition, avec Natalie Alméras, chercheuse au CRIUCPQ.

« On a tout changé les jeux. Je suis allée faire des visites virtuelles dans d'autres musées à travers le monde pour voir comment ça se passait, ce qui était intéressant. On a travaillé ensemble pour trouver des jeux et des activités qui fonctionnaient et étaient plaisants, relate-t-elle. C'est le fun parce qu'au Grand défi, il n'y a pas de limite. On essaie toujours de trouver de nouveaux projets, de nouvelles choses, qui vont

rendre l'événement plus dynamique, plus attrayant. Parfois plus efficace aussi, rien qu'en changeant de petites choses qui peuvent paraître banales et qui ne le sont pas. Je suis fière de l'avoir réalisé en équipe », fait valoir celle qui a eu droit aux félicitations de l'astronaute David Saint-Jacques lors du lancement en janvier.

Car au-delà de la magie que les enfants, les professeurs et les gens voient, il y a toute une mécanique derrière les installations. « C'est plein de petits détails auxquels on ne pense pas et qui sont tout aussi importants. Il y a plein de choses à prévoir parce qu'au Québec, il y a quatre saisons, dont des hivers très rigoureux. Il faut s'assurer que les extensions ne soient pas affectées par la neige et la glace, les bottes et manteaux d'hiver qu'il faudra enlever et ranger pendant que les jeunes découvrent les différents ateliers du véhicube, etc. Toutes sortes de petits détails à prévoir et à régler qui feront une grosse différence au bout du compte.



VÉHICUBE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Pascale Paiement, la fée derrière la magie



JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les différentes générations du véhicube qui font la joie des jeunes lors des tournées dans les écoles à travers le Québec ont une touche bien saguenéenne. C'est en effet Pascale Paiement, fille des architectes de Saguenay Daniel Paiement et Maude Thériault, qui apporte sa touche magique pour la conception de ces lieux de pur divertissement et d'apprentissage sur les saines habitudes de vie.

Lorsque le Grand défi Pierre Lavoie (GDPL) a vu le jour en 2008-09, Pascale a été la toute première employée engagée. Douze ans plus tard, elle est toujours à son poste. Même si son travail a évolué au fil des années passées, elle s'amuse toujours autant à concocter des plans pour que les jeunes se retrouvent dans un univers enchanté dès qu'ils mettent les pieds dans les modules du véhicube, dont la cinquième version a été dévoilée en janvier dernier.

À l'autre bout du fil, la directrice projets spéciaux au GDPL parle de son travail avec enthousiasme, elle qui se sent comme un poisson dans l'eau dans la recherche et le développement pour le GDPL, où elle

repousse sans cesse les limites technologiques et pédagogiques pour surprendre les jeunes qui entrent dans l'ancre magique du véhicube.

Mais lorsqu'elle a décidé de faire équipe avec les fondateurs du GDPL, Germain Thibault et Pierre Lavoie, se doutait-elle que 12 ans plus tard, elle serait encore en poste avec toujours le même entrain ? « Moi, en autant que j'aie du plaisir, je vais toujours rester. C'est sûr que mon mandat a évolué au fil des ans. Pierre et Germain sont des visionnaires qui voient grand, qui voient loin et qui me permettent de trouver des idées. Quand ils me confient un mandat entre les mains, je n'ai aucune limite. Je savais que ça irait loin et qu'on aurait du plaisir. On ne réalise pas tout ce qu'on veut, mais on atteint souvent des choses qu'on ne pensait pas atteindre », assure celle qui réside maintenant à Québec.

Au début, le travail de la Chicoutimienne d'origine était très polyvalent et pas juste pour la logistique. En plus de concevoir le véhicube, d'animer durant les tournées du véhicube et d'aider au montage et démontage de la scène, elle s'occupait aussi de l'étourdissante Grande récompense du concours Lève-toi et bouge (cubes énergie), qui se déroulait au Stade olympique. Elle a apporté sa contribution à toutes les facettes du Grand défi, que ce soit la Boucle, le 1000 km, le concours Lève-toi et bouge, la Course et même la Tournée mini-cube dans

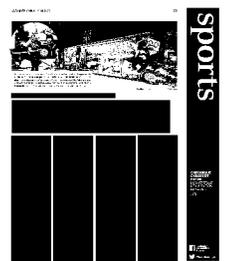
les Centres de la petite enfance (CPE) et garderies du Québec.

Son cerveau semble toujours en ébullition et d'ailleurs, elle pense déjà à la sixième version du véhicube. « Je pense qu'un esprit créatif, ça n'arrête pas ben ben. Ça ne me fatigue pas ; ça me stimule ! », exprime-t-elle. Moi, j'ai hâte d'être devant mon ordinateur et d'écrire, de partager mes idées. Ça me passionne. Mon cerveau n'arrête pas. Mon cerveau a toujours des idées, même dans la situation actuelle (confinement). On essaie de trouver quand même des idées pour que ce soit positif et plaisant ! »

SORTIR DE SA ZONE DE CONFORT

Comme la pomme ne tombe jamais loin de l'arbre, Pascale Paiement a pour ainsi dire toujours baigné dans un univers de créativité. Après avoir étudié en design industriel, « où on apprend à sortir de sa zone de confort », elle s'est dirigée vers l'événementiel (gestion des organismes culturels et design d'événements).

« Tout le volet événementiel, c'est quelque chose qui m'attire depuis longtemps », souligne celle qui a pris de l'expérience en travaillant au Vieux-Port de Chicoutimi, au Festival de jazz et aux Francofolies, entre autres. Sa soif de découvrir ce qui se fait dans ce domaine l'a même amenée à aller en Europe, où elle a ouvert ses horizons sur les façons de faire et s'en est inspi-



rée. Elle a étudié un an au Portugal, où elle a travaillé en événements, suivi d'un séjour en France. « On dit souvent que l'inconfort rend plus fort. Donc, je suis allée dans des zones moins connues pour trouver de nouvelles idées. C'est quelque chose que j'aime beaucoup. De voir le monde, ce qui se passe. À travers tous les voyages que j'ai faits, je m'inspire de plein de choses », énonce celle qui fait aussi beaucoup de visites virtuelles d'événements et de sites d'ailleurs dans le monde.

« Quand je suis arrivée au Grand défi, j'avais vu pas mal de choses et j'en vois encore pas mal. Je ne m'arrête pas qu'à ce qui se passe au Québec, même si, ici, il se passe des choses extraordinaires en technologies et en design industriel. C'est vraiment très évolué, mais je vais tout le temps voir plein de choses à travers le monde. C'est très stimulant. En Europe, ils sont un peu plus avancés en événements, car ils ont des événements majeurs à l'année. Au Québec, on en a, mais c'est pas mal plus l'été et on n'a pas les mêmes défis », ajoute-t-elle, en pointant notamment l'hiver rigoureux du Québec.

Maman de deux jeunes enfants, Wilson, 3 ans et June, 2 ans, Pascale a encore plus de plaisir à se glisser dans la peau des jeunes qui visitent le véhicube pour voir ce qui les allume. « Quand j'étais enceinte de June, on a fait le mini-cube pour les CPE et les garderies. Ça m'a amené une nouvelle réalité où je pouvais dire que je le faisais pour mes enfants. Ce n'est pas pareil. La première garderie où l'on a fait l'essai était celle de mon garçon. De voir la magie dans leurs yeux et de voir mon garçon dire "Ma mère, c'est elle qui fait les autobus." C'est quand même plaisant! », lance-t-elle en riant.

libre@dos

f www.facebook.com/melissa.viau

@ mviau@lequotidien.com



Ton pense à toi!

Cette semaine, plusieurs élèves du Québec ont reçu un message de leur enseignant. Que ce soit par Facebook, par courriel ou par téléphone, tout le monde était content de se donner des nouvelles.

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, a invité le personnel des écoles à réaliser chaque semaine un suivi pour joindre leurs élèves. Ce sera ainsi tant que durera la pandémie de la COVID-19.

Chaque jour, les enseignants attendent impatiemment les consignes du ministère.

« Nos messages doivent être rassurants et sécurisants. Pour l'instant, au primaire, nous n'avons pas à parler de pédagogie, car le ministère a mis en ligne un portail avec des activités non obligatoires pour tous les élèves », souligne Mélanie Simard, enseignante à l'École primaire Notre-Dame-du-Rosaire de Chicoutimi-Nord.

Depuis qu'ils ont reçu cette recommandation, les enseignants démontrent jour après jour leur sensibilité et leur originalité. Certains sont sortis dans les rues pour chanter, faire des parades en voiture ou saluer leurs élèves

de loin. D'autres ont bricolé, écrit des messages et tourné de courtes vidéos en y mettant de l'humour, de l'amour et bien du bonheur.

Les « profs » aussi sont fiers d'appartenir à leur école. Audrey Charbonneau, qui est enseignante en adaptation scolaire pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, cherchait une façon de réunir son équipe. « Nous avons une page Facebook pour garder contact avec l'équipe du personnel de l'école. On se donne des nouvelles et on se soutient », explique l'enseignante.

C'est sur ce groupe qu'elle a proposé que chaque personne se prenne en photo avec un mot afin de composer une phrase. « J'ai rallongé la phrase trois fois, parce qu'il y avait toujours des participants qui s'ajoutaient », précise-t-elle en riant.

Lundi, les 320 élèves de l'école André-Gagnon de Chicoutimi ont donc reçu un courriel avec ce message d'espoir.

« Ça fait du bien et ça soude notre équipe. C'est très bénéfique », conclut M^{me} Audrey, qui a déjà hâte d'envoyer un autre message à ses élèves.

.....

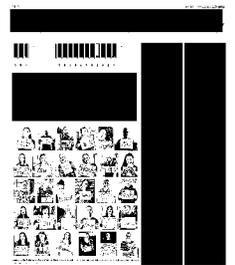
Quels sont les messages, les photos ou les vidéos que tu as reçus de ton « prof » ? Partage-nous ces initiatives à mviau@lequotidien.com afin qu'on puisse remercier ton enseignant dans le journal.

ROUTINE

L'école, c'est une routine réglée au quart de tour. Si tu arrives dix minutes en retard, ça se peut que tu manques l'activité spéciale. Bon! J'exagère un peu. Mais t'ennuies-tu de cette routine ?

Pour la plupart des élèves, ce rythme de vie est rassurant. C'est réconfortant de savoir qu'entre les mathématiques et la période de lecture, il y aura un moment pour la collation ou la récréation.

Les activités spéciales, qui déboussolent l'horaire, ne sont pas toujours faciles à gérer dans les écoles. Elles vont jusqu'à créer de l'anxiété chez certains jeunes. Dans les écoles, les routines ne se changent pas et ne s'installent pas non plus en claquant des doigts! Avec le confinement, même les adultes ont de la misère à décrocher de leurs habitudes. Il faut



leur répéter souvent de se laver les mains et de rester à la maison, comme on répète souvent en classe de rester en silence ou de lever la main.

Confiné dans ta maison, tu es constamment en jeux libres. À l'école, ce genre de privilège dépasse rarement une heure! Tu n'as peut-être pas l'habitude de gérer toi-même ton temps. L'ambiance qui règne à la maison doit ressembler davantage aux jours de congé.

Sauf qu'il n'est plus question d'aller à des camps, de jouer avec ses amis ou de faire des activités avec les grands-parents, comme tu le fais pendant les vacances estivales. Les parents n'auront pas le choix de trouver une façon de structurer les journées, surtout s'ils doivent faire du télétravail.



ÉCOLE À LA MAISON

Depuis lundi, la plateforme Web L'école ouverte est accessible afin de permettre aux écoliers et à leurs parents de réaliser des activités pendant la suspension des cours causée par la crise de la COVID-19. De nouveaux contenus seront ajoutés chaque semaine. Ces activités ne sont pas obligatoires et ne peuvent faire l'objet d'une évaluation.

Le ministre Roberge a annoncé que les examens du ministère ne seront pas réalisés cette année et qu'il n'est pas envisagé d'allonger le calendrier scolaire pour faire l'école l'été. Pour accéder à la plateforme, il suffit de suivre le lien www.ecoleouverte.ca.

Inscriptions à la maternelle 4 ans et 5 ans pour l'année scolaire 2020-2021

La Commission scolaire des Hauts-Bois-del'Outaouais, désire faire un rappel important concernant les inscriptions à la maternelle 4 ans et 5 ans pour l'année scolaire 2020-2021. Compte tenu des circonstances exceptionnelles, les parents peuvent inscrire leur enfant en laissant un message sur la boîte vocale de l'école de leur secteur. Pour les parents vivant à Grand-Remous, Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Egan-Sud Maniwaki, Déléaga, Aumond, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau ou

Messines, ils doivent contacter l'école Le Rucher au 819-449-4698 poste 14821. Pour les parents à Bouchette, Blue Sea, Gracefield, Cayamant, Kazabazua, Low ou Lac-Ste-Marie, ils doivent contacter l'école du Cœur-de-la-Gatineau au 819-463-2949 poste 13522 et pour les parents vivant dans la MRC du Pontiac, ils doivent contacter l'école des Petits-Ponts au 819-683-2091 poste 12326. 



Récupération de matériel dans les écoles

(ST) La Commission scolaire du Fer a indiqué sur son site Internet et sa page Facebook la façon de faire pour pouvoir récupérer du matériel dans les écoles en cette période de fermeture qui prévaut jusqu'au 1er mai.

Selon la directive ministérielle, certains effets peuvent être requis d'ici là. La notion d' « absolument nécessaire » est cependant très importante. La CS du Fer, dans une première phase, organisera la récupération des effets suivants seulement : lunettes, orthèses et prothèses ainsi que médicaments (pommes, Epipen, autres médicaments d'ordonnance).

Afin de pouvoir récupérer le matériel, il est obligatoire de prendre rendez-vous avec la direction de l'école concernée. La liste se trouve au www.csdufer.qc.ca dans la mise à jour informationnelle du 30 mars 2020. C'est d'ailleurs sur ce même site que vous pourrez avoir les informations à venir.



Communiqué (s)



Information sur le coronavirus (COVID-19)

514 644-4545 (tel://+1-514-644-4545)

418 644-4545 (tel://+1-418-644-4545)

450 644-4545 (tel://+1-450-644-4545)

819 644-4545 (tel://+1-819-644-4545)

1 877 644-4545 (tel://+1-877-644-4545) (sans frais)

Pour les personnes malentendantes (ATS)

1 800 361-9596 (tel://+1-800-361-9596) (sans frais)

5 avril 2020

Pandémie de la COVID-19

Le Québec sur pause jusqu'au 4 mai, annonce François Legault

Québec, le 5 avril 2020 – Afin de continuer les efforts considérables pour aplanir la courbe, limiter la propagation du virus et sauver le maximum de vies, le premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé dimanche la prolongation de la fermeture de toutes les entreprises et de tous les commerces non essentiels jusqu'au 4 mai prochain.

Accompagné du ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, François Legault a précisé que le gouvernement du Québec travaille déjà à la réouverture de nos entreprises afin de repartir progressivement l'économie à partir du 4 mai ou dès que les autorités de santé publique le recommanderont.

Pour le moment, tous les services et activités commerciales non essentiels demeurent fermés.

Lancement de l'initiative Le Panier Bleu pour l'achat local

Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, a profité du point de presse quotidien pour présenter aux Québécois une toute nouvelle plateforme numérique : Le Panier Bleu.

Le Panier Bleu est un regroupement sur le Web d'un maximum de produits et services locaux fabriqués, distribués et vendus par des entreprises de chez nous, dans chacune des régions du Québec. À partir de cette plateforme innovante, les Québécois pourront être redirigés vers les sites transactionnels des entreprises québécoises dans le but de soutenir celles affectées par l'urgence sanitaire.

« Autant que possible, il faut acheter des produits québécois d'ici pour aider les entreprises québécoises et pour aider les travailleurs québécois. Le Panier Bleu va nous aider à le faire. Achetons québécois ! Achetons local ! » a invité M. Legault.

Les Québécois sont invités à se rendre sur le site Internet www.lepanierbleu.ca (http://www.lepanierbleu.ca/).

Partenariat entre Télé-Québec et le gouvernement du Québec pour accompagner davantage les jeunes dans leur soif d'apprendre

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur →

Avr 06, 2020, 06:30 ET

QUÉBEC, le 6 avril 2020 /CNW Telbec/ - En cette période inédite de fermeture prolongée des établissements scolaires dans l'ensemble de la province, Télé-Québec et le gouvernement du Québec s'associent dans le but d'offrir des contenus originaux pour répondre à la soif d'apprendre des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui ne se tarit pas, même à l'extérieur des murs de la classe. Ce projet d'envergure permettra à Télé-Québec de proposer des rendez-vous quotidiens à la télé et sur le Web. Ceux-ci seront regroupés sur une toute **nouvelle plateforme, enclasse.telequebec.tv**, et seront accessibles à compter du **lundi 13 avril**. Télé-Québec se joint ainsi à l'effort collectif mis en place par le gouvernement du Québec pour outiller les parents et accompagner les enfants de façon ludique dans le maintien de leurs acquis en leur proposant des contenus éducatifs, pertinents, rigoureux et de qualité.

Continue Reading



Related Documents



[VIEW PDF](#)

Accompagnement pour maintenir les acquis et les apprentissages (Groupe CNW/Cabinet du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur)

« La période de confinement en famille apporte son lot de défis aux parents du Québec. Depuis les premiers jours, Télé-Québec a tout mis en œuvre pour être présente pour les familles en réaménageant et en bonifiant ses contenus multiplateformes. Nous savons que nous avons un rôle de premier plan à jouer sur le plan éducatif et nous sommes très fiers de collaborer avec le gouvernement du Québec pour continuer de susciter la curiosité et le goût d'apprendre chez les élèves et ainsi leur permettre de maintenir leurs acquis. Plusieurs personnalités appréciées des jeunes sont mises à contribution dans notre mission pour que nos jeunes continuent à entraîner leur cerveau », a affirmé la présidente-directrice générale de Télé-Québec, M^{me} Marie Collin.

« Je salue la collaboration exceptionnelle de Télé-Québec, qui a permis la mise en place d'une offre de contenus multi-plateformes pour les enfants, les adolescents et les parents. Cette initiative, qui s'ajoute à la trousse à outils que nous avons mise à la disposition des élèves et de leurs parents, permettra aux jeunes de maintenir leurs acquis scolaires durant la période de fermeture de nos écoles. Notre gouvernement est fier de s'associer à Télé-Québec pour la réalisation de ce beau projet », a pour sa part déclaré le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge.

Pour la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, Télé-Québec est un allié naturel dans les efforts du gouvernement pour appuyer les familles. « Télé-Québec est une institution qui contribue à l'épanouissement de la société québécoise, et nous sommes fiers de la qualité de sa programmation. En ces temps de confinement, l'annonce d'aujourd'hui témoigne plus que jamais de la pertinence de notre télévision publique. Ce partenariat

souligne une fois de plus le rôle essentiel que joue Télé-Québec dans l'accès au savoir et à la connaissance, et ce, pour l'ensemble des familles du Québec. Je tiens à remercier l'équipe de Télé-Québec pour sa collaboration et à saluer sa capacité à mobiliser ses forces vives pour préserver les acquis de nos jeunes. »

« Entraîne ton cerveau avant qu'il se transforme en jello! »

Télé-Québec donnera rendez-vous aux jeunes du lundi au vendredi, que ce soit à la télévision ou encore au bout du clavier sur enclasse.telequebec.tv. Alors que les jeunes du préscolaire et du primaire pourront profiter de contenus spécialement pensés pour eux en matinée, ceux du secondaire pourront entraîner leur cerveau en après-midi, avec de tout nouveaux contenus.

Téléchargez « L'horaire de la journée Télé-Québec en classe ».

Programmation pensée pour le préscolaire | Moments de réconfort pour les tout-petits

Trois fois par jour du lundi au vendredi (à 7 h 29, 8 h 54 et 17 h 27), alors qu'ils profiteront d'une programmation jeunesse pensée expressément pour eux, les tout-petits de 4 et 5 ans pourront passer de courts **Moments doux avec Passe-Partout**, au cours desquels la comédienne Élodie Grenier veillera à réconforter les enfants du préscolaire sur le ton de la confiance.

De 10 h à midi | Le primaire en classe

Un peu plus tard en matinée, ce sera au tour des élèves du **primaire** de maintenir leurs acquis tout en passant de bons moments sur le Web, puis à la télé. **À 10 h**, du lundi au vendredi sur enclasse.telequebec.tv, trois des animateurs de *Cochon dingue*, **Pascal Morrissette**, **Pascal Barriault** et **Valérie Chevalier**, proposeront **Une dictée complètement dingue**. En direct, ils feront la lecture d'un texte drôle, intéressant et surprenant que les enfants devront écrire et corriger « tous ensemble », de manière interactive. **À 10 h 30**, les jeunes du primaire pourront se tourner vers la télévision, alors que **Pascal Morrissette** et **Anaïs Favron** animeront en alternance **L'école à la maison**. Accompagnés de « vrais » enseignants, ils présenteront une foule de segments dynamiques qui abordent de manière ludique les différents aspects du cursus scolaire. Place aux jeux, aux jeux-questionnaires et aux expériences éducatives! Tout de suite après, de 11 h à midi, ils pourront continuer d'apprendre une multitude de trucs avec les émissions *100 % Animal*, *Cochon dingue* et *Génial!*, diffusées en rappel.

De 15 h 30 à 17 h | Le secondaire en classe

En après-midi, Télé-Québec offrira de nouveaux contenus aux élèves du **secondaire**. Ils auront d'abord rendez-vous à la télévision à **15 h 30** avec **Les suppléants**. Au cours de cette production télé originale, les personnalités appréciées des ados **Catherine Brunet et Pier-Luc Funk** tenteront de trouver les meilleurs nouveaux suppléants du secondaire qui aideront les ados à se réappropriier les matières scolaires pendant la pandémie. Évidemment, ils seront accompagnés d'une équipe de chercheurs et de professeurs aguerris. Tout de suite après, à 16 h, les jeunes pourront bonifier leurs acquis à la télé avec *Encore plus Génial!* en rappel.

Les élèves du secondaire auront également rendez-vous avec le scientifique Martin Carli et le slammeur Élémé (Marc-Olivier Jean) sur enclasse.telequebec.tv. Avec l'énergie et la verve qu'on lui connaît, le premier leur présentera les capsules **Dans la tête de Martin Carli**, au cours desquelles il leur transmettra une foule d'informations et leur proposera des défis en sciences et en mathématiques. Le deuxième leur offrira un **atelier d'écriture créative inspirée du slam** qui répondra à leur désir et à leur besoin de s'exprimer en les sensibilisant au pouvoir des mots et à l'importance de bien les utiliser. Le slammeur les invitera à lui envoyer leurs essais par vidéo ou par écrit, tout cela dans le but de les inciter à écrire.

D'autres nouvelles capsules d'apprentissage en sciences, en mathématiques et en histoire seront également diffusées sur enclasse.telequebec.tv pour les élèves du primaire et du secondaire dès le 13 avril.

Véritable coup de pouce pour les parents

En plus de cette offre présentée sur le Web et à la télé à des moments fixes tout au long de la semaine, **plus de 1 000 contenus éducatifs** seront accessibles en tout temps sur la nouvelle plateforme enclasse.telequebec.tv, dès le 13 avril. Et la plateforme sera bonifiée de jour en jour. Pour faciliter au maximum la tâche des parents (qui, faut-il le rappeler, ne sont pas des enseignants), les contenus existants seront classés par années scolaires, puis par matières. On trouvera ainsi, au même endroit, plusieurs contenus déjà existants provenant tant de la télé que de La CLEF et de La Fabrique culturelle, qui cadrent parfaitement bien avec les enseignements du secondaire ou du primaire.

Finalement, sur une note plus humoristique, les parents prendront assurément plaisir à découvrir **Père à tout faire confiné!**, une nouvelle série hebdomadaire de courtes capsules Web portée par l'humoriste **Mathieu Cyr**. Lui-même père d'enfants de 5 et 8 ans, il présentera le

quotidien mouvementé d'un papa en temps de COVID-19 et partagera avec nous des solutions pour accompagner les parents de façon drôle et créative!

Télé-Québec est fière de contribuer à outiller les parents et d'accompagner les enfants, peu importe leur origine ou leur lieu de résidence, en leur proposant des contenus éducatifs, pertinents, rigoureux et de qualité. Ce confinement bien involontaire donne naissance à des mouvements d'entraide extraordinaires dans notre société en ce moment. Télé-Québec et le gouvernement du Québec sont heureux de s'associer pour contribuer, à leur façon, au maintien des acquis des élèves du Québec.

À propos de Télé-Québec

Télé-Québec est le média public à vocation éducative et culturelle du Québec. Multiplateforme, Télé-Québec propose une programmation unique qui a pour but de cultiver le goût du savoir, de favoriser l'acquisition de connaissances, de susciter la réflexion, de promouvoir la vie artistique et culturelle d'ici, et de refléter les réalités régionales et la diversité du Québec. Outre son siège social établi à Montréal, la Société compte dix bureaux régionaux. On peut suivre Télé-Québec sur Facebook, Twitter et Instagram. telequebec.tv.

[Téléchargez les photos des têtes d'affiche de la nouvelle plateforme et des nouveaux contenus.](#)

SOURCE Cabinet du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Renseignements: Catherine Leboeuf, Attachée de presse | Télé-Québec, 514 378-0717

| cleboeuf@telequebec.tv; Francis Bouchard, Attaché de presse du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 418 644-0664 | francis.bouchard@education.gouv.qc.ca

Le Québec, premier en Amérique du Nord en matière de confinement, selon Google

Le premier ministre a témoigné de toute sa fierté de voir le Québec se distinguer de tous les États en Amérique du Nord quant au respect de la consigne de rester chez soi.

En effet, selon une étude publiée par Google, l'endroit où cette directive est la plus respectée, c'est ici. « La distanciation physique, c'est l'arme la plus puissante qu'on a pour gagner la bataille, et les Québécois ont de quoi être fiers », a félicité M. Legault.

Suivre le plan du gouvernement

Avec 7 944 cas confirmés de contagion à la COVID-19 et un bilan de 94 décès, ce n'est pas le temps de relâcher nos efforts collectifs. « Le combat est loin d'être gagné. Nous entrons dans la période décisive de ce combat », a dit le premier ministre.

Il est impératif de suivre le plan fixé par le gouvernement du Québec et les autorités de santé publique :

- Éviter tout déplacement non essentiel entre les régions, les villes et même les quartiers ;
- Aucun déplacement non essentiel autorisé entre les régions où des points de contrôle policier sont en place ;
- Rester chez soi, sauf en cas de nécessité ou d'exception ;
- Respecter une distance de 2 mètres les uns des autres ;
- Se laver les mains fréquemment avec du savon.

Merci aux entrepreneurs québécois

Le premier ministre, François Legault, et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, ont réservé leurs remerciements du jour à tous les entrepreneurs du Québec, ceux qui ont travaillé fort pour bâtir leur entreprise, qui ont fait de nombreux sacrifices. M. Legault a assuré que le gouvernement fera tout en son possible pour les aider à repartir.

Citation :

« Pour finir d'aplanir la courbe, pour sauver le maximum de vies, nous devons prolonger la pause jusqu'au 4 mai prochain. Nous espérons repartir l'économie dans quelques semaines. J'insiste toutefois sur une chose : si on relâche nos efforts, on va juste retarder le moment où on va pouvoir retrouver nos vies. La bataille n'est pas finie. En fait, on entre dans la période décisive de notre combat contre le virus. Chaque geste compte plus que jamais. Chaque geste permet de sauver des vies. »

François Legault, premier ministre du Québec

« Je sais à quel point la situation actuelle est difficile pour plusieurs entrepreneurs et entreprises du Québec. Grâce à ce nouvel outil, Le Panier Bleu, j'appelle les Québécois à être solidaires de nos entrepreneurs locaux et de tous leurs employés. C'est le temps de changer nos habitudes d'achat. Dès maintenant, on achète local ! »

Pierre Fitzgibbon, ministre du Québec

Faits saillants :

- En date du samedi 4 avril 2020, à 18 h, il y a au Québec 7 944 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19. Il y a actuellement 2 847 personnes qui sont testées et dont les résultats sont en attente. Aussi, 87 992 personnes ont été testées et ont reçu un résultat négatif.
- Actuellement, 525 personnes sont hospitalisées, dont 154 personnes aux soins intensifs.
- Le bilan des décès s'élève à 94 au Québec.

Liens connexes :

- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [Québec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus) (<http://quebec.ca/coronavirus>).
- Il est possible d'obtenir de l'information en utilisant la ligne coronavirus selon l'indicatif régional de votre localité :
 - 418 644-4545
 - 450 644-4545
 - 514 644-4545
 - 819 644-4545
 - 1 877 644-4545 (sans frais)
- Pour être à l'affût des mises à jour des données, suivez le compte Twitter du ministère de la Santé et des Services sociaux : https://twitter.com/sante_qc (https://twitter.com/sante_qc) (@sante_qc).



COMMISSION SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS

La bienveillance en cette période de turbulences

6 avril 2020

Malgré la fermeture de nos établissements scolaires jusqu'au 1er mai 2020, la Commission scolaire demeure active et son personnel est engagé à offrir du soutien pour les services essentiels. L'évolution de la situation de la COVID-19 a des répercussions sans précédent et nous devons être dynamique, humaine et innovante pour faire face à ces défis.

Du soutien psychosocial est disponible

Nous sommes conscients que le confinement à la maison peut engendrer son lot de difficultés et de défis pour les élèves et leur famille. Afin d'assurer d'un filet de sécurité, la Commission scolaire a mis en place cette semaine un nouveau service de soutien psychosocial pour les parents et les élèves adultes de son territoire. Ce service offre de l'aide personnalisée pour répondre aux besoins concernant les impacts de la situation actuelle (par exemple : anxiété, dépression, troubles de comportement). Les psychologues et psychoéducateurs du réseau des ressources éducatives sont mobilisés pour répondre à cette ligne d'aide accessible sans frais par téléphone au 819 975-2431 ou par courriel au 061ligneaide@csob.qc.ca. Ce service est disponible du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h. En cas d'urgence, en dehors de nos heures d'ouverture, nous rappelons que du support est disponible par différentes ressources comme Tel-Jeunes, Info-social, Prévention du suicide ou et la Ligne Parents. Mentionnons également que les techniciennes en éducation spécialisée et en travail social ont pris soin de nos élèves les plus vulnérables pour assurer un suivi.

Merci à notre personnel de leur engagement

Nous saluons tout le travail réalisé par notre personnel chaque jour tant dans la communauté que dans notre organisation, notamment en oeuvrant dans les services de garde d'enfants, en prêtant main-forte directement au Centre intégré de santé et de services sociaux, en soutenant différents organismes ou services essentiels dans notre communauté : épiceries, pharmacies, alimentaires et autres. Mentionnons également que le Service aux entreprises participe, avec la Chambre de commerce de Val-d'Or, à la cueillette des informations pour les équipes de protection individuels (ÉPI) sur notre territoire.

Nous avons aussi du personnel qui contribue au bon fonctionnement de la Commission scolaire, assure le service de soutien psychosocial, planifie les prochaines étapes en prévision d'un éventuel retour en classe et veille à ce que nos milieux demeurent sécuritaires. Nous remercions tous ceux qui font preuve de bienveillance auprès des élèves ou des membres de la communauté. Par exemple, plusieurs vidéos et photos de nos équipes-écoles animent notre page Facebook depuis plusieurs jours et ces mots d'encouragement suscitent des réactions positives des élèves et de leurs parents.

En cette période d'incertitude, nous vous rappelons l'importance de prendre soin de vous et de votre famille et de vous assurer de suivre attentivement les directives de la santé publique. Pour tous renseignements sur la COVID-19, consultez le quebec.ca/coronavirus

Pour plus d'information



Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

799, boulevard Forest
Val-d'Or Québec
Canada J9P 2L4
🌐 www.csob.qc.ca

De la même organisation:

22 Communiqués

Pandémie de la COVID-19 - Le gouvernement du Québec et le Club des petits déjeuners en soutien aux enfants démunis et à leur famille

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur →

Avr 05, 2020, 10:00 ET

MONTRÉAL, le 5 avril 2020 /CNW Telbec/ - Le gouvernement du Québec et le Club des petits déjeuners annoncent aujourd'hui que les fonds qui étaient prévus pour la distribution de petits déjeuners dans les écoles seront alloués pour venir en aide aux plus démunis qui sont affectés par la crise de la COVID-19. De plus, le Club mettra à profit son expertise et son réseau de partenaires dans le but d'organiser la distribution de denrées aux 31 organismes régionaux Moisson du Québec. En tout, 60 000 enfants et leurs familles pourront être soutenus grâce à cette initiative, et ce, tous les jours.

Depuis le début de la crise de la COVID-19, et particulièrement depuis la fermeture des écoles, le Club, en collaboration notamment avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, est à pied d'œuvre pour continuer de soutenir les enfants défavorisés du Québec qui recevaient chaque jour un petit déjeuner sain et nutritif dans le cadre de ses programmes. Avec l'appui de ses partenaires, le Club a réorganisé ses opérations pour faire face à cette situation exceptionnelle et subvenir aux besoins des enfants et des familles les plus affectés par la crise. Il a notamment travaillé à mettre en place un plan logistique pour recueillir les denrées et établir un circuit de distribution optimal. Les Moisson membres du réseau des Banques alimentaires du Québec recevront les produits offerts par le Club des petits déjeuners et les redistribueront aux familles dans le besoin de leur région.

Le Club a par ailleurs lancé, le 20 mars dernier, un fonds d'urgence pour soutenir les bénéficiaires de ses programmes et les organismes communautaires locaux qui viennent en aide aux familles et aux enfants en situation d'insécurité alimentaire partout au Canada pendant la crise de la COVID-19. Alors que 250 000 enfants au Canada comptent habituellement sur le Club et ses partenaires pour un petit déjeuner sain et nutritif servi dans leur école, ce sont toutefois plus d'un million d'enfants au pays qui se trouvent actuellement en situation d'insécurité alimentaire.

Pour leur part, grâce à la bonne connaissance de leurs milieux, les centres de services et les établissements scolaires informeront toutes les familles ayant des enfants d'âge scolaire de la disponibilité de ce service d'aide alimentaire en leur indiquant les ressources disponibles dans leur secteur et en les accompagnant au besoin.

Citations :

« Notre priorité commune est de venir en aide aux enfants et à leurs familles qui sont aujourd'hui affectés par cette crise et en situation d'insécurité alimentaire. En temps normal, lorsque les écoles du Québec sont ouvertes, le Club des petits déjeuners nous permet de joindre, par l'entremise de son réseau de distribution et de partenaires, plus de 32 000 enfants par jour. Dans un souci d'efficacité, nous devons nous appuyer sur le réseau du Club et des Moisson pour aider rapidement les familles démunies. Les familles en situation d'insécurité alimentaire peuvent contacter les organismes d'aide ou les comptoirs alimentaires de leur localité. »

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

« Pour que ces enfants subissent le moins possible les conséquences de la pandémie, il nous a semblé tout à fait naturel de prêter main-forte aux Moisson et de mettre à profit notre extraordinaire réseau de partenaires. Je suis fier de ce que nous avons réussi à accomplir au cours des derniers jours et je souhaite que cette initiative nous permette d'atténuer le plus possible les impacts liés à la situation actuelle. »

Tommy Kulczyk, directeur général du Club des petits déjeuners

« Nous saluons cette initiative du gouvernement du Québec et du Club des petits déjeuners qui vient directement soutenir nos efforts visant à distribuer des denrées alimentaires aux enfants et à leurs familles en situation de vulnérabilité. Nous souhaitons répondre aux besoins des familles qui sont aujourd'hui particulièrement affectées par la crise que nous traversons. »

Les Banques alimentaires du Québec

À propos du Club des petits déjeuners

Accrédité par Imagine Canada pour sa saine gestion, le Club a adopté une approche qui permet d'offrir bien plus qu'un petit déjeuner aux enfants. Cette approche repose sur l'engagement, la valorisation et le développement des capacités dans une formule optimale adaptée aux besoins locaux. Présent sur l'ensemble du territoire canadien, le Club des petits déjeuners contribue à nourrir plus de 243 500 enfants canadiens dans 1 809 établissements scolaires au pays. Apprenez-en plus sur le site : clubdejeuner.org.

Liens connexes :

- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site quebec.ca/coronavirus.
- Pour contribuer au fonds d'urgence du Club des petits déjeuners, vous pouvez consulter son site.
- Le Club invite également les organismes communautaires qui souhaitent faire une demande de fonds à remplir le formulaire en ligne.
- La liste des comptoirs alimentaires peut être consultée sur le site des Banques alimentaires du Québec.

SOURCE Cabinet du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Renseignements: Francis Bouchard, Attaché de presse du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 418 644-0664, francis.bouchard@education.gouv.qc.ca; Nathalie Rochette, Directrice des communications, Club des petits déjeuners,



Information sur le coronavirus (COVID-19)

[514 644-4545](tel://+1-514-644-4545) (tel://+1-514-644-4545)

[418 644-4545](tel://+1-418-644-4545) (tel://+1-418-644-4545)

[450 644-4545](tel://+1-450-644-4545) (tel://+1-450-644-4545)

[819 644-4545](tel://+1-819-644-4545) (tel://+1-819-644-4545)

[1 877 644-4545](tel://+1-877-644-4545) (tel://+1-877-644-4545) (sans frais)

Pour les personnes malentendantes (ATS)

[1 800 361-9596](tel://+1-800-361-9596) (tel://+1-800-361-9596) (sans frais)

4 avril 2020

La pandémie de la COVID-19

La vice-première ministre, Geneviève Guilbault, annonce la mise en place de nouveaux points de contrôle policier sur deux territoires

Québec, le 4 avril 2020 – La vice-première ministre du Québec, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault, a annoncé aujourd’hui la mise en place de nouveaux points de contrôle policier pour restreindre les déplacements sur deux territoires : la région de Charlevoix et la ville de Rouyn-Noranda.

Cette mesure aura notamment pour effet de contrôler les allées et venues non essentielles sur ces deux territoires, permettant ainsi d’éviter que le virus ne se propage d’une région à l’autre.

La transmission communautaire s’étend désormais à l’ensemble du Québec

Alors que seules quelques « zones chaudes » se dessinaient jusqu’ici au Québec, le directeur national de santé publique, D^r Horacio Arruda, a annoncé aujourd’hui que la transmission communautaire du virus s’étend désormais à l’ensemble du Québec. « Jusqu’ici, le voyage était le facteur principal d’acquisition de la maladie. Maintenant, le virus est propagé principalement par voie de transmission communautaire », a-t-il fait savoir.

Le Québec, parmi les meilleurs pour le nombre de tests et la distanciation

Mentionnant d’entrée de jeu que la population québécoise ne doit pas relâcher ses efforts pour gagner la bataille contre le virus, M^{me} Guilbault a réitéré que le Québec est l’un des endroits qui testent le plus de gens, en plus d’être parmi les meilleurs en ce qui a trait aux mesures de distanciation.

Faisant état de 14 nouveaux décès, ce qui porte le nombre total à 75, de 6 997 cas confirmés et de 478 personnes hospitalisées, dont 130 aux soins intensifs, la vice-première ministre a rappelé l’importance de suivre les consignes édictées par les autorités de santé publique afin que ces

statistiques demeurent les moins élevées possible jusqu'à la fin de la crise. M^{me} Guilbault a également tenu à offrir ses condoléances à l'ensemble des familles endeuillées.

« Ce n'est pas le temps d'être égoïste », soutient la vice-première ministre

Par ailleurs, invoquant que les consignes ont force de loi et que les policiers n'hésiteront pas à mener des interventions pour les faire appliquer, la vice-première ministre du Québec, M^{me} Geneviève Guilbault, a invité les citoyens à dénoncer tout rassemblement et toute entreprise non essentielle qui n'appliquerait toujours pas la fermeture imposée. « On ne veut pas rentrer dans un climat de suspicion, rappelle-t-elle, mais on veut s'assurer que personne ne met en danger la vie des autres. »

Le point sur les inondations

Au lendemain d'inondations en Beauce causées par un embâcle, Geneviève Guilbault a également profité de l'occasion, à titre de ministre de la Sécurité publique, pour faire le point sur les inondations. « Je vous rassure, on ne s'attend pas à un printemps aussi pénible. Actuellement, la crue des eaux est graduelle et la situation demeure sous contrôle. » Toutes les équipes de la Sécurité publique et de la Sécurité civile surveillent par ailleurs de près les cours d'eau les plus à risque et sont prêtes à intervenir au besoin.

Citation :

« Chaque jour, les nouveaux cas et décès qui apparaissent dans notre grande famille renforcent la nécessité de respecter les consignes émises. Aujourd'hui, on fait un pas de plus dans les mesures mises en place en instaurant de nouveaux points de contrôle policier dans deux territoires. La règle est simple : on ne sort pas de la maison, sauf si c'est absolument nécessaire. Si on sort, on garde nos distances avec les autres personnes et on se lave les mains avec du savon lorsqu'on revient à la maison. Tous ensemble, on a le pouvoir de sauver des centaines de vies et de traverser ce printemps difficile. J'ai confiance en nous. On va gagner cette bataille. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre du Québec, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Faits saillants :

- En date du vendredi 3 avril 2020, à 18 h, il y a au Québec 6 997 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19. Il y a actuellement 3 879 personnes qui sont testées et dont les résultats sont en attente. Aussi, 83 230 personnes ont été testées et ont reçu un résultat négatif.
- Actuellement, 478 personnes sont hospitalisées, dont 130 personnes aux soins intensifs.
- Le bilan des décès s'élève à 75 au Québec.

Liens connexes :

- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [Québec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus) (http://quebec.ca/coronavirus).



Information sur le coronavirus (COVID-19)

514 644-4545 (tel://+1-514-644-4545)

418 644-4545 (tel://+1-418-644-4545)

450 644-4545 (tel://+1-450-644-4545)

819 644-4545 (tel://+1-819-644-4545)

1 877 644-4545 (tel://+1-877-644-4545) (sans frais)

Pour les personnes malentendantes (ATS)

1 800 361-9596 (tel://+1-800-361-9596) (sans frais)

5 avril 2020

Pandémie de la COVID-19

Une nouvelle publicité pour rendre hommage à nos anges gardiens

Québec, le 5 avril 2020 – Le gouvernement du Québec lance une nouvelle publicité pour rendre hommage et remercier les travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux – nos anges gardiens –, qui veillent au bien-être de la population en ces temps difficiles.

Cette nouvelle initiative publicitaire vise à reconnaître l'apport indispensable de ces femmes et de ces hommes qui, quotidiennement, vont au front pour nos familles et qui combattent, avec rigueur, professionnalisme et humanité, un ennemi invisible. À tous nos anges gardiens qui restent forts et qui veillent sur nous pendant que le Québec est en pause, merci !

Les messages publicitaires seront diffusés à la télévision, à la radio ainsi que dans les médias imprimés, en français et en anglais. Il est possible de consulter la version française du message destiné à la télévision sur [le compte YouTube du gouvernement du Québec](https://www.youtube.com/watch?v=Iq4M2-0DTcs) (https://youtu.be/Iq4M2-0DTcs).

À noter qu'exceptionnellement, le gouvernement du Québec a préféré recourir à des banques d'images, dont certaines peuvent provenir de l'étranger. Cette décision visait à éviter, dans un contexte de pandémie, d'envoyer des équipes de tournage dans les établissements de la santé et des services sociaux.

Liens connexes :

- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [Québec.ca/coronavirus](https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/?utm_source=print&utm_medium=print&utm_campaign=coronavirus_2020) (https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/?utm_source=print&utm_medium=print&utm_campaign=coronavirus_2020).
- Il est possible d'obtenir de l'information en utilisant la ligne coronavirus selon l'indicatif régional de votre localité :
 - 418 644-4545
 - 450 644-4545

Services de garde éducatifs d'urgence - Le ministre de la Famille a échappé le ballon selon la FIPEQ-CSQ

NOUVELLES FOURNIES PAR

Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) →

Avr 03, 2020, 09:14 ET

MONTRÉAL, le 3 avril 2020 /CNW Telbec/ - La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) demande une rencontre de travail d'urgence d'ici la mise en place de nouvelles mesures annoncées tard jeudi soir par le ministère de la Famille.

«Nous sommes sous le choc d'un tel revirement de situation. Le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, tenait une rencontre quotidienne avec tous les partenaires du réseau de la petite enfance depuis le 14 mars. Or, depuis deux jours, il a annulé ces rencontres et son ministère a envoyé des directives sans aucune consultation. M. Lacombe doit corriger le tir», exige la présidente de la FIPEQ-CSQ, Valérie Grenon.

Parmi les directives émises, la FIPEQ-CSQ est tombée en bas de sa chaise en apprenant que ses membres qui contractent la COVID-19 en étant au front avec les enfants des parents d'un service essentiel ne seront pas payés. Le ministère leur demande plutôt d'utiliser l'assurance-salaire. «Cette directive-là illustre bien l'improvisation et le cafouillage du ministère. Demander à des anges-gardiens de se placer sur l'assurance-salaire, c'est odieux et ça dépasse l'entendement. On ne peut pas croire que des gens au cabinet du ministre ont autorisé cette consigne», souligne Mme Grenon.

La FIPEQ-CSQ souligne qu'il est d'autant plus ironique de voir le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, annoncer des primes pour les personnes «en support à la première ligne» alors que les intervenantes en petite enfance sont exclues de ces primes.

Par ailleurs, parmi les autres directives et recommandations envoyées par le ministère sans aucune forme de consultation, notons que les services de garde éducatifs d'urgence en CPE et en milieu familial doivent dorénavant accepter la fratrie d'âge scolaire. La FIPEQ-CSQ s'insurge contre la façon de faire du ministère. «Est-ce qu'on pourrait se rappeler que nous ne sommes pas des gardiennes d'enfants? Notre matériel, nos locaux et nos aires de jeux extérieures ne sont pas adaptés pour des enfants d'âge scolaire. Nos membres sont déjà essouffées et stressées par la situation. Elles passent leurs journées à désinfecter et redésinfecter. Alors que nous sommes en pénurie de matériel de protection, sans aucune reconnaissance par nos décideurs, la nouvelle d'aujourd'hui n'a rien pour rassurer nos intervenantes», rappelle Mme Grenon.

D'autres recommandations ont également mis le feu aux poudres, comme une suggestion d'allonger les quarts de travail chez les intervenantes en CPE. «Dans n'importe quelle entreprise, avant de modifier de manière importante les conditions de travail, le respect le plus élémentaire est de s'asseoir avec le personnel et d'échanger. On n'en revient tout simplement pas de la façon de faire cavalière du ministère», poursuit Mme Grenon.

D'ici à la tenue d'une rencontre de travail d'urgence, la FIPEQ-CSQ demande aux CPE et aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial de maintenir les conditions de travail telles qu'elles l'étaient en date du 2 avril. Advenant l'imposition des nouvelles directives du ministère de la famille, toutes les options sont sur la table. Les membres sont invitées à documenter les situations problématiques sur une nouvelle page web lancée ce matin par la FIPEQ-CSQ. Cliquez ici pour découvrir la page «Signalez pour protéger».

À propos de la FIPEQ-CSQ

La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ CSQ) est l'organisation syndicale la plus représentative en petite enfance. Elle représente près de 13 000 membres à travers le Québec travaillant dans les centres de la petite enfance (CPE) ou comme responsables en services éducatifs en milieu familial (RSE) régi et subventionné.

SOURCE Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ)

Renseignements: Mathieu Morin, conseiller aux communications, FIPEQ-CSQ, Cellulaire : 514 378 5933, Courriel : morin.mathieu@lacsq.org, Twitter : @FIPEQ_CSQ

Aide aux entreprises culturelles face à la COVID-19 - Catherine Dorion réclame un programme d'aide d'urgence spécifique

NOUVELLES FOURNIES PAR

Aile parlementaire de Québec solidaire →

Avr 05, 2020, 06:00 ET

QUÉBEC, le 5 avril 2020 /CNW Telbec/ - La députée de Taschereau et responsable pour Québec solidaire en matière de culture, Catherine Dorion, invite la ministre Nathalie Roy à ne pas laisser tomber les entreprises culturelles qui ne pourront pas bénéficier du plan fédéral de subvention salariale aux entreprises et à élaborer d'urgence un plan d'aide bâti selon la réalité particulière de leur fonctionnement.

« Les entreprises culturelles ont un fonctionnement très particulier qui ne semble pas avoir été pris en compte par le gouvernement fédéral dans son plan de subvention salariale pour les entreprises. Pourtant, les conséquences économiques du confinement sont tout aussi dévastatrices pour nos petites et grandes institutions culturelles, dont l'OSM, les Violons du Roy, les Grands Ballets canadiens, mais aussi une pléthore de petits organismes culturels. On ne peut pas laisser ces piliers de notre culture nationale se noyer dans la crise », s'inquiète Mme Dorion.

Pour être admissibles au programme fédéral de subvention salariale, les entreprises doivent faire la preuve d'une perte de revenus d'au moins 30% par rapport au mois de mars de l'année 2019. Or, plusieurs entreprises culturelles ont des revenus variables d'un mois à l'autre, elles risquent donc de faire les frais de ces critères mal adaptés.

« Bien des entreprises culturelles dépendent de financements privés basés sur des enveloppes ponctuelles ou des revenus de gros événements de financement. Alors que certains mois, elles ne génèrent aucun revenu et enchaînent les dépenses, d'autres mois, elles arrivent à générer le revenu qui servira pour trois mois d'activités. Comparer les entrées d'argent d'une entreprise régulière avec celles des entreprises culturelles, c'est comparer des pommes et des oranges », fait valoir la députée solidaire.

« La ministre Roy nous a assurés qu'elle ne laisserait tomber personne. On attend avec impatience un plan concret du gouvernement du Québec pour aider les entreprises culturelles qui tombent entre les craques de l'aide fédérale. Si on veut éviter des sauvetages qui pourraient s'avérer beaucoup plus coûteux, c'est maintenant qu'il faut poser des gestes pour maintenir nos entreprises culturelles à flot », conclut Catherine Dorion.

SOURCE Aile parlementaire de Québec solidaire

Renseignements: Simone Lirette, Attachée de presse du caucus de Québec solidaire, (514) 994-5095 ou simone.lirette@assnat.qc.ca

Covid-19 - Réaction d'Alexandre Leduc au Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels

NOUVELLES FOURNIES PAR

Aile parlementaire de Québec solidaire →

Avr 03, 2020, 17:26 ET

MONTRÉAL, le 3 avril 2020 /CNW Telbec/ - Le député d'Hochelaga-Maisonneuve et responsable solidaire en matière de travail a réagi à la mise sur pied du Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels annoncé par les ministres Jean Boulet et Eric Girard cet après-midi.

« Bonifier le salaire des travailleurs-euses dans les services essentiels était indispensable. Il était absurde à la face du monde que des travailleurs et travailleuses soient moins payés en travaillant à temps plein que ce que la Prestation canadienne d'urgence accordera à ceux et celles qui ont perdu leur emploi. Ce 100\$ de plus par semaine est cependant insuffisant et il nous apparaît regrettable que le gouvernement ait choisi de nous faire payer collectivement la facture plutôt que de la refiler aux Wal Mart et Loblaws de ce monde, qui ont les moyens d'absorber cette hausse de salaire. La véritable solution aurait été une hausse substantielle du salaire minimum aux frais des entreprises, en plus d'une prime de risque. L'aide gouvernementale aurait dû être restreinte aux groupes communautaires qui, contrairement aux entreprises, n'enrangent pas de revenus. Une chose est certaine, cette crise aura prouvé qu'il est indéfendable de refuser une hausse substantielle du salaire minimum aux personnes qui ont une fois pour toute démontré l'immense utilité qu'elles ont pour notre société » - Alexandre Leduc, député d'Hochelaga-Maisonneuve pour Québec solidaire.

SOURCE Aile parlementaire de Québec solidaire

Crise de la COVID-19 - Le Parti Québécois fait 5 propositions pour donner de l'oxygène aux Québécois

NOUVELLES FOURNIES PAR

Aile parlementaire du Parti Québécois →

Avr 03, 2020, 15:00 ET

QUÉBEC, le 3 avril 2020 /CNW Telbec/ - Au cours des dernières semaines, la vie de millions de Québécois a basculé. Le Québec s'est mis sur pause, et un grand nombre de personnes doivent désormais se tourner vers une aide d'urgence. Dans le contexte, le Parti Québécois, par le biais de son porte-parole en matière de finances, Martin Ouellet (René-Lévesque), a formulé cinq propositions qui permettraient de donner de l'oxygène aux citoyens et aux entrepreneurs de chez nous.

Baisse des taux d'intérêt des cartes de crédit

Dans l'attente de l'aide des gouvernements, plusieurs devront se tourner vers le crédit. Or, en 2019, un Québécois sur deux disait vivre d'une paye à l'autre. Toutes les institutions financières devraient baisser leurs taux d'intérêt, et trouver le moyen d'appliquer cette mesure à un maximum de clients.

Augmentation du délai pour rembourser les cartes de crédit

Dans le même ordre d'idées, le délai de grâce devrait être porté de 21 à 40 jours.

Report des paiements hypothécaires, et gel des taux maximaux

Récemment, les 6 grandes banques canadiennes ont emboîté le pas au Mouvement Desjardins et annoncé la possibilité de reporter (jusqu'à 6 mois) les paiements sur les emprunts hypothécaires. Il s'agit d'une bonne nouvelle, mais ce n'est pas suffisant; il faut également empêcher les taux d'augmenter.

Dossiers de crédit : exception pour les mois de mars et d'avril

Si aucune mesure n'est prise, la situation exceptionnelle des dernières semaines entachera inévitablement nombre de dossiers de crédit. Nous demandons aux agences de reconnaître l'anomalie et d'exclure, temporairement, les variations à court terme.

Rappels de marges : la gourmandise ne servira personne

Nous devons éviter que l'aide d'urgence fournie par les gouvernements serve à enrichir les institutions financières. Alors que le Québec est sur pause, le nombre de comptes clients de moins de 90 jours, qui servent de garantie aux prêts, va fondre comme neige au soleil. En théorie, les institutions financières pourraient exiger des rappels de marges aux entreprises. Mais nous leur demandons de faire preuve de responsabilité et de ne pas profiter de la situation; l'aide d'urgence doit d'abord servir à protéger les entreprises et à relancer l'économie.

« Nous vivons présentement une situation sans précédent. Chacun est appelé à faire sa part, y compris les institutions financières. En 2008, les gouvernements ont volé au secours des grandes banques; nous estimons que c'est à leur tour d'aider les citoyens. C'est aussi dans leur intérêt! », a déclaré Martin Ouellet.

SOURCE Aile parlementaire du Parti Québécois

Renseignements: Thomas Gaudreault, Attaché de presse, Aile parlementaire du Parti Québécois, 418 456-2282

Le racisme ne prend malheureusement pas de pause en temps de crise : les personnes d'origine asiatique particulièrement visées

English

NOUVELLES FOURNIES PAR

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse →

Avr 03, 2020, 17:11 ET

MONTRÉAL, le 3 avril 2020 /CNW Telbec/ - La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse est préoccupée par les actes discriminatoires et les manifestations de racisme qui pourraient survenir dans le contexte de la pandémie avec laquelle nous sommes aux prises et qui viseraient notamment certaines personnes appartenant à des minorités racisées, particulièrement les personnes d'origine asiatique.

« La crise sans précédent que nous vivons actuellement ne devrait certainement pas permettre la manifestation de comportements racistes ou de propos discriminatoires. Au contraire, nous avons besoin plus que jamais de faire preuve de respect et de solidarité envers tous les Québécois et toutes les Québécoises, peu importe leur origine », a affirmé Myrlande Pierre, vice-présidente de la Commission responsable du mandat Charte. « Le virus auquel nous sommes confrontés ne fait pas de distinction selon l'origine des personnes. Toute personne, quelle que soit son origine nationale ou ethnique, est susceptible de le contracter. La lutte contre la pandémie ne doit servir de justification à aucune forme de discrimination », a-t-elle poursuivi.

La Commission émet ces inquiétudes alors que des articles de presse et des représentants de groupes rapportent que des personnes auraient commis des actes de vandalisme contre des établissements associés aux communautés asiatiques et tenu des propos discriminatoires envers des membres de ces communautés, en personne et en ligne. La Commission rappelle

que la discrimination sur la base de l'origine ethnique ou nationale est interdite par la Charte des droits et libertés de la personne et qu'elle l'est tout autant dans une situation d'urgence sanitaire.

Toute personne qui croit avoir été victime de discrimination peut s'adresser à la Commission. « Il est important de ne pas garder le silence et surtout de ne pas hésiter à dénoncer les manifestations de discrimination ou de racisme et à en parler, a ajouté Myrlande Pierre.

Au sujet des actes de vandalisme rapportés, la Commission a publié l'automne dernier une étude sur les actes haineux à caractère xénophobe, notamment islamophobe qui documente l'impact des actes haineux sur les personnes qui en sont la cible. L'étude démontre notamment que ces actes sont une forme grave de discrimination qui affectent le sentiment de sécurité des personnes visées et plus largement des communautés et nuisent à leur sentiment de bien-être au sein de la société. Le résumé de cette étude est disponible en ligne : http://www.cdpdj.qc.ca/Publications/etude_actes_haineux_resume.pdf

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse assure le respect et la promotion des principes énoncés dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Elle assure aussi la protection de l'intérêt de l'enfant, ainsi que le respect et la promotion des droits qui lui sont reconnus par la Loi sur la protection de la jeunesse. Elle veille également à l'application de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

Contact :

Meissoon Azzaria

438 622-3652

meissoon.azzaria@cdpdj.qc.ca

Suivez-nous sur : Facebook | Twitter | Youtube | LinkedIn | Instagram

SOURCE Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Liens connexes